



FEED THE FUTURE

The U.S. Government's Global Hunger & Food Security Initiative



FEED THE FUTURE SENEGAL DOOLEEL MBAY

Rapport final de l'analyse du Genre et de
l'inclusion sociale (GESI)

Septembre 2023



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

Etude réalisé par Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR)

Immeuble Kër Jacques Faye,

Lot 445, Ngor, Dakar

Tél : (221) 33 869 00 79

TABLE DES MATIERES

Listes des Sigles et Abréviations.....	v
Résumé analytique	I
Introduction	4
1. Constats et conclusions de l'analyse genre de la strategie-pays (CDCS).....	5
2. Cartographie des chaînes de valeur de l'Activité Dooleel Mbay.....	7
2.1 Caractérisation des chaînes de valeur selon le genre	8
2.1.1 Chaîne de valeur mil	8
2.1.2 Chaîne de valeur maïs.....	10
2.1.3 Chaîne de valeur Riz irrigué.....	12
2.1.4 Chaîne de valeur Riz pluvial	15
2.1.5 Chaîne de valeur mangues.....	18
2.1.6 Chaîne de valeur du maraîchage	20
2.1.7 Chaîne de valeur des petits ruminants	23
2.2 Positionnement des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeur	25
2.2.1 Les femmes.....	25
2.2.2 Les Jeunes	26
3. Analyse des contraintes à l'inclusion des femmes et des jeunes.....	28
3.1 Contraintes systémiques	28
3.1.1 La terre.....	28
3.1.2 La charge de travail des femmes	29
3.1.3 Gouvernance des chaînes de valeur : participation des femmes et des jeunes aux organisations	30
3.1.4 Financement	32
3.1.5 L'inclusion sociale des victimes de violence	33
3.2 Contraintes par chaîne de valeur	33
3.2.1 Les céréales	33
3.2.2 Maraîchage.....	37
3.2.3 Mangue	40
3.2.4 Petits ruminants.....	44
4. Autonomisation des Femmes.....	47
4.1 Caractéristiques et mesure	47
4.2 Etat des lieux par chaîne de valeur	47
4.2.1 Chaîne de valeur du mil.....	47
4.2.2 Chaîne de valeur du maïs.....	47
4.2.3 Chaîne de valeur du riz irrigué.....	48
4.2.4 Chaîne de valeur du riz pluvial.....	48
4.2.5 Chaîne de valeur de la mangue.....	48
4.2.6 Chaîne de valeur du maraîchage	49
4.2.7 Chaîne de valeur des petits ruminants	49
4.3 Plan d'autonomisation des femmes.....	49
4.3.1 Focus, organisation et horizon temporel.....	49
5. Conclusion	50
6. Recommandations.....	51
6.1 Recommandations générales	51
6.2 Recommandations spécifiques par chaîne de valeur.....	52
6.2.1 Céréales	52
6.2.2 Céréales, mangues et maraichage	52
6.2.3 Mangue	52

6.2.4 Maraîchage.....	53
6.2.5 Mangues et maraîchage.....	53
6.2.6 Petits ruminants.....	53

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Carte de la zone d'intervention du projet Feed The Future Sénégal Doolel Mbay	7
-----------	---	---

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Participation des jeunes et des femmes dans les organisations mixtes	31
------------	--	----

LISTES DES SIGLES ET ABREVIATIONS

3 FPT	Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique
ADPME	Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises
AJAC	Association des Jeune Agriculteurs de Casamance
ANPEJ	Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes
ARLS	Association Rurale de Lutte contre le Sida
BNDE	Banque Nationale pour le Développement Économique
CDCS	Country Development Cooperation Strategy
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CNCAS	Caisse Nationale de Crédit Agricole
CNCTI	Comité National de Concertation sur la Filière Tomate Industrielle
COPEX	Coopérative des Producteurs et Exportateurs de la Casamance
COPROSEM	Coopérative des Producteurs de Semences
CSS	Compagnie Sucrière Sénégalaise
DER/FJ	Délégation à l'Entreprenariat Rapide des Femmes et des Jeunes
DPV	Direction de la Protection des Végétaux
FEPROMAS	Fédération des Producteurs de Maïs
FRA	Autorisation de mise en vente dans l'agroalimentaire
FTF	Feed the Future
GESI	Genre et Inclusion Sociale
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
IPAR	Initiative Prospective Agricole et Rural
IPOS	Interprofession de l'Oignon au Sénégal
ISRA	Institut Sénégalaise de Recherche Agronomique
OFOR	Office des Forages Ruraux
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PSE	Plan Sénégal Émergent
REFAN	Réseau des Femmes Agricultrices du Nord
REPROSENER	Réseau des Producteurs des Semences Nerica
SENELEC	Société Nationale d'Électricité du Sénégal
SNAEF	Stratégie Nationale pour l'Autonomisation Économique des Femmes et des Filles
SOCAS	Société de Conserves Alimentaires au Sénégal
USAID	Agence des États-Unis pour le Développement International
WEAI	Women Empowerment Index in Agriculture
WEEAP	Women's Economic Empowerment Action Plan / Plan d'action pour l'autonomisation économique des femmes

RESUME ANALYTIQUE

Cette étude sur le genre et l'inclusion sociale (GESI) du projet Feed the Future Sénégal Dooleel Mbay a combiné des données quantitatives et des données qualitatives. Les données quantitatives proviennent de l'étude de référence du projet qui date de 2022. Les données qualitatives proviennent d'une enquête de terrain conduite en 2023. Les données quantitatives ont servi à faire la cartographie des chaînes de valeur. Cette cartographie a consisté à caractériser les chaînes de valeur selon le genre et à analyser le positionnement des femmes et des jeunes dans les fonctions majeures de ces chaînes de valeur. Les données qualitatives et quantitatives ont permis de faire l'analyse des contraintes systémiques et des contraintes par chaîne de valeur. La cartographie et l'analyse de contraintes ont permis de faire l'état des lieux de l'autonomisation des femmes qui est la pierre angulaire des actions futures du projet.

1. L'étude montre que les chaînes de valeur du mil, du maïs, du riz irrigué, de la mangue et des petits ruminants sont dominées par les hommes. Ces hommes sont âgés de plus de 50 ans. Leur âge varie de 52 à 65 ans. Ils dirigent des ménages dont la taille moyenne est comprise entre 9 et 13 personnes. Les ménages de grande taille dirigés par les hommes se trouvent dans la chaîne de valeur du mil, en particulier dans la zone de Kaolack. Les femmes dirigent des ménages de petite taille. Cette taille varie de 5 à 11 personnes avec un mode de 9 personnes. Les ménages de grande taille (11 personnes) dirigés par les femmes se trouvent dans la chaîne de valeur de la mangue. Les femmes chefs de ménage ont un âge moyen compris entre 50 et 61 ans. Cependant, il faut noter que l'intervalle de variation pour la taille des ménages est très grand dans la zone du projet. Il va de 2 à 40 pour les hommes et de 1 à 33 pour les femmes.
2. En dehors du maraîchage (72,5 %) et du riz pluvial (+50 %), la présence des femmes est très faible dans les chaînes de valeur. Elle ne dépasse pas 5 % dans les chaînes de valeur du mil et du maïs. Elle varie de 2 à 9,5 % dans le riz irrigué et est de 6 % dans la chaîne de valeur des petits ruminants. La mangue est la chaîne de valeur où les femmes sont plus représentées. C'est dans cette chaîne de valeur que les femmes constituent 17 % des producteurs.
3. De même, les données indiquent une présence limitée des jeunes dans les chaînes de valeur. Cette présence limitée peut être liée, en partie, à la difficulté de définition de la notion de jeune. En effet, les données de l'étude de référence ne permettent pas d'appréhender leur proportion effective dans les chaînes de valeur parce que la tranche d'âge de 15 à 35 ans, communément utilisée au Sénégal pour définir les jeunes, a été diluée dans les catégories d'âge utilisées par cette étude.
4. Toutefois, ce sont des contraintes systémiques qui expliquent davantage la faible présence des jeunes et des femmes dans les chaînes de valeur. La première de celles-ci est la difficulté d'accès à la terre, y compris les plantations de manguiers. En fonction des chaînes de valeur, cette contrainte affecte de diverses manières la participation des jeunes et de femmes dans les différentes régions. Malgré les solutions envisagées çà et là, cette contrainte structurelle demeure un défi pour l'autonomisation des femmes. Pour des groupes vulnérables telles que les victimes des conflits, l'accès à la terre devient ardu à cause de leur statut de personnes déplacées ou de réfugiés de retour dans leurs villages d'origine. Le cas de la Casamance, où le conflit dure depuis des décennies, est illustratif à cet égard. Les solutions expérimentées jusqu'ici pour l'accès au foncier ne résolvent pas le problème de manière définitive. Certaines d'entre elles, comme la location de terre (plutôt que la propriété), reviennent chères aux femmes.
5. Pour les jeunes, la difficulté d'accès au crédit et l'insuffisance d'expérience et de formation s'ajoutent aux contraintes foncières. En dépit du soutien des partenaires au développement et

de l'État, les chaînes de valeur porteuses comme le maïs, le maraîchage et le riz irrigué n'attirent pas encore suffisamment de jeunes.

6. Ces contraintes confinent la majorité des femmes dans les fonctions de transformation et de commercialisation qui se situent en aval des chaînes de valeur. Ces fonctions sont très importantes pour les céréales. Elles le sont davantage pour les chaînes de valeur orientées vers le marché et dans les zones où une partie substantielle de la production est commercialisée. Il s'agit du riz irrigué, du maraîchage, de la mangue, des petits ruminants et du maïs dans une moindre mesure. Les défis que rencontrent les femmes dans ces fonctions sont les coûts de promotion élevés des produits, le problème des emballages et la lenteur dans la délivrance des codes FRA (l'autorisation de mise en vente dans l'agroalimentaire) et des codes-barres. Ces contraintes réduisent l'accès aux marchés. L'alternative que les femmes ont trouvée pour la promotion est d'utiliser WhatsApp, Tik-Tok et d'autres applications des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour faire connaître leurs produits. Grâce à l'usage à grande échelle des téléphones portables en milieu rural, il s'en est suivi un développement fulgurant du commerce en ligne.
7. Les opportunités offertes à la majorité des jeunes qui ne sont pas chefs de ménage ou chefs d'exploitations sont diverses. Ce sont en général des emplois d'appui. Ils comprennent la conduite d'engins ou l'encadrement des producteurs dans les grandes exploitations du nord, le transport des intrants et des récoltes, la gestion administrative des groupements de producteurs, la prestation de services marchands (vente des intrants, auxiliaires vétérinaires, etc.). Dans la chaîne de valeur des petits ruminants, les jeunes sont employés comme gardiens des enclos contre le vol. Dans cette chaîne de valeur, bon nombre de jeunes s'investissent dans l'élevage des ovins, notamment les moutons de race. De manière générale, une bonne partie des jeunes mais aussi des femmes interviennent comme main-d'œuvre pour les tâches en cours de campagne comme le désherbage et la récolte et les tâches post-récolte comme le décorticage du paddy, le battage et l'égrenage des autres céréales.
8. Le financement est une fonction cruciale pour les chaînes de valeur. Cependant, elle ne revêt pas la même importance suivant les chaînes de valeur. Elle n'est pas non plus approchée de la même manière par les femmes et les hommes. Le maïs par exemple est une chaîne de valeur pour laquelle les femmes ne prennent pas de crédit en espèces dans le sud. Le pourcentage d'hommes utilisant le même type de crédit dans cette chaîne de valeur est de loin moins important dans le sud que dans le centre. Dans cette chaîne de valeur, les tontines¹ sont plus utilisées dans le centre que dans le sud. De surcroît, plus on avance vers le sud, plus le recours au crédit en espèces baisse. Les quelques femmes qui font du maïs dans cette zone n'ont recours à aucune forme de crédit. Le riz pluvial est la chaîne de valeur où les financements sont les plus faibles sauf à Ziguinchor, pour les femmes, et à Kolda, pour les hommes. Pour ce qui est de l'origine de financement, les femmes utilisent en général les tontines comme source principale tandis que les hommes ont recours à des sources variées telles que les banques, la microfinance, la famille et les crédits en nature. Cependant, les tontines ne sont pas utilisées comme sources de financement dans certaines régions. Il s'agit de Matam pour le riz irrigué, de Kaolack pour le mil et des trois régions du sud pour le riz pluvial.
9. S'agissant de la charge de travail des femmes, elle est moindre dans le centre et plus équilibrée dans le sud, particulièrement à Ziguinchor en raison de pratiques culturelles.² Cette charge de travail est encore lourde à cause de la persistance d'un pourcentage élevé de tâches manuelles.

¹ Tontine : Association de personnes qui cotisent à un fonds commun dont le montant est versé à chacun d'entre eux à tour de rôle. Semblable à une association coopérative d'épargne.

² Les pratiques ou opérations culturelles sont des tâches utilisées pour améliorer la santé des cultures et prévenir les problèmes de mauvaises herbes, de ravageurs ou de maladies.

La plupart des opérations culturales se font à la main. La demande de mécanisation, notamment des femmes, n'a pas encore reçu de réponse satisfaisante.

10. Pour les intrants, l'usage de semences provenant des réserves personnelles domine. L'utilisation de semences certifiées est très faible sauf pour le riz irrigué et le maraîchage. Les producteurs ont souligné dans toutes les régions cette contrainte majeure qui est un handicap pour la production agricole. Les organisations de production, de multiplication et de distribution des semences certifiées sont en majorité composées et dirigées par les hommes. Dans la chaîne de valeur du riz pluvial, la certification a tendance à privilégier les variétés cultivées par les hommes sur les plateaux au détriment des variétés de bas-fond cultivées par les femmes. Les engrais et les semences sont chers malgré la subvention de l'État. Du fait d'un circuit d'approvisionnement moins performant dans le centre, ils sont moins accessibles dans cette zone que dans le nord. Dans le sud et dans le centre, la fumure organique est envisagée comme substitut. Par ailleurs, l'accès à l'aliment de bétail, aux vaccins et aux soins vétérinaires et le vol demeurent un casse-tête pour la chaîne de valeur des petits ruminants. Pour la mangue, la mouche reste un défi. Des intrants comme les produits phytosanitaires et les pièges à mouche se sont révélés inefficaces. Le système de production inadéquat entretient la mouche qui cause des pertes énormes. La mouche rend la mangue de Casamance moins compétitive que celle des Niayes. Pire, elle perpétue la mauvaise réputation de la mangue du Sénégal à l'exportation.
11. Face aux risques élevés de l'exportation et aux énormes pertes, la transformation de la mangue sur place est apparue comme l'option la plus viable. Cette transformation se fait à travers des centaines de petites unités dans les grandes villes du sud et ailleurs. La transformation est aussi l'option indiquée pour les légumes, particulièrement la tomate dans le sud et dans le centre. La transformation de la mangue et des légumes est dominée par les femmes. Elle est en plein essor et crée de la valeur ajoutée qui augmente les revenus des femmes. Cependant, elle reste artisanale.
12. L'enclavement de certaines zones de production, les difficultés de stockage, de conservation et de transport augmentent la vulnérabilité des producteurs, singulièrement des femmes et des jeunes, face aux commerçants bana-bana qui imposent leurs prix. Les contrats de vente tacite ou écrite sont souvent léonins. Pour réduire cette vulnérabilité, les femmes privilégient la vente directe sur les marchés permanents, les marchés hebdomadaires et les foires. Elles sont aidées en cela par des organisations faïtières qui centralisent la production à travers le groupage. Le groupage, comme celui de l'oignon au nord et des céréales au centre, augmente la capacité de négociation des producteurs, facilite l'écoulement et protège les femmes contre les spéculateurs. Les marchés des petits ruminants sont bien connus et le circuit d'écoulement est à bien des égards professionnalisés. Dans l'ensemble, les revenus agricoles demeurent la source principale des revenus des ménages. Les transferts des migrants constituent des sources additionnelles de revenus très importantes pour les femmes.
13. Cependant c'est dans les chaînes de valeur relativement bien structurées que l'on retrouve ces formes de mutualisation tels que le groupage. Or la majorité des chaînes de valeur de l'activité Doolel Mbay mérite d'être mieux organisées. Le taux d'adhésion à un groupement ou à une association comme indicateur du niveau d'organisation, montre que la chaîne de valeur du riz irrigué est la plus structurée. Elle est suivie du maraîchage, de la mangue, des petits ruminants, du maïs et du mil. La chaîne de valeur la moins structurée est le riz pluvial. La faible adhésion, notamment des femmes et leur faible représentation dans les organes de décision de ces associations qui sont mixtes pour la plupart est un facteur explicatif. Toutefois, les organisations faïtières propres aux femmes pallient les insuffisances et l'inefficacité de bon nombre d'organisations dans les chaînes de valeur. Ces organisations sont transectorielles et peuvent s'étendre sur plusieurs régions. Les femmes les utilisent comme des plateformes pour

accéder aux intrants et aux services. Elles utilisent aussi pour le plaidoyer visant à éradiquer les contraintes systémiques.

INTRODUCTION

Le gouvernement des États-Unis reconnaît que l'autonomisation des femmes et des filles et l'inclusion sociale des autres groupes vulnérables sont essentielles à la mise en place de systèmes alimentaires mondiaux sûrs, durables et équitables. Par conséquent, l'Initiative « Feed the Future » (alimentaire pour l'avenir) promeut et investit dans des approches fondées sur des données probantes qui font progresser l'équité et l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et un développement inclusif. Pourtant, briser le cycle de l'exclusion, de l'inégalité et de l'exploitation des femmes dans les économies agricoles est complexe, difficile et prend beaucoup de temps. De nombreux projets de développement agricole se concentrent sur les initiatives des femmes ou des jeunes au niveau de la production et des ménages, mais luttent pour transformer les systèmes de marché qui facilitent et soutiennent les voies d'autonomisation à grande échelle.

Le Sénégal s'est engagé dans des processus de transformation structurelle de l'économie centrés sur l'agriculture comme secteur clé et promouvant l'équité et l'égalité de genre. S'inscrivant dans ce sillage, la Stratégie nationale pour l'autonomisation économique des femmes et des filles (SNAEF 2020–2035) repositionne les femmes et les jeunes filles dans le système de production. La SNAEF vise, entre autres, à renforcer l'entrepreneuriat des femmes dans les secteurs clés et dans des activités à haute valeur ajoutée (produits labélisés, certification bio, etc.). Les principaux programmes et projets d'opérationnalisation du Plan Sénégal Émergent (PSE) intègre cet objectif. Des programmes ont porté sur le désenclavement des zones de production avec des infrastructures de connectivité (routes, pistes de production, communication et information, etc.). Ces infrastructures économiques sont censées prendre en compte les besoins des femmes, des jeunes, des handicapés et des personnes déplacées et des réfugiés. De plus, des initiatives ont été mises en œuvre, notamment la mise en place de points de vente sans intermédiaires pour les femmes et des plateformes digitales de commerce mettant en relation les productions et les chaînes d'approvisionnement et les réseaux d'écoulement, telles que « buy from women », etc.

Malgré ces initiatives, les entraves liées à l'accès aux intrants et facteurs de production et aux marchés réduisent considérablement le développement du potentiel de création et de consolidation des emplois créés par les organisations des femmes et des jeunes. Les entreprises portées par les femmes, les jeunes et les personnes handicapées ont souvent des capacités de production limitée et ne disposent pas d'unités de transformation à la hauteur de leurs ambitions de pénétration des marchés nationaux (marchés locaux et marchés publics ou institutionnels) et internationaux.

Pour surmonter ces contraintes, l'activité Feed the Future Sénégal Dooleel Mbay utilise une approche inclusive et durable des systèmes de marché pour augmenter les revenus ruraux et réduire la pauvreté. La théorie du changement de l'activité est que l'amélioration de l'accès aux intrants agricoles, aux financements, aux services de développement d'affaires, et de gestion des risques pour un éventail d'acteurs tout au long des chaînes de valeur, augmentera la productivité des producteurs et les excédents commercialisés, et encouragera davantage de jeunes entrepreneurs, de micro, petites et moyennes entreprises viables et de leurs employés à intégrer les chaînes de valeur.

Afin de s'assurer que l'activité Dooleel Mbay développe des chaînes de valeur agricoles qui incluent les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables tout au long de la chaîne, l'équipe de gestion des activités Dooleel Mbay et ses partenaires prévoient d'élaborer un Plan d'action pour l'autonomisation économique des femmes (WEEAP) éclairé par une analyse du genre et de l'inclusion sociale (GESI). Alors que le WEEAP se concentrera uniquement sur l'intégration des femmes dans les activités, l'analyse GESI se concentrera à la fois sur les inégalités, les opportunités et les contraintes pour les femmes, les jeunes et les autres groupes vulnérables dans les chaînes de valeur ciblées.

Ce rapport sur l'analyse GESI porte sur les chaînes de valeur au nombre de sept ciblées par l'activité Dooleel Mbay. Ces chaînes de valeur sont les céréales dont le mil, le maïs, le riz irrigué et le riz pluvial ; le maraîchage ; les mangues ; et les petits ruminants. Ces chaînes de valeur couvrent les zones centre du Bassin Arachidier, toute la zone sud (Casamance) et le nord (régions de Saint-Louis et de Matam). Pour conduire cette étude du GESI, le rapport a combiné des données quantitatives et des données qualitatives. Il est organisé comme suit. Une première partie présente le contexte global de cette étude en faisant le lien avec l'analyse de genre du « Programme Croissance économique » qui avait été faite au niveau stratégique du Country Development Cooperation Strategy (CDCS). Cette analyse fait le point des constats et des conclusions en matière de genre pour ce programme dans lequel s'inscrit l'activité Dooleel Mbay. Dans une seconde partie, le rapport procède à une cartographie des chaînes de valeur. Cette partie s'articule autour d'une caractérisation des chaînes de valeur et d'une analyse du positionnement des femmes et des jeunes dans les fonctions majeures de ces chaînes de valeur. La troisième partie se consacre à l'étude des contraintes d'inclusion en mettant en relief les contraintes systémiques et les contraintes par chaîne de valeur. L'état des lieux de l'autonomisation des femmes telle qu'elle est ressortie de l'étude de référence est l'objet de la quatrième partie, ainsi que d'une proposition de plan d'autonomisation des femmes. Les cinquième et sixième parties présentent les conclusions et des recommandations, en général et par chaîne de valeur spécifique.

I. CONSTATS ET CONCLUSIONS DE L'ANALYSE GENDRE DE LA STRATEGIE-PAYS (CDCS)

L'activité Feed the Future Dooleel Mbay a été officiellement lancé en mai 2022. Les chaînes de valeur qu'il appuie sont réparties dans trois zones d'influence : le nord, le sud et le centre du pays. Cette analyse GESI de l'activité Dooleel Mbay s'inscrit dans le cadre de la stratégie-pays de l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID) pour la période 2020–2025. Elle se fonde sur la vision et les principes directeurs de la politique de l'USAID en matière de genre (<https://www.usaid.gov/document/2023-gender-equality-and-womens-empowerment-policy>) et utilise le cadre analytique du ADS (Automated Directives System) 205. Ce cadre distingue trois niveaux d'analyse du genre : le niveau stratégique, le niveau projet et le niveau activité. Cette analyse se situe au niveau projet et approfondit pour le programme « Croissance économique » l'analyse de genre au niveau de la stratégie-pays (CDCS) réalisée en 2020.

Selon les données du Global Gender Gap Report 2022 (World Economic Forum),³ l'écart entre les hommes et les femmes pour ce qui est de la participation et de l'accès aux opportunités économiques s'est creusé. De 0,56 en 2018, l'index est passé à 0,55 en 2020, soit une baisse de 0,01. Le dernier chiffre de l'index datant de 2022 est de 0,48, soit une baisse de 0,07. Cette tendance au déclin de l'indice continue depuis 2017. Elle a empiré avec la pandémie du COVID-2019. Analysée sous l'angle de la croissance économique du pays, projetée à 4,8% en 2022, une aggravation de l'écart de genre signifie que les hommes profitent relativement plus de la croissance économique que les femmes.

D'autres données telles que la proportion des femmes dans la population active, le chômage et le sous-emploi, l'emploi informel notamment dans l'agriculture, les travaux domestiques non rémunérés des femmes et les lacunes du cadre juridique montrent que les femmes sont plus désavantagées que les hommes. Les inégalités de genre prennent un relief particulier dans les zones rurales où les femmes de tout âge en sont victimes.

De même, les hommes pauvres de tout âge et les personnes handicapées des deux sexes en sont également victimes. Outre la pauvreté, l'âge et le lieu de résidence, les facteurs exacerbant ces inégalités de genre peuvent être liés au conflit, à l'analphabétisme, aux normes socioculturelles et aux discriminations introduites par les lois et les politiques.

³ <https://www.weforum.org/reports/global-gender-gap-report-2022/>

Les facteurs ci-dessus limitent l'accès des femmes aux actifs productifs tels que la terre, les intrants, le capital et les services. Ils limitent aussi leur contrôle sur ces actifs et leur participation à la création de richesses que soutient l'activité Dooleel Mbay.

Pour lever ces contraintes interreliées et répondre aux besoins différenciés des femmes et des hommes en matière de participation économique, l'analyse genre préconise d'adopter des approches globales et intégrées qui promeuvent l'accès des femmes aux ressources productives et qui encouragent les hommes à comprendre et à soutenir la valeur ajoutée qu'apporte une participation accrue des femmes à la prise de décisions au sein des ménages, des communautés et des institutions publiques. L'analyse recommande aussi de requérir l'appui des hommes, des communautés et des institutions publiques pour lutter contre toutes les formes de violence basées sur le genre qui constituent des freins à l'épanouissement et à l'autonomisation des femmes et des autres groupes vulnérables.

À cet effet, il est recommandé de mettre à contribution les cellules chargées des questions de genre au sein des ministères, notamment le ministère de l'Agriculture, le ministère de la Femme et de la famille ainsi que d'autres organismes concernés par les Finances, l'Emploi et l'Economie, pour mettre en œuvre les programmes d'appui du gouvernement en matière de genre et de renforcement des capacités.

Ces programmes ont défini des priorités qui s'alignent sur les priorités sectorielles du Bureau USAID Sénégal « Croissance économique », particulièrement les reformes de la circulaire no 0989 de juin 2018 du ministère de l'Agriculture. Cette circulaire porte sur des actions transformatrices telles que l'attribution de 15 % des terres réhabilitées aux femmes, la distribution de 20 % des engrais subventionnés et 20 % des semences certifiées de riz et d'arachide ainsi que 40 % des financements aux femmes. Cette circulaire préconise aussi la représentation des femmes aux instances de prise de décision (électives et non électives) à hauteur de 20 %, entre autres.

Pour donner plus d'envergure et mieux asseoir la base légale des quotas à attribuer aux femmes, la circulaire a été remplacée par un décret à l'issue des Assises nationales de l'Entrepreneuriat féminin et de l'Autonomisation des Femmes tenue en mars 2023, C'est ainsi que le décret prévoit d'affecter 25 % des engrais subventionnés et des semences certifiées de riz et d'arachide aux femmes au lieu des 20 % prévus dans la circulaire. La mise en œuvre de ces actions exige de travailler étroitement avec les points focaux régionaux chargés des questions de genre, les collectivités territoriales et les structures techniques régionales et les Agences Régionales de Développement. En recommandant que 20 % des fonds destinés à la recherche agricole soient orientés vers les femmes, la circulaire offre une opportunité de renforcement des capacités des points focaux genre afin qu'ils soient par exemple en mesure de suivre des indicateurs importants de genre comme l'index relatif à l'autonomisation des femmes dans l'agriculture.

L'analyse recommande aussi d'aligner les stratégies GESI sur les stratégies et actions de Feed the Future à plus fort impact qui transforment les rôles de genre et réduisent les stéréotypes et stigmatisations sociales tout en améliorant substantiellement les revenus et le contrôle des femmes sur les actifs.

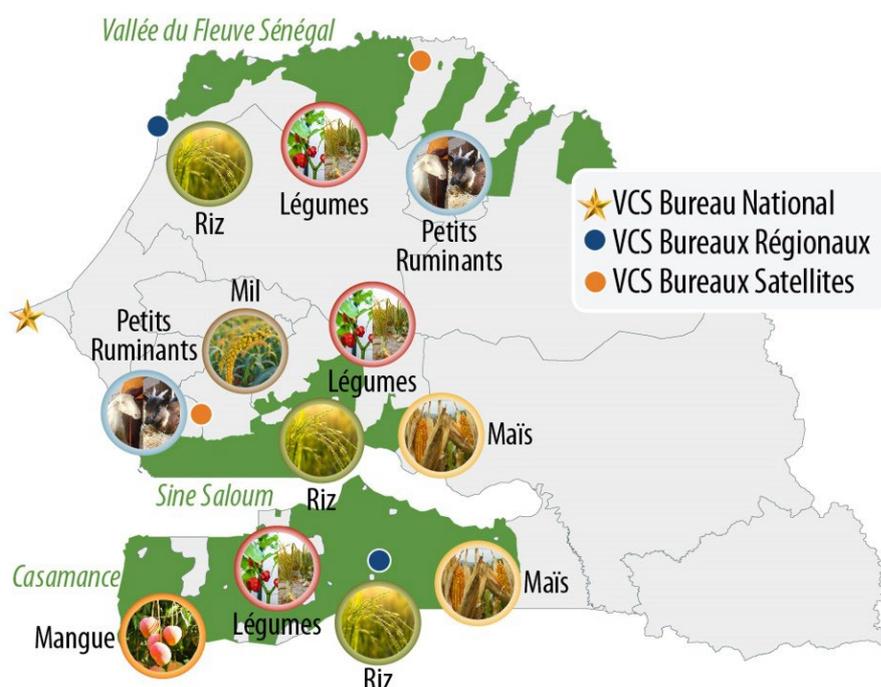
En plus d'un soutien technique et financier aux activités génératrices et à la création d'entreprises viables, le programme « Croissance économique » devra s'inspirer de modèles locaux réussis d'autonomisation et d'organisation des femmes et des groupes vulnérables. Pour les femmes, nous pouvons citer les modèles de ARLS (Association rurale de lutte contre le Sida) ou de Santa Yallah, appuyés par l'USAID. Pour les handicapés, nous pouvons citer les actions de plaidoyer et d'appui de l'organisation Handicap.sn pour l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes handicapés. De manière globale, nous pouvons citer le plan d'action national de lutte contre la violence basée sur le genre, qui est transectoriel et vise, entre autres, à éradiquer les violences domestiques et à améliorer le leadership des femmes.

2. CARTOGRAPHIE DES CHAINES DE VALEUR DE L'ACTIVITE DOOLEEL MBAY

En l'absence de données primaires, les données récentes de l'étude de référence (2022) et d'autres sources secondaires ont été utilisées pour caractériser les chaînes de valeur. La démarche a consisté à analyser l'intégration du genre et les défis qu'elle pose spécifiquement par chaîne de valeur et par région. Pour ce faire, les données brutes désagrégées par genre de cette étude ont été considérées. La première constatation qui ressort de ces données est que les femmes sont peu représentées, sauf dans la riziculture pluviale et le maraîchage où elles sont majoritaires. À première vue, cette faible représentation des femmes n'est peut-être pas liée à un problème d'échantillonnage. Elle met plutôt en évidence la réalité de la domination des hommes dans ces chaînes de valeur. La seconde constatation est que cette étude n'a pas collecté de données sur d'autres groupes vulnérables comme les personnes handicapées, les réfugiés et les personnes déplacées. Ces groupes existent au nord comme au sud. Bien que ces groupes n'aient pas été inclus dans les objectifs de l'étude de base, l'activité Dooleel Mbay doit les intégrer dans ses interventions afin de garantir une inclusion sociale globale.

La caractérisation porte sur les sept chaînes de valeur dans huit régions administratives qui constituent la zone d'intervention de l'activité Dooleel Mbay (**Figure 1**).

Figure 1. Carte de la zone d'intervention de l'activité Feed The Future Sénégal Dooleel Mbay



La caractérisation des chaînes de valeur selon le genre suit les principales fonctions autour desquelles sont organisées ces chaînes de valeur. Ces fonctions sont : le financement, l'accès à la terre, l'approvisionnement en intrants et les opérations culturales, la production, le marché et les revenus agricoles. La présentation des caractéristiques socio-démographiques au début de chaque chaîne de valeur essaie de pallier le manque d'informations spécifiques sur les jeunes. Ces caractéristiques définissent le contexte social au sein duquel l'autonomisation des femmes doit être considérée.

2.1 CARACTERISATION DES CHAINES DE VALEUR SELON LE GENRE⁴

2.1.1 Chaîne de valeur mil

Caractéristiques socio-démographiques

L'étude de base a porté sur 1 685 ménages appartenant aux chaînes de valeur céréalières. Au total, 693 ménages étaient concernés par la chaîne de valeur du mil, soit 41 %. Ces ménages se répartissent entre les régions de Kaolack, Kaffrine et Fatick. Ils sont constitués pour la plupart de femmes et d'hommes adultes. Plus de 95 % d'entre eux sont dirigés par des hommes ayant en moyenne 52 ans et ont une taille de 13 personnes. Les chefs de ménage les plus âgés sont à Fatick (55 ans) et à Kaolack (52 ans). Les plus jeunes chefs de ménage se trouvent à Kaffrine (49 ans). Les ménages dirigés par des femmes sont en moyenne de 9 personnes et représentent environ 5 % et sont plus nombreux à Kaffrine (23 %) qu'à Kaolack (6 %). Leur proportion est négligeable à Fatick (1 %). Ayant en moyenne 56 ans, les femmes chefs de ménage sont plus âgées que les hommes. Les plus âgées sont à Kaolack (66) et à Kaffrine (59). Les femmes à la tête d'un ménage sont plus jeunes à Fatick (45). La répartition selon les groupes d'âge le confirme. En effet, 94 % des femmes à la tête d'un ménage à Fatick sont âgées de 30 à 44 ans. Ce pourcentage baisse à 10 % à Kaolack et à Kaffrine. Par ailleurs, seules les régions de Kaolack (80 %) et de Kaffrine (46 %) ont des femmes chefs de ménage âgées de 65 ans et plus. Chez les hommes, la majorité des chefs de ménage sont âgés de 45 à 64 ans : 71 % à Kaolack, 52 % à Kaffrine et 49 % à Fatick. La proportion de jeunes hommes (30–44 ans) chefs de famille est plus élevée à Kaffrine (33 %) par rapport à Fatick (20 %) et Kaolack (17 %). En résumé, les jeunes femmes à la tête d'un ménage se trouvent à Fatick et les jeunes hommes à la tête d'un ménage à Kaffrine. Toutefois, 16 % des femmes à Kaffrine ont entre 15 et 29 ans et on trouve la moitié (8 %) à Kaolack. Ces mêmes caractéristiques liées au genre et à l'âge sont présentes chez les producteurs. Ils représentent plus de 94 % des hommes entre 30 et 63 ans, en particulier à Kaolack. Kaffrine est la seule région qui compte un pourcentage relativement significatif de jeunes (10 %), âgés de 15 à 29 ans. Ce pourcentage est de 3 % à Fatick et à Kaolack. Les femmes représentent environ 6% des producteurs avec des différences significatives entre Kaolack et Kaffrine d'un côté et Fatick de l'autre (1 %). Ces femmes ont entre 30 et 63 ans, dont 100 % à Fatick, 52 % à Kaffrine et 43 % à Kaolack.

Education : En matière d'éducation, l'analphabétisme est généralisé dans les trois régions, notamment chez les femmes. Il est particulièrement marqué à Kaffrine, où environ 55 % des femmes chefs de ménage et 26 % des hommes chefs de ménage sont analphabètes. Environ 2 % des hommes sont illettrés à Fatick et à Kaolack, tandis que respectivement 33 % et 26 % des femmes à Kaolack et Fatick n'ont pas fréquenté d'école. Les hommes chefs de ménage ont été formés dans les daara, en particulier à Fatick (94 %) et à Kaolack (82 %). On en dénombre 58 % à Kaffrine. Les femmes chefs de ménage formées dans les daara sont 74 % à Fatick et 46 % à Kaffrine, mais seulement 5 % à Kaolack. L'école primaire et les écoles franco-arabes mentionnées dans la région de Kaolack sont moins influentes que le daara. En effet, bien que 59 % des femmes aient fréquenté le primaire, elles n'ont pas achevé le cycle. Les hommes issus d'écoles franco-arabes comptent pour 11 %.

Financement

Sources et types de crédit : La forme de crédit la plus courante est le crédit en espèces qui peut venir de sources formelles ou informelles. Les femmes (77 %) ont plus recours à ce crédit que les hommes (62 %) dans les trois régions. À Kaffrine, 91 % des femmes ont recours au crédit en espèces, comparativement à 60 % des hommes. À Fatick le pourcentage est respectivement de 74 % et de 68 % et à Kaolack de 64 % et de 58 %. Les banques et les institutions formelles constituent la principale source de crédit pour les femmes à Kaolack et la deuxième source à Kaffrine. À Fatick la seule source

⁴ Pour faciliter la lecture, les chiffres ont été arrondis.

de crédit pour les femmes est les tontines pour 74 % d'entre elles. Les tontines représentent également la principale source de crédit pour les femmes à Kaffrine (91 %). Toutefois, Les tontines ne constituent pas une source de crédit à Kaolack. Les hommes chefs de ménage utilisent diverses sources de crédit. Les principales sources sont le crédit informel à Kaolack (28 %), la famille ou les amis à Fatick (35 %), Kaffrine (27 %) et Kaolack (23 %). La microfinance est utilisée seulement à Kaffrine (23 %). Les banques et autres établissements de crédit officiels sont utilisés par les hommes surtout à Fatick (31 %).

Épargne : En matière d'épargne, la banque mobile est surtout utilisée par les hommes à Kaolack (43 %), Fatick (15 %) et Kaffrine (12 %). La digitalisation à grande échelle des services financiers et l'utilisation généralisée des téléphones portables et d'Internet ont permis l'expansion de la banque mobile dans les zones rurales. À Kaolack, 64 % des femmes utilisent la banque mobile pour leurs épargnes alors que ce mécanisme n'est pas utilisé par les femmes de Fatick et Kaffrine. À Fatick, les femmes confient leurs économies à des institutions de microfinance ou à des banques. Les femmes de Kaffrine ne disposent pas d'un mécanisme d'épargne spécifique défini par l'étude. Elles méritent une attention spéciale dans ce domaine.

Sources de revenus : Moins de 50 % des ménages dirigés par des hommes ont un revenu agricole compris entre 75–100 % du revenu total. Pour les régions de Kaffrine, Fatick, et Kaolack, cette catégorie représente, respectivement, 48 %, 41%, et 40% des ménages. Le pourcentage de ménages dont le revenu agricole correspond à moins de 50 % du revenu total n'est pas négligeable. Il s'établit à 24 % à Kaolack et 22 % à Kaffrine. Fatick avec 17 % a le pourcentage le moins élevé. Les ménages dirigés par une femme à Fatick (100 %) et à Kaolack (67 %) ont un revenu agricole inférieur à 50 %. Kaffrine est la seule région où 55 % des ménages dirigés par les femmes ont un revenu agricole entre 50 % et 75 % du revenu total. Néanmoins, l'agriculture demeure la principale source de revenus pour tous les ménages (70 % des ménages masculins et 67 % des ménages féminins) par rapport à d'autres sources. Vient ensuite l'élevage principalement chez les femmes à Kaolack (13 %) et chez les hommes (11 %) à Kaffrine. Mis à part l'élevage, les transferts migratoires sont une source de revenus très importante pour les femmes. Ces transferts sont plus importants que les revenus tirés de l'élevage à Kaffrine (23 % vs 7 %) et à Fatick (18 %) où les femmes ne s'occupent pas d'élevage. À ces sources, viennent s'ajouter des revenus de moindre importance provenant d'autres activités.

Accès à la terre, approvisionnement en intrants et opérations culturelles

Les hommes ont en moyenne trois parcelles contre une (1) parcelle pour les femmes. Le statut de chef de ménage donne la possibilité d'augmenter le nombre de parcelles. Ainsi, les hommes en charge du ménage possèdent en moyenne six (6) parcelles contre trois (3) pour les femmes. La superficie moyenne est de 2 hectares (ha) chez les hommes et de 1,57 ha chez les femmes. Près de la moitié des hommes chefs de ménage ont une superficie comprise entre 1 et 3 hectares, tandis que moins de 50 % des femmes chefs de ménage ont une superficie comprise entre 1 et 3 hectares. Plusieurs femmes chefs de ménage ont des superficies qui varient de 0,5 à 1 ha. À Kaolack et à Kaffrine, 17 % et 30 % des femmes chefs de ménage ont moins de 0,5 ha. Elles sont 4 % à Fatick.

Intrants et opérations culturelles : Pour 88 % des producteurs, les semences proviennent de leurs propres réserves. À Kaolack et à Kaffrine, une faible proportion de producteurs (11 %) se tournent vers le marché local pour les semences. Près de 90 % des producteurs à Kaolack, 92 % à Kaffrine et 98 % à Fatick n'utilisent pas de semences certifiées. Le pourcentage de semences certifiées dans le volume total de semences est de 10 % à Kaolack, 8 % à Kaffrine et seulement 2 % à Fatick. La quantité de semences utilisées est de 5 kg à l'hectare et satisfait les recommandations de la recherche. Le fertilisant de base, NPK (azote, phosphore et potassium), est le plus utilisé par les producteurs (68 %) en une application. La quantité varie entre 193 kg/ha à Kaolack et 187 kg/ha à Fatick. Le pourcentage de producteurs ayant recours à l'urée est très bas. Il s'établit à 21 % à Kaolack, 11 % à Fatick et 8 % à Kaffrine. L'urée est utilisée en une application en très faibles quantités. Ces quantités sont de 86 kg/ha

à Kaolack, 70 kg/ha à Kaffrine et de 64 kg/ha à Fatick. Elles sont inférieures à la norme de 350 kg/ha recommandée par la recherche. La matière organique est bien plus utilisée que l'urée dans les trois régions, surtout à Fatick et à Kaolack. La préparation du sol se fait à la main, sauf à Kaolack où la traction animale est fortement employée par les producteurs (61 %). Le désherbage est effectué manuellement ou à la houe. L'utilisation d'herbicides est marginale dans la chaîne de valeur du mil. La récolte est manuelle dans 98 % des cas. Quant au battage, il est à 87 % mécanisé à Kaolack et à 50 % manuel et mécanisé à Kaffrine et Fatick.

Production et Accès au Marché

La production moyenne par producteur varie de 1 077 kg à Kaffrine à 1 482 kg à Fatick. Plus de la moitié de la récolte est auto-consommée et moins d'un quart est vendu. Les ventes directes sur les marchés locaux, notamment les marchés hebdomadaires, sont les plus fréquentes. Toutefois, la vente en gros par intermédiaire est pratiquée notamment à Fatick et à Kaffrine. Moins de 2 % de la récolte est réservée pour les semences.

2.1.2 Chaîne de valeur maïs

Caractéristiques socio-démographiques

La culture du maïs est l'apanage des hommes. Les femmes représentent au maximum 5 % à Kaffrine où elles sont les plus nombreuses, 3 % à Kolda et 2 % à Kaolack. La majorité des producteurs de maïs sont âgés entre 30 et 64 ans. Les jeunes hommes de 15 à 29 ans sont très peu nombreux. Ils sont environ 6 % à Fatick et à Kaolack, près de 7 % à Sédhiou et approximativement 9 % à Ziguinchor. La taille moyenne des ménages s'élève à 12 personnes pour les hommes et à 6 personnes pour les femmes. La plus grande taille moyenne des ménages est observée à Kaolack (16), puis à Fatick (14) et la plus petite à Kolda (9). Cependant, pour les six régions, l'écart est très large. Il va de 2 à 40 personnes dans le sud et de 3 à 36 dans le centre. L'âge médian du chef de ménage s'établit à 53 ans pour les hommes et à 50 ans pour les femmes. Sur les six régions concernées par cette chaîne de valeur, les femmes ne produisent du maïs que dans quatre régions : Kaffrine, Kaolack, Kolda et Sédhiou. Hormis Kolda, où environ 31 % des femmes ont entre 15 et 29 ans, les productrices ont entre 30 et 64 ans. La région de Kolda se distingue également par son fort taux d'analphabétisme masculin (59 %). Dans les autres régions, le taux d'illettrisme parmi les hommes est faible. Les hommes proviennent du daara, particulièrement à Fatick et à Kaffrine. À Ziguinchor, les sortants des écoles franco-arabes sont plus nombreux. À l'exception de Kaolack, où 100 % des femmes qui produisent du maïs viennent du daara, les femmes sont généralement analphabètes.

Financement

Sources et types de crédit : Les ménages du centre sont plus tributaires du crédit en espèces qu'en nature, surtout à Fatick (96 %) et à Kaolack (80 %). Plus on avance vers le sud, plus le pourcentage d'hommes utilisant le crédit en espèces baisse. À Sédhiou, où les ménages utilisent davantage ce type de crédit, il n'est que de 39 %. Le pourcentage de ménages utilisant des crédits en espèces est de 33 % à Kolda et de 21 % à Ziguinchor. Plus des 3/4 des ménages dirigés par des femmes utilisent les tontines comme première source de financement dans le centre. Les pourcentages représentent 100 % des ménages dirigés par des femmes à Kaolack, 91 % à Kaffrine et 74 % à Fatick. En plus des tontines, les femmes font usage des banques et des établissements officiels de crédit singulièrement à Kaolack. Les femmes s'adressent aussi à leurs proches. En plus des organisations non gouvernementales (ONG) peu sollicitées, les chefs de ménage masculins peuvent bénéficier de toutes les sources de crédit. Ces sources incluent les banques et les institutions financières, la famille et les amis, le secteur informel, la microfinance et les tontines, surtout à Kaolack et Kaffrine. Globalement, au sud, aucun ménage dirigé par une femme n'utilise une forme quelconque de ces deux types de crédit dans la chaîne de valeur du maïs. Les ménages du sud dirigés par des hommes utilisent moins de crédit en espèces que les ménages

du centre. Les femmes du sud n'utilisent pas de crédit en espèces et de tontines. Les tontines sont plus utilisées dans le centre, à Kaolack, à Kaffrine et à Fatick.

Épargne : Pour l'épargne, la banque mobile est la source la plus utilisée, notamment dans les régions méridionales. Mis à part les services bancaires mobiles, les ménages utilisent des institutions de microfinance à Kaolack et Kolda. En revanche, 29 % des ménages de Ziguinchor et 6 % de ceux de Fatick comptent sur la thésaurisation comme moyen d'épargne.

Sources de revenus : Les revenus agricoles représentent les 3/4 des revenus des hommes chefs de ménage, sauf à Sédhiou où ils représentent 52 %. Les autres sources de revenus sont diverses, notamment l'élevage, l'artisanat, le transport, les transferts de migrants dans une moindre mesure et d'autres sources. Pour 54 % des femmes chefs de ménage, l'agriculture est la première source de revenus. La seconde source est les transferts d'argent des migrants, en particulier à Fatick (60 %) et à Kaolack (47 %). Ces transferts ne représentent que 10 % pour les femmes de Kaffrine. À Fatick les revenus agricoles représentent 50 % à 100 % des revenus totaux pour 83 % des ménages alors que les revenus agricoles représentent moins de 50 % pour l'ensemble des femmes productrices. À Kaffrine par contre, les revenus agricoles se situent entre 50 % et 100% pour 85 % des ménages dirigés par des hommes. Ils se situent entre 75 % et 100 % pour les ménages que dirigent les femmes.

Accès à la terre, approvisionnement en intrants et opérations culturelles

Les hommes chefs de ménage ont une moyenne de 4,3 parcelles alors que les femmes dans la même position ont une moyenne de 2,3 parcelles. L'écart entre les hommes et les femmes dans le nombre de parcelles est répété dans la surface cultivée. La superficie moyenne des hommes est de 0,81 ha et celle des femmes est de 0,54 ha. Les superficies des hommes en charge du ménage par ordre décroissant se situent à Kaffrine (1,26 ha), Kolda (0,89 ha), Kaolack (0,84 ha), Sédhiou (0,78 ha), Fatick (0,67 ha) et Ziguinchor (0,42 ha). Les superficies des femmes chefs de ménage par ordre décroissant se trouvent à Kaffrine (1,04 ha), Kaolack (0,85 ha), Sédhiou (0,50 ha), Ziguinchor (0,40 ha), Kolda (0,27 ha) et Fatick (0,16 ha). Mis à part Kaffrine et Kaolack, les surfaces cultivées sont plus importantes pour les femmes dans le sud. Kaffrine est la région où sont localisées les surfaces maximales de maïs pour les hommes (12 ha) et les femmes (6 ha). Presque 51 % des hommes chefs de ménage ont moins de 0,5 ha, 32 % entre 0,5 et 1 ha et 15 % entre 1 et 3 ha. Pour les femmes, les chiffres sont respectivement de 64 % pour les superficies de moins de 0,5 ha et de 34 % pour les superficies entre 0,5 et 1 ha. Parmi les producteurs, les hommes possèdent en moyenne 2,8 parcelles et les femmes 1,3. L'écart entre les hommes et les femmes est sensiblement le même que pour les chefs de ménage.

Intrants et opérations culturelles : Les semences viennent principalement des réserves des producteurs, surtout dans le sud. Au centre, outre les réserves personnelles, les producteurs se procurent des semences sur les marchés locaux. Le pourcentage de producteurs utilisant des semences certifiées est particulièrement bas à Fatick (3 %). À Ziguinchor, il est de 7 %. Il est de l'ordre de 11 % à Kaffrine et Kolda et de 19 % à Sédhiou. En dehors de Kaolack et de Sédhiou, dans une moindre mesure, le pourcentage de semences certifiées par rapport à la quantité totale de semences se situe autour de 10 %. Quelle que soit la variété utilisée (précoce, extra précoce ou intermédiaire), les quantités utilisées se rapprochent des quantités recommandées par hectare. Elle est comprise entre 12 et 15 kg/ha pour les variétés précoces et intermédiaires et entre 15 et 20 kg/ha pour les variétés extra précoces.

Les engrais sont obtenus sur les marchés locaux ou par le biais des ménages. Le NPK, un engrais de base, est surtout utilisé pour le maïs dans les régions de Fatick (97 %) et de Kaolack (90 %). Le pourcentage diminue à Kaffrine, Kolda et Sédhiou. L'usage de l'urée suit dans la même tendance. Le pourcentage de producteurs (71 %) utilisant de l'urée et les quantités (243 et 218 kg/ha) sont supérieurs dans les régions de Fatick et de Kaolack. À Sédhiou 37 % des producteurs utilisent de l'urée alors qu'à Kaffrine et Kolda, ce sont les 1/4 ou un peu plus de producteurs qui l'utilisent. Les taux d'utilisation les plus faibles (9 %) et les quantités les plus faibles (84 kg/ha) de l'urée sont enregistrés à

Ziguinchor. Dans cette région, le NPK et l'urée semblent être remplacés par la matière organique (73 %). À l'exception de Sédhiou et de Ziguinchor, les quantités appliquées par hectare se rapprochent de la norme (150–250 kg/ha). Le NPK et l'urée sont appliqués séparément en une application unique. L'utilisation de la matière organique tend à être faible dans les régions où l'usage du NPK et de l'urée est élevé.

Pour la préparation du sol, 47 % des ménages utilisent la traction animale, notamment à Sédhiou et Kaffrine. Toutefois, pour 30 % des ménages, ce travail du sol se fait encore à la main. Seul 20 % utilisent un tracteur. En fonction des régions et du calendrier cultural, les femmes doivent attendre que les hommes terminent le labour avant de pouvoir accéder à l'équipement de traction animale. Le désherbage se fait manuellement ou avec une houe. Les herbicides sont employés à Kolda mais en très petites quantités. La récolte est manuelle (80 %), de même que le battage/égrenage dans le sud. Le battage/égrenage est fortement mécanisé dans le centre, à Kaolack (76 %), à Fatick (52 %) et dans une moindre mesure à Kaffrine (24 %). Dans ces régions la mécanisation coexiste avec le battage/égrenage manuel.

Production et Accès au Marché

La production de maïs atteint une moyenne de 1,2 tonne par hectare (t/ha). Elle est particulièrement importante à Kaffrine (1,7 t/ha) et à Kolda (1,6 t/ha) et très basse à Ziguinchor. Le rendement moyen le plus élevé (1,7 t/ha) est obtenu dans le sud, avec un chiffre record de 2 t/ha à Kolda. On évalue la perte de récolte à 1 % en moyenne. Elle avoisine 2 % à Kolda. Les producteurs consacrent en moyenne 3 % de la production aux semences. Ce taux est singulièrement élevé dans le sud à Kolda et à Sédhiou où 5 % de la récolte est consacré aux semences. Les 3/4 de la production de maïs sont consommés. Seulement 9 % sont vendus. Le reste est utilisé à d'autres fins. Le marché du maïs est surtout développé à Kaolack et à Fatick. Les formes de vente les plus courantes sont la vente directe sur le marché (66 %), la vente en gros avec intermédiaire (22 %) et la vente en bord champ (11 %). Une partie de la production est destinée au marché de l'aviculture. La valeur marchande moyenne de la production s'élève à 127 000 FCFA pour les hommes et 96 000 FCFA pour les femmes dans les quatre régions où elles produisent du maïs. Toutefois, la grande fourchette de 72 000 FCFA à 175 000 FCFA présente une grande variabilité. Les valeurs les plus faibles sont enregistrées à Ziguinchor (72 000 FCFA) et Sédhiou (94 000 FCFA) et les valeurs les plus élevées à Kaolack (159 000 FCFA) et Kolda (144 000 FCFA). Kaffrine se démarque par une performance féminine exceptionnelle. En effet, la valeur de production des femmes (381 000 FCFA) est trois fois supérieure à celle des hommes (121 000 FCFA) dans cette région. L'effet conjugué de la superficie, de l'utilisation de semences certifiées, d'engrais et de matières organiques peut expliquer cette performance.

2.1.3 Chaîne de valeur Riz irrigué

Caractéristiques socio-démographiques

Le nombre total des ménages de la chaîne de valeur touchés par l'étude de référence est de 153, répartis entre les régions de Matam et de Saint-Louis. Leur nombre est quatre fois supérieur à Saint-Louis par rapport à Matam. Ces ménages sont à 98 % dirigés par des hommes à Matam et à 90,5 % par des hommes à Saint-Louis. La proportion de femmes chefs de ménage est relativement élevée à Saint-Louis (9,5 %). Il s'agit en général de ménages constitués d'hommes et de femmes adultes. À Saint-Louis, 95 % des ménages dirigés par des femmes sont composés d'hommes et de femmes adultes. Environ 5 % des ménages ne sont composés que de femmes adultes. À Matam, la taille des ménages dirigés par des hommes est de 9 personnes et de 6 personnes pour les ménages dirigés par des femmes. À Saint-Louis, il y a 11 personnes dans les foyers dirigés par un homme et 10 personnes dans les foyers dirigés par une femme. Le chef de ménage a en moyenne 65 ans pour les ménages dirigés par un homme et 59 ans pour les ménages dirigés par une femme à Matam. À Saint-Louis, il s'agit de 54 ans pour les hommes et de 55 ans pour les femmes respectivement. Les chefs de ménage sont plus

jeunes à Saint-Louis qu'à Matam tant chez les hommes que chez les femmes. Cette observation se confirme lorsqu'on répartit les chefs de ménage en groupes d'âge. En effet, 26 % des chefs de ménage sont âgés de 30 à 44 ans à Saint-Louis contre 4 % à Matam. De plus, 42 % des chefs de ménage ont 65 ans ou plus à Matam, comparativement à 21 % à Saint-Louis. Cette même caractéristique s'observe chez les femmes chefs de ménage où 10 % ont entre 30 et 44 ans à Saint-Louis contre 1 % à Matam. Quant aux producteurs, ils sont majoritairement masculins à Matam (94 %) et à Saint-Louis (90 %). Les femmes représentent 6 % à Matam et 10 % à Saint-Louis.

Education Les chefs de ménage sont moins instruits à Matam qu'à Saint-Louis. Près de 39 % d'entre eux sont analphabètes contre 15 % à Saint-Louis. Cette région se distingue aussi par le pourcentage élevé de chefs de ménage (28 %) qui ont fréquenté l'école franco-arabe et complété le cycle primaire. Par contre, les chefs de ménage de Matam sont plus alphabétisés dans les langues nationales (12 %) qu'à Saint-Louis (4 %). Dans les deux régions, la majorité des chefs de ménage proviennent de l'école coranique, notamment à Saint-Louis. Le taux d'analphabétisme des femmes est particulièrement élevé à Saint-Louis (70 %) comparativement à Matam (47 %). La majorité des chefs de ménage (53 %) dans cette dernière région viennent de l'école coranique. Ce chiffre est de seulement 8 % à Saint-Louis, qui se distingue encore par le nombre élevé de femmes chefs de ménage (22 %) qui ont fréquenté les écoles franco-arabes.

Financement

Sources et types de crédit : Le crédit en espèces est plus fréquent (46 %) à Saint-Louis et à Matam (28 %). Bien qu'il soit moins important que le crédit en espèces, le crédit en nature est exercé dans les deux régions par les hommes plutôt que par les femmes. C'est une source de financement pour 23 % des hommes de Matam.

Dans les ménages dirigés par des femmes, le crédit en nature est 3 fois plus important à Saint-Louis (31 %) qu'à Matam (9 %). À Matam, le crédit en espèces (62 %) est la principale forme de crédit des ménages dirigés par les femmes. Ce type de crédit fait deux fois celui des hommes (28 %) à Matam et celui des femmes à Saint-Louis (29 %). Dans cette chaîne de valeur, le crédit en espèces est habituellement un crédit de campagne accordé par un organisme de financement comme La Banque Agricole. Le crédit en nature est une forme de contractualisation entre les producteurs et les grandes entreprises actives dans la chaîne de valeur riz irrigué. Ces contrats permettent aux petits producteurs, notamment aux femmes de Saint-Louis, d'obtenir des intrants et des services qui sont remboursés en nature (paddy) à la fin de la campagne. Ce type de crédit est courant entre gros et petits producteurs dans la zone de Saint-Louis. À Matam, les principales sources de financement pour les chefs de ménage sont les institutions formelles, telles que les banques. Les prêts accordés par la famille ou les amis et la microfinance sont faibles respectivement de 6 % et de 3 %. Chez les femmes, les prêteurs informels sont la principale source de crédit (52 %), suivis de la famille (9 %) et des institutions de microfinance (9 %). L'utilisation des tontines par les femmes chefs de famille en tant que source de crédit est inexistante à Matam. À Saint-Louis, les institutions formelles sont la principale source de crédit (30 %), suivies de la famille et des amis (20 %) contrairement à Matam.

Le crédit informel à Saint-Louis est de seulement 17 %. Par contre, la microfinance est plus sollicitée à Saint-Louis (10 %) qu'à Matam (3 %). Les femmes chefs de ménage à Saint-Louis ont un plus grand éventail de sources de crédit. Ces sources sont les tontines (24 %), les banques et institutions de financement (18 %), les amis et la famille (17 %), la microfinance (15 %) et enfin le crédit informel (14 %).

Épargne : La banque mobile est la source d'épargne la plus répandue dans les deux régions, pour les hommes comme pour les femmes. Elle est davantage utilisée par les femmes chefs de famille à Matam (52 %) qu'à Saint-Louis (26 %). Chez les hommes chefs de ménage, la banque mobile est plus utilisée à Saint-Louis (23 %) qu'à Matam (12 %). Près de 10 % des hommes à Saint-Louis et 4 % à Matam font de la thésaurisation. Seules les femmes de Saint-Louis font de la thésaurisation (6 %). Les institutions

formelles et la microfinance sont peu utilisées par les hommes en tant que sources d'épargne avec respectivement 8 % à Saint-Louis et 1 % à Matam.

Sources de revenus : Les revenus agricoles représentent moins de 50 % du revenu total de 66 % des ménages à Matam et de 29 % à Saint-Louis. Le pourcentage de ménages dont le revenu agricole se situe entre 50 et 75 % est de 31 % à Saint-Louis et de 29 % à Matam. Les ménages dont le revenu agricole se situe entre 75 et 100 % sont de 40 % à Saint-Louis et seulement de 4 % à Matam. Par conséquent, la part des revenus agricoles dans le revenu total des ménages est plus élevée à Saint-Louis qu'à Matam. Les principales sources de revenus des ménages hommes et femmes à Matam sont l'agriculture, l'élevage et les transferts de migrants. Les femmes tirent d'importants revenus de l'artisanat alors que les hommes tirent 15 % de leurs revenus d'autres activités, probablement de services tels que le commerce. L'agriculture est également la principale source de revenus pour les femmes et les hommes à Saint-Louis. Les transferts migratoires sont importants pour les femmes de Saint-Louis, mais pas autant que ceux de Matam. La deuxième source de revenu la plus importante pour les femmes de la région de Saint-Louis vient des activités non agricoles telles que le petit commerce transfrontalier avec la Mauritanie.

Accès à la terre, Approvisionnement en intrants et Opérations culturales

En moyenne, un homme possède deux parcelles comparativement à une parcelle pour les femmes des deux régions. Ces chiffres sont légèrement variables pour les chefs de ménage à Saint-Louis où les femmes ont 1,8 et les hommes 2,1. Les superficies cultivées en riz irrigué sont plus importantes à Saint-Louis. Dans cette région, les femmes se démarquent avec 1,33 ha tandis que la superficie moyenne pour les hommes est de 0,68 ha. À Matam la superficie est 0,37 ha pour les hommes et de 0,42 ha pour les femmes. Globalement, les superficies mises en valeur par les ménages dirigés par les femmes sont plus grandes que celles des hommes. La majorité des ménages, indépendamment du type de chef, utilisent moins de 0,50 ha dans les deux régions. Ce chiffre est plus élevé à Matam avec presque 86 % pour les hommes et 78 % pour les femmes. Toutefois, il faut noter que 20 % des femmes chefs de ménage à Matam et 30 % des hommes chefs de ménage à Saint-Louis ont une superficie comprise entre 0,5 et 1 ha. La tranche 1–3 ha existe à Saint-Louis avec 11 % des ménages dirigés par les hommes. Les ménages ayant plus de 3 ha se trouvent dans la zone de Saint-Louis et ce sont des femmes (13 %) qui les dirigent.

Intrants et opérations culturales : Les principales sources d'approvisionnement en semences sont, par ordre d'importance, le marché local et les réserves individuelles. Les autres sources d'approvisionnement spécifiques aux régions comprennent les projets, les ONG et les réseaux de producteurs à Matam. À Saint-Louis, ce sont plutôt les programmes semenciers et dans une moindre mesure les réseaux de producteurs. Par rapport aux autres céréales, le riz irrigué est la chaîne de valeur où les semences certifiées sont les plus utilisées. Leur taux d'utilisation est de 53 % dans la zone de Saint-Louis et de 40 % dans la zone de Matam. En conséquence, leur part dans les quantités totales de semences suit les mêmes tendances avec environ 40 % à Matam et 50 % à Saint-Louis. Le semis à la volée sans prégermination et le repiquage à partir de pépinières sont les méthodes de semis pour la plupart des producteurs qui utilisent le tracteur pour préparer le sol. La traction animale est faible. Elle se pratique toujours à Matam avec 5 % de producteurs. Ce qui attire l'attention dans cette région, c'est le travail manuel du sol encore pratiqué par 21 % des producteurs. Les quantités de semences à l'hectare sont de 141 kg à Matam et de 136 kg à Saint-Louis. Ces quantités sont comprises dans la fourchette de 100 à 160 kg recommandée par la recherche.

Pour ce qui est des engrais, le NPK est plus utilisé à Matam (73 %) qu'à Saint-Louis (20 %). Il est habituellement appliqué une fois pour une quantité de 263 kg/ha. À Saint-Louis, la quantité de NPK par hectare est de 234 kg et le pourcentage de producteurs qui l'appliquent une fois (67 %) est plus élevé qu'à Matam. Un pourcentage important de producteurs applique le NPK une deuxième fois, dont 38 % à Matam et de 20 % à Saint-Louis. L'urée est l'engrais le plus utilisé dans la production de riz

irrigué, notamment à Saint-Louis (95 %). Les volumes à l'hectare sont de 308 kg à Matam et de 304 kg à Saint-Louis. Ces quantités sont inférieures à la dose recommandée de 350 kg/ha. Plus de la moitié des producteurs des deux régions l'appliquent à deux reprises. À Saint-Louis, 23 % des producteurs l'utilisent trois fois ou plus. De toutes les chaînes de valeur de céréales, le riz irrigué utilise plus d'herbicides. Cette méthode de désherbage est plus fréquente dans la zone de Saint-Louis (61 %) que dans celle de Matam (9 %). Bien que 39 % des producteurs utilisent le désherbage manuel à Saint-Louis, il est plus prédominant à Matam (91 %). La récolte n'est mécanisée qu'à 24 % à Saint-Louis. La récolte manuelle est plus fréquente dans les deux zones : 73 % à Saint-Louis et 99 % à Matam. En revanche, le battage du riz est mécanisé à 65 % à Saint-Louis alors qu'il est manuel à 84 % à Matam.

Production et accès au marché

Saint-Louis et Matam ont à peu près les mêmes niveaux de rendement du paddy (5 t/ha). Cependant, la production par hectare s'élève à environ 2 tonnes à Matam et 3 tonnes à Saint-Louis. Plus des 3/4 du riz (81 %) produit à Matam sont destinés à l'autoconsommation. À peine 8 % sont destinés au marché. À Saint-Louis, un peu plus de la moitié du riz produit est destiné à la consommation, le 1/3 est commercialisé. La production de semences personnelles est estimée à 2 % à Matam tandis qu'elle est de 1 % à Saint-Louis. La culture du riz irrigué a donné naissance à une industrie florissante de transformation et de commercialisation, surtout dans le delta. C'est dans ce secteur que la plupart des décortiqueuses villageoises et des décortiqueuses privées sont installées. Les grandes unités de transformation et de mise en marché y ont également installé des rizeries. Les différents segments de la chaîne de valeur ont beaucoup bénéficié du soutien de l'État et des partenaires de développement, notamment le marketing et la commercialisation. Les modes d'écoulement varient en fonction des quantités et sont dominés à plus de 50 % par la vente directe sur les marchés à Saint-Louis et dans les autres villes de la vallée (Richard Toll, Rosso, etc.). La vente en gros a un relief particulier à Matam (38 %). À Saint-Louis, outre cette forme de vente, la vente bord champ à un opérateur est relativement fréquente comparée à Matam. Le riz irrigué est aussi très prisé sur les grandes surfaces à Dakar et lors des foires. La valeur marchande du riz est plus élevée pour les femmes que pour les hommes dans les deux régions, bien qu'elle soit faible à Matam. La valeur marchande de la production de paddy chez les hommes (369 000 FCFA) à Saint-Louis est 7 fois celle des hommes (53 000 FCFA) à Matam. Celle des femmes de Saint-Louis (104 000 FCFA) fait 15 fois la récolte des femmes (70 000 FCFA) de Matam et presque 3 fois celle des hommes de Saint-Louis.

2.1.4 Chaîne de valeur Riz pluvial

Caractéristiques socio-démographiques

La chaîne de valeur du riz pluvial combine deux systèmes de culture : le riz de plateau dominé par les hommes et le riz de bas-fond dominé par les femmes. On comprend alors facilement, contrairement au riz irrigué, pourquoi cette chaîne de valeur est dominée à plus de 50 % par les femmes.

Le nombre total de ménages identifiés par l'étude de référence est de 282 répartis entre les trois régions de Sédhiou, de Kolda et de Ziguinchor. Les ménages dirigés par des hommes sont constitués de femmes et d'hommes adultes. Les ménages dirigés par des femmes comptent 70 % de femmes et d'hommes adultes et 30 % de femmes adultes uniquement à Sédhiou et à Ziguinchor. La proportion de ménages ne comprenant que des femmes adultes est particulièrement faible à Kolda. Les ménages dirigés par un homme sont de taille moyenne supérieure aux ménages dirigés par une femme. C'est dans la région de Sédhiou qu'on trouve de grandes familles (11 personnes). Les zones de Ziguinchor et de Kolda ont les mêmes tailles moyenne de ménage (9 personnes). Les ménages dirigés par des femmes ont une taille moyenne plus petite qui varie de 5 personnes environ à Ziguinchor à 7 personnes à Kolda. Les hommes gèrent environ 70 % des ménages. Le pourcentage de femmes chefs de ménage est particulièrement faible à Kolda (0,4 %). Il atteint 5 % à Sédhiou et est particulièrement élevé à Ziguinchor (environ 30 %). L'âge moyen des chefs de famille est compris entre 52,8 et 57,4 ans. Les

jeunes chefs de ménage sont à Sédhiou (53 %). Chez les femmes, les chefs de ménage sont âgés entre 54 et 61 ans. Les chefs de ménage les plus âgés se trouvent à Kolda (61 %). Réparties en groupes d'âge, les catégories sont plus dispersées chez les hommes que chez les femmes. La majorité des chefs de ménage, tout genre confondu, sont âgés entre 45 et 64 ans. Ce constat concerne 100 % des femmes de Kolda, 65 % de Ziguinchor et 57 % de Sédhiou. En dehors de Ziguinchor (61 % des hommes âgés entre 45 et 64 ans), un peu moins de 50 % des hommes chefs de ménage font partie de cette catégorie (45–64). Sédhiou est la région avec 5 % des chefs de ménage hommes qui ont moins de 30 ans. Avec Ziguinchor, ce sont les seules régions à avoir près de 1/4 d'hommes et de femmes ayant entre 30 et 44 ans. Sédhiou est aussi la seule région où 31 % des femmes chefs de ménage ont 65 ans ou plus. La chaîne de valeur du riz pluvial est dominée à plus de 50 % par les femmes sauf à Ziguinchor où les hommes représentent 62 % des producteurs. Les producteurs sont relativement jeunes à Kolda, avec 26 % d'hommes et 15 % de femmes âgés de 15 à 29 ans. La même chose vaut pour les femmes à Sédhiou. La majorité des producteurs, hommes et femmes, sont âgés de 30 à 64 ans. À l'exception de Ziguinchor (16 %), les producteurs âgés de 65 ans et plus constituent une très faible proportion.

Education : Les producteurs de riz pluvial sont en général analphabètes. Dans ces trois régions, l'analphabétisme est davantage répandu chez les femmes que chez les hommes. À Kolda, par exemple, toutes les femmes chefs de ménage sont analphabètes. Du fait de la forte implantation des daara dans la région de Sédhiou, les producteurs issus de ces écoles sont plus nombreux, particulièrement chez les femmes (64 %) que dans les deux autres régions. L'influence du daara est également notable à Kolda où près de 30 % des hommes chefs de ménage proviennent de ces écoles coraniques. À Ziguinchor, ce sont plutôt les écoles franco-arabes qui prennent le pas sur le daara. Environ 84 % des chefs de ménage masculins et 29 % des femmes chefs de ménage ont fréquenté ces écoles. De même, l'école primaire exerce davantage d'influence, en particulier sur les hommes. En ce qui concerne les producteurs, un peu plus du 1/4 est allé à l'école primaire, avec 60 % des producteurs dans cette catégorie à Sédhiou et 42 % à Ziguinchor. Pour les femmes, cette proportion est d'au moins 1/4, sauf à Ziguinchor. Dans les régions de Sédhiou et de Kolda, une bonne partie des femmes est issue de l'école coranique. À Ziguinchor, en revanche, il y a un grand nombre de femmes issues d'écoles primaires et parfois secondaires.

Financement

Sources et types de crédit : Moins de 1/4 des producteurs contractent un prêt pour financer les opérations de cette chaîne de valeur. Font exception les ménages dirigés par les hommes à Kolda (43 %) et les ménages dirigés par les femmes à Ziguinchor (54 %). Le crédit en espèces est le plus demandé. Les établissements de microfinance sont sollicités uniquement à Ziguinchor (27 %) et à Kolda (18 %). Ziguinchor est la région où le crédit est utilisé de manière relativement importante par les femmes. Leurs principales sources sont les ONG (54 %), suivies par la microfinance et les tontines au même niveau (27 %). Excepté Ziguinchor, les taux de crédit chez les femmes sont faibles et les tontines ne constituent pas une source de financement pour elles. Les crédits des femmes viennent de la famille qui est une source importante. La famille compte pour moins du 1/4 de crédit utilisé par des hommes à Kolda. À Sédhiou, près de 31 % des femmes ont recours à d'autres sources de crédit. Les ménages dirigés par des femmes reçoivent des crédits beaucoup moins élevés que les hommes. La différence oscille entre 5 fois plus à Sédhiou et 10 fois plus à Kolda.

Épargne : Ziguinchor et Sédhiou sont les régions où les producteurs ont recours aux banques et aux institutions de microfinance pour économiser leur argent. La banque mobile est la source d'épargne la plus utilisée, sauf à Ziguinchor où seuls environ 16 % des producteurs l'utilisent. La thésaurisation est pratiquée parmi les hommes et les femmes de Sédhiou.

Sources de revenus : La part des revenus agricoles dans le revenu total des ménages varie d'une région à l'autre. La part du revenu agricole est inférieure à 50 % dans la plupart des ménages, notamment les ménages dirigés par des femmes. À Kolda par exemple, 100 % des ménages dirigés par

des femmes ont des revenus agricoles inférieurs à 50 % du total. À Sédhiou, 51 % des ménages dirigés par une femme ont un revenu agricole se situant entre 50 et 75 %. À Kolda, 64 % des ménages dirigés par les hommes ont un revenu agricole entre 75 et 100 %. Par rapport aux autres sources, l'agriculture demeure la principale source sauf chez les ménages dirigés par les femmes à Kolda. Dans cette localité, le revenu agricole est remplacé par les transferts migratoires (54 % contre 21 % de revenu agricole). À Ziguinchor, les transferts migratoires sont également une source de revenus importante pour les femmes. Sédhiou est la seule région où les salaires constituent un complément significatif (28 %) au revenu agricole.

Accès à la terre, approvisionnement en intrants et opérations culturales

Les producteurs et les productrices ont sensiblement le même nombre de parcelles (2). Les femmes et les hommes à la tête de ménages ont également le même nombre de parcelles (3). Cependant, à Ziguinchor, les femmes chefs de ménage ont 5,2 parcelles, ce qui semble compenser leur faible nombre dans cette zone. Les superficies cultivées par les femmes chefs de ménage sont plus grandes que celles des hommes à Sédhiou (1,01 ha vs 0,75 ha) et à Ziguinchor (1,31 ha vs 0,82 ha). Les femmes de Kolda ont la superficie la plus petite (0,33 ha) des trois régions. Elle est 3 fois moins grande que celle des hommes (1,01 ha) dans cette zone. Dans la riziculture pluviale, plus de 60 % des femmes ont une surface inférieure à 0,50 ha contre seulement 49 % des hommes. Le 1/3 des ménages dont la surface se situe entre 0,5 et 1 ha sont dirigés par des hommes. On compte 14 % de femmes dans cette catégorie. Plusieurs chefs de ménage masculins des trois régions ont une surface comprise entre 1 et 3 ha. Sédhiou et Ziguinchor restent les régions où les femmes chefs de famille sont les plus nombreuses. Environ 31 % des femmes chefs de ménage à Sédhiou ont une superficie entre 1 et 3 ha et 30 % des femmes à Ziguinchor ont plus de 3 ha.

Intrants et opérations culturales : En matière de semences, les principales sources sont les réserves des producteurs dans plus de 80 % des cas. Moins de 10 % des producteurs s'adressent au marché local. À Kolda, environ 8 % des producteurs se procurent des semences auprès de projets/ONG et 6 % auprès d'un programme du gouvernement à Ziguinchor. Les quantités de semences par hectare vont de 89,7 kg (Ziguinchor) à 109,3 kg (Kolda). Elles répondent aux recommandations de la recherche (80–120 kg/ha) même si elles sont inférieures aux quantités de semences utilisées en riziculture irriguée. Moins de 20 % des producteurs utilisent des semences certifiées et le pourcentage de semences certifiées dans la quantité totale de semences est inférieur à 20 %. Pour le mode de semis, chaque région utilise une méthode spécifique. À Sédhiou 75 % des producteurs sèment à la volée sans prégermination alors que le repiquage est le plus pratiqué à Ziguinchor (93 %). Kolda est la zone où se trouve une large gamme de méthodes de semis. Le semis à la volée avec prégermination est pratiqué par 20 % des producteurs, le semis mécanique par près de 21 % et le semis à la volée sans prégermination par 17 %. Environ 35 % des producteurs emploient d'autres méthodes non spécifiées. Contrairement à la riziculture irriguée, l'usage du tracteur pour la préparation du sol est peu fréquent.

La préparation manuelle est la première méthode la plus répandue dans les trois régions, notamment à Ziguinchor où elle est la seule méthode comptant près de 96 % de producteurs. Le tracteur, deuxième méthode, est employé à Kolda (46 %) et à Sédhiou (30 %). Ce taux d'utilisation du tracteur est nettement inférieur à celui de la riziculture irriguée (+60 % des producteurs). La traction animale est la dernière méthode utilisée avec moins de 15 % des producteurs de Sédhiou et Kolda. Kolda (43 %) et Sédhiou (31 %) sont les localités dans lesquelles la NPK est utilisée. Le nombre d'utilisateurs à Ziguinchor s'élève à 2 %. Les quantités sont utilisées en une seule application, sauf à Kolda où un nombre important de producteurs l'appliquent deux (21 %) et trois fois (33 %). Les quantités les plus faibles sont enregistrées à Sédhiou (93 kg/ha) et les plus fortes à Kolda (146 kg/ha). Il convient de signaler dans cette chaîne de valeur que les quantités de NPK par ha sont inférieures à la norme de 200 kg/ha recommandée par la recherche. Quant à l'urée, environ 22 % des producteurs s'en servent avec de grandes disparités régionales. Presque 34 % des producteurs de Sédhiou utilisent cet engrais

tandis que seulement 3,4 % l'utilisent à Ziguinchor. Kolda avec 28 % est à mi-chemin. Les quantités employées sont 121 kg/ha à Kolda, 113 kg/ha à Sédhiou et 108 kg/ha à Ziguinchor. Ces quantités sont également inférieures à la moyenne de 183 kg/ha notée dans la zone d'influence du projet. La majorité des producteurs appliquent de l'urée une fois à Sédhiou et à Kolda. Toutefois, 91 % des producteurs à Ziguinchor, 27 % à Kolda et 22 % à Sédhiou ont répandu de l'urée à trois reprises ou plus. Contrairement au NPK et à l'urée, la matière organique est rarement utilisée à Sédhiou et à Kolda. Ziguinchor est la zone qui emploie plus de matière organique (71 %) que de NPK et d'urée. L'utilisation se fait généralement en une seule fois. Kolda est le seul endroit où 1/3 des producteurs utilisent des herbicides. Dans les autres régions de Sédhiou et de Ziguinchor, le taux est de moins de 10 %. La méthode de désherbage la plus répandue est le désherbage à la main. Mis à part Kolda où environ 31 % des producteurs utilisent la machine, le désherbage est plus que 80 % manuel. Il en est de même du battage du paddy.

Production et accès au marché

La région de Kolda se distingue des autres régions par ses performances remarquables. Elle a la plus grande production de riz à l'hectare (2 tonnes) et le rendement le plus élevé (1,5 tonne). Ces performances résultent de l'utilisation intensive d'engrais, d'urée, d'herbicides, de semences certifiées et de la mécanisation croissante du désherbage, de la récolte et du battage. La production de riz à l'hectare à Sédhiou (622 kg) et à Ziguinchor (555 kg) est de moins de 1 tonne. Il en est de même pour les rendements de l'ordre de 1 tonne. La production est destinée à l'autoconsommation à Sédhiou et à Ziguinchor. La part destinée au marché est infime, respectivement 0,1 % à Sédhiou et 0,5 % à Ziguinchor. Kolda est la seule région où 68 % de la production est acheminée vers le marché. La production semencière représente une part importante de la récolte. Elle est de 12 % à Sédhiou, de 8 % à Kolda et de 7 % à Ziguinchor. Compte tenu de la quantité insignifiante de riz vendu à Sédhiou, les producteurs n'ont élaboré aucune stratégie d'écoulement spécifique en dehors du marché local. À Kolda, la vente bord champ (70 %) et la vente aux grossistes (23 %) sont les plus communes. À Ziguinchor, la totalité du peu de riz écoulé est vendue à des coopératives. À l'exception de Kolda où la vente de riz génère une valeur de 620 150 FCFA chez les hommes, la valeur marchande de la récolte des femmes et des hommes est partout inférieure à 10 000 FCFA reflétant les volumes insignifiants de récolte écoulés.

2.1.5 Chaîne de valeur mangues

Caractéristiques socio-démographiques

Le nombre de ménages concernés par la chaîne de valeur de la mangue s'élève à 184. Ces ménages sont répartis dans huit régions. Les trois régions du sud (Sédhiou, Kolda et Ziguinchor) représentent 59 % du total. Les ménages sont constitués de femmes et d'hommes adultes ou de femmes adultes uniquement. La majorité de ces ménages ont à leur tête des hommes (90 %). Les ménages dirigés par des femmes constituent environ 10 %. De même, 83 % des producteurs sont des hommes. Les femmes représentent seulement 17 %. Les femmes et les hommes dirigent des ménages qui ont sensiblement la même taille (11 personnes et 10 personnes). L'âge moyen des chefs de ménage dirigés par les hommes et les femmes est de 54 ans. La majorité des chefs de ménage des deux genres sont âgés de 45 à 64 ans. Les hommes (59 %) sont plus nombreux que les femmes (45 %) dans ce groupe. Le groupe des 30 à 44 ans est davantage représenté parmi les femmes (27 %) que parmi les hommes (17 %). Les jeunes âgés de 15 à 19 ans sont 8 % de femmes et 2,3 % d'hommes. Les chefs de ménage de 65 ans ou plus comptent pour 22 % des hommes et 28 % des femmes. La majorité des producteurs se trouvent dans la tranche d'âge 30–64 ans. Les hommes y sont plus nombreux (78 %) que les femmes (77 %). Les producteurs de 65 ans ou plus représentent 19 % des hommes et 15 % des femmes.

Education : Sur le plan de l'éducation, près de 30 % des femmes chefs de ménage sont analphabètes, contre seulement 9 % chez les hommes. Le daara est le principal établissement d'enseignement d'où

proviennent les hommes (50 %). Les femmes chefs de famille sont majoritairement issues de l'école franco-arabe (30 %). Le pourcentage des chefs de ménage ayant fréquenté l'école primaire, même s'ils n'ont pas complété le cycle, est plus important chez les hommes (25 %) que chez les femmes (10 %).

Financement

Sources et types de crédit : Pour financer leurs activités, les ménages recourent davantage au crédit en espèces qu'en nature, en particulier les ménages dirigés par des hommes (45 %) que par des femmes (39 %). Pour les hommes, les sources de financement sont variées. Elles comprennent les banques et les institutions formelles de crédit (13 %), le crédit informel (13 %), les amis ou la famille (17 %), la microfinance (10 %) et les tontines (7 %). Chez les ménages dirigés par des femmes, les tontines sont la première et unique source significative de financement (38 %). Par ailleurs, les montants des prêts contractés par les hommes (314 315 FCFA) sont près de sept fois les montants alloués aux femmes (46 957 FCFA).

Épargne : La banque mobile est le mécanisme d'épargne le plus utilisé par les femmes et les hommes. Seuls les hommes ont recours aux banques et aux institutions de microfinance comme sources d'épargne. L'une des caractéristiques de la chaîne de valeur mangue est le taux élevé de thésaurisation (24 %) chez les femmes. Très peu d'hommes utilisent ce moyen d'épargne.

Sources de revenus : La part du revenu agricole dans le revenu global des ménages est importante pour les producteurs de mangues, en particulier les femmes. Environ 62 % des ménages dirigés par des femmes ont un revenu agricole qui se situe entre 75 et 100 % du revenu total. Cette proportion est de 40 % des ménages dirigés par des hommes. Les ménages ayant un revenu agricole inférieur à 50 % du revenu total représentent 1/3 des ménages indépendamment du genre. Comparée aux autres sources, l'agriculture demeure la principale source de revenus des ménages (65 %) dans la chaîne de valeur mangue. Le transport est la deuxième source de revenu par ordre d'importance pour les femmes (15 %). À la différence des chaînes de valeur céréalières, les transferts migratoires sont négligeables. Ils sont respectivement de 6 % chez les ménages dirigés des hommes et de 5 % chez les ménages dirigés par les femmes. Il convient de noter que les ménages dirigés par un homme ont d'autres sources de revenu importantes (12 %).

Accès aux plantations

Les hommes ont environ 3 parcelles et les femmes productrices 2 parcelles. Ce chiffre augmente avec le statut des chefs de ménage, en particulier chez les femmes qui obtiennent 3,3 parcelles contre 3 pour les hommes. Les plantations de mangues couvrent en moyenne 0,86 ha par ménage. Sauf à Ziguinchor où les femmes occupent en moyenne 0,26 ha, la mangue est essentiellement une culture dominée par les hommes. Les grandes plantations se trouvent à Sédhiou avec 1,63 ha suivi de Ziguinchor (0,93 ha) et Kolda (0,82 ha). Le nombre moyen de manguiers par plantation pour les trois régions est de 79, ce qui est plus faible que la norme de 100 à 150 pieds/ha. Le nombre de pieds par plantation est nettement plus élevé à Ziguinchor (115) qu'à Sédhiou (62) et à Kolda (60). Pour donner un ordre de grandeur, le nombre de pieds de manguiers à Ziguinchor fait 1,9 fois le nombre de pieds dans les autres régions. Autrement dit, la densité est plus importante à Ziguinchor.

Production et accès au marché

Pour illustrer la production et l'utilisation de la récolte de mangues, les trois régions du sud représentant 59 % de la production totale de mangues dans la zone d'influence de l'activité Dooleel Mbay ont été ciblées. La plus grande production est enregistrée en Kolda (3 661 kg/ha), suivie par Sédhiou (2 507 kg/ha). En dépit d'une plus forte densité, la production (1 685 kg/ha) et le rendement (2 211 kg/ha) sont plus faibles à Ziguinchor. Sédhiou a le plus grand rendement (3 363 kg/ha). Il semble que ces différences de production et de rendement soient liées à une différence de variétés entre les trois régions. Kolda (66 %) et Sédhiou (47 %) sont les régions dans lesquelles la mangue est consommée en grande partie. À Ziguinchor, plus des 3/4 de la production de mangues sont destinés

au marché. Sédhiou arrive en seconde position avec un peu plus de la moitié (52 %). Seulement environ 1/3 de la récolte est commercialisée à Kolda. La valeur marchande de la production est estimée à 158 000 FCFA chez les hommes et à 162 000 FCFA chez les femmes. Ces chiffres cachent des disparités régionales. La valeur marchande est faible à Sédhiou, singulièrement chez les femmes (55 000 FCFA) alors qu'elle fait 2,5 fois la valeur de la production des hommes à Kolda. Pour les petits producteurs, les ventes sont réalisées dans les marchés locaux et à l'extérieur, en particulier à Dakar. Pour les grandes entreprises de production et de transformation privées, le marché d'exportation est le plus ciblé. La maturité précoce de certaines variétés du sud donne l'avantage à la mangue de Casamance sur la mangue de Niayes sur les grands marchés urbains de Dakar et des grandes villes.

2.1.6 Chaîne de valeur du maraîchage

Caractéristiques socio-démographiques

À la différence des céréales et de la mangue, la chaîne de valeur du maraîchage est dominée par les femmes, qui représentent environ 72,5 % des producteurs. Les hommes ne comptent que pour 27,5 %. Un total de 567 foyers a été inclus dans l'étude de base. Le gombo est produit par 27 % des ménages, les oignons par 20 % et les tomates par 17 %. Les autres légumes non précisés constituent 10 % des ménages. Quatre-vingt-trois pour cent (83 %) des ménages sont dirigés par des hommes, contre 17 % par des femmes. Les ménages ayant à leur tête des hommes comprennent tous des hommes et des femmes adultes. Les ménages dont le chef est une femme sont à 88% composés de femmes et d'hommes adultes et à 12 % de femmes adultes seulement. Le ménage moyen compte 9 personnes et est le même pour les deux genres. L'âge moyen s'élève à 57 ans pour les femmes et à 54 ans pour les hommes. Les hommes chefs de ménage sont en moyenne plus jeunes. Quant aux producteurs, les femmes dont 22 % sont âgées entre 15 et 29 ans sont plus jeunes que les hommes (8 %). La majorité des producteurs se trouvent dans le groupe des 30 à 64 ans et sont répartis entre 84 % des hommes et 73 % des femmes. Par ailleurs, les producteurs âgés de 65 ans et plus sont peu nombreux

Education : S'agissant de l'éducation, le taux d'analphabétisme atteint 57 % chez les femmes chefs de ménage et 15 % chez les hommes chefs de ménage. Les hommes sont issus des écoles franco-arabes dans 19 % des cas et de l'école primaire dans 8 % des cas. Très peu (8 %) sont alphabétisés en langues locales. Les femmes chefs de ménage viennent du daara (18 %), des écoles franco-arabes (13 %) et de l'école primaire (10 %) même si elles n'ont pas terminé le cycle. Le pourcentage de femmes qui font partie de ce groupe est de 6 %. La plupart des producteurs hommes (38 %) viennent du daara et les femmes (20 %) des écoles coraniques. La proportion de femmes productrices qui sont allées à l'école primaire est de 22 %.

Financement

Sources et types de crédit : Le crédit en espèces domine. Les hommes (45 %) sont plus susceptibles que les femmes (43 %) d'avoir recours à ce type de crédit. Le crédit en nature est marginal (moins de 10 %). Les sources de crédit sont diverses pour les hommes, mais contribuent à des pourcentages peu élevés. Ces sources sont les amis et les parents (18 %), les banques et les institutions formelles de crédit (17 %), les prêteurs informels (12 %), les tontines (12 %) et la microfinance (11 %). Les principales sources de crédit pour les femmes chefs de ménage sont les tontines (30 %) et la microfinance (11 %). Les hommes contractent des dettes (289 899 FCFA) près de quatre fois plus que les femmes (74 379 FCFA).

Epargne : Contrairement aux chaînes de valeur céréalières, la banque mobile est moins utilisée comme véhicule d'épargne dans le maraîchage. Chez les hommes où elle est la plus utilisée, elle n'est que de 19 %. Le taux d'utilisation des services bancaires mobiles par les femmes est deux fois moins élevé (9 %). Par ailleurs, les hommes utilisent également la banque et la microfinance pour déposer leur épargne. Une manière courante d'épargner pour les femmes est de thésauriser les fonds (11 %).

Sources de revenus : Pour 44 % des ménages dirigés par des femmes et 36 % des ménages dirigés par des hommes, les revenus agricoles constituent moins de 50 % du revenu total. La proportion de ménages pour lesquels les revenus agricoles sont compris entre 50 et 75 % est plus élevée chez les hommes (28 %) que chez les femmes (26 %). Il en va de même pour la tranche 75–100 %, où 35 % des ménages dirigés par des hommes et 30 % des ménages gérés par des femmes se trouvent dans cette catégorie. L'agriculture demeure la source primaire de revenus pour les hommes (60 %) et pour les femmes (56 %). D'autres sources de revenu non précisées comptent pour 12 % des hommes. Chez les femmes, les transferts migratoires sont une source de revenu supplémentaire (11 %) ainsi que d'autres sources de revenu non définis (13 %).

Accès à la terre, approvisionnement en intrants et opérations culturales

Les producteurs (hommes) ont en moyenne 2 parcelles, tandis que les productrices ont 1 parcelle. Cette tendance se reflète dans les chefs de ménage où les hommes ont une moyenne de 4 parcelles contre 3 pour les femmes. La superficie moyenne des ménages s'élève à 0,33 hectare. Il s'agit de l'une des plus petites superficies de toutes les chaînes de valeur agricoles. La surface moyenne consacrée aux oignons à Saint Louis et à Ziguinchor est de 0,21 ha pour les hommes et de 0,37 ha pour les femmes. Cette spéculation est davantage produite par des femmes dans la zone de Saint-Louis (0,64 ha) et par des hommes dans la zone de Ziguinchor (0,23 ha). La tomate est produite dans les zones de Kaolack, de Saint-Louis et de Ziguinchor. La superficie moyenne qui lui est consacrée est de 0,41 ha pour les hommes et de 0,27 ha pour les femmes. Les hommes sont les principaux producteurs de tomates à Kaolack sur la plus grande surface (0,84 ha) dédiée à cette culture. À Saint-Louis, ce sont les femmes qui cultivent la tomate sur la moitié de cette superficie (0,42 ha). Les superficies consacrées à cette spéculation à Ziguinchor sont les plus faibles avec 0,22 ha chez les hommes et 0,12 ha chez les femmes. L'aire dédiée au gombo est la plus étendue du point géographique. C'est une culture féminine par excellence. Le gombo est produit par les femmes dans le centre et dans le nord. Kaolack est la région de choix avec 3,24 ha, suivie par Matam (0,59 ha), Sédhiou (0,34 ha), Kolda (0,33 ha) et finalement Ziguinchor (0,22 ha). Chez les hommes, la superficie varie de 0,56 ha à Kaolack à 0,04 ha à Sédhiou. Elle est répartie sur 0,23 ha à Kolda, 0,21 ha à Matam et 0,19 ha à Ziguinchor. L'aubergine douce est une spéculation à dominante féminine dans le nord (Saint-Louis) sur une moyenne de 0,59 ha. L'aubergine amère est une spéculation principalement masculine dans le sud (Ziguinchor) sur une superficie moyenne de 0,27 ha.

Intrants et opérations culturales :

Semences et engrais : Le maraîchage est une chaîne de valeur où les semences certifiées sont les plus utilisées pour toutes les cultures. Le taux d'utilisation est particulièrement élevé à Saint-Louis pour l'oignon (80 %) et à Saint-Louis (81 %) et à Ziguinchor (61 %) pour la tomate. La source primaire d'approvisionnement en semence est le marché local. Cependant, les producteurs dans le sud (surtout à Sédhiou et à Ziguinchor) utilisent des réserves personnelles de semences pour le gombo. C'est pourquoi l'utilisation de semences certifiées pour cette spéculation baisse par rapport à l'oignon et à la tomate. S'agissant du semis, le repiquage à partir de pépinières est plus répandu pour l'oignon et la tomate. À Kaolack, le repiquage est associé au semis à la volée avec prégermination pour la tomate. En ce qui a trait au gombo, les méthodes de semis sont plus variées. Elles associent le repiquage, le semis avec prégermination et le semis mécanique à Kolda. Dans le reste, le semis à la volée sans prégermination est commun, de même que d'autres méthodes tels que le semis en poquet.

Le NPK est plus utilisé à Kaolack sur les tomates (87 %) et sur le gombo (46 %) et à Ziguinchor sur l'aubergine amère. Un peu plus de 1/3 des cultivateurs l'utilisent pour l'oignon et la tomate à Saint-Louis. Pour le reste, le taux d'utilisation ne dépasse pas 20 %. Le NPK est appliquée une fois sauf à Saint-Louis et Matam où il est utilisé deux fois. À Ziguinchor, il est appliqué plus de deux fois. Les producteurs de Saint-Louis l'appliquent deux fois sur l'oignon (60 %) et la tomate (50 %). À Matam c'est sur le gombo (37 %). À Ziguinchor, le NPK est appliqué trois fois sur la tomate (94 %), le gombo

(62 %) et l'aubergine amère (97 %). Les quantités sont élevées pour l'oignon (250 kg/ha) et l'aubergine amère (289 kg/ha). Elles sont faibles sur la tomate à Kaolack (60 kg/ha) et à Saint-Louis (68 kg/ha). Elles sont également faibles sur le gombo dans les régions du sud, particulièrement à Ziguinchor (57 kg/ha). Kaolack et Matam sont les zones dans lesquelles de grandes quantités de NPK sont épandues (110 et 111 kg/ha). L'urée est plus couramment employée sur les oignons et les tomates. C'est dans le nord qu'il y a le plus grand nombre d'utilisateurs et de quantités. À Saint-Louis 73 % des producteurs d'oignons appliquent 234 kg/ha d'urée en deux applications. À Ziguinchor, la deuxième région la plus prolifique de production d'oignons, l'urée, à la différence de NPK, n'est pas utilisée. Parmi les trois régions productrices de tomates, Saint-Louis se distingue par le pourcentage d'utilisateurs (73 %) et la quantité d'urée par hectare (239 kg/ha). Kaolack suit en termes de pourcentage d'utilisateurs (71 %) mais enregistre la plus faible quantité (47 kg/ha) derrière Ziguinchor (164 kg/ha). Malgré la quantité d'urée par hectare, Ziguinchor présente la plus faible proportion d'utilisateurs sur la tomate (38 %). L'urée est également utilisée sur le gombo dans les cinq régions de prédilection en plus petites quantités que l'oignon et la tomate. Celles-ci vont de 92 kg/ha à Sédhiou à 137 kg/ha à Kaolack. Il en va de même pour le pourcentage d'utilisateurs allant de 10 % à Matam à 32 % à Ziguinchor. L'aubergine douce est cultivée à petite échelle à Saint-Louis (20 %) et la quantité d'urée est de 60 kg/ha. L'aubergine amère est produite par 56 % des producteurs dans la zone de Ziguinchor avec une quantité d'urée par hectare de 172 kg.

La matière organique comme substitut : Ziguinchor est par excellence la région où l'utilisation de la matière organique sur les cultures maraîchères est la plus importante de toute la zone d'influence de l'activité Dooleel Mbay. C'est 4 fois plus que dans le nord pour l'oignon, 11 fois plus pour la tomate et 10 fois plus pour le gombo. Ce ratio tombe à 2 fois plus par rapport aux autres régions du sud (Sédhiou et Kolda) sur le gombo. De plus, l'utilisation de la matière organique à Ziguinchor est sans commune mesure avec celle des engrais chimiques (NPK et urée). Par exemple, près de 98 % des producteurs utilisent de la matière organique sur les oignons, alors que le NPK est de 2 % et l'urée de 0. Sur la tomate, il s'agit de 96 % contre 23 % pour le NPK et 38 % pour l'urée. Le rapport suit la même tendance pour le gombo. Les producteurs de Ziguinchor utilisent la matière organique en trois applications ou plus sur l'oignon, la tomate, le gombo et l'aubergine amère où le taux d'emploi est de 90 %. La région de Kaolack est la seconde zone où la matière organique est davantage utilisée sur la tomate (45 %) et sur le gombo (70 %).

Opérations culturales : Le désherbage manuel est la méthode la plus courante dans toutes les régions avec plus de 80 % des producteurs et productrices. Toutefois, les herbicides sont relativement plus répandus en culture maraîchère qu'en agriculture pluviale. Ils sont employés plus au nord à Saint-Louis qu'au sud (Ziguinchor) même si leur échelle d'utilisation à Saint-Louis est relativement petite avec un peu plus de 1/3 de producteurs utilisant les herbicides. La récolte des légumes se fait à la main.

Production et accès au marché

En général, la productivité des cultures maraîchères est exceptionnelle par rapport à celle des céréales et de la mangue. Les rendements les plus élevés ont été relevés sur le gombo à Matam (45 t/ha), la tomate à Kaolack (32 t/ha) et l'oignon à Ziguinchor (20 t/ha). Le rendement le plus faible a été observé à Sédhiou sur le gombo (9 t/ha). Les marges de progression du rendement sont importantes pour toutes les cultures, notamment le gombo. Ces rendements exceptionnels dans la zone nord et centre sont liés, entre autres, à l'effet conjugué des fertilisants chimiques (NPK et urée) et de la matière organique. Au sud, le NPK est le seul fertilisant chimique le plus utilisé. La performance du maraîchage met en évidence l'intensité de cette chaîne de valeur par rapport aux cultures céréalières (sauf le riz irrigué). Elle souligne également la productivité élevée des producteurs, particulièrement des femmes qui constituent la majorité de la chaîne de valeur. Globalement, la production de légumes est destinée au marché même si la part de la consommation propre est importante et varie en fonction de la spéculation et des régions. Par exemple, à Saint-Louis, environ 68 % de la production maraîchère est destinée au marché, tandis qu'elle est de 62 % à Ziguinchor et de 52 % à Kaolack. À l'échelle de la

chaîne de valeur, par contre, seulement 49 % de la production d'oignons est vendue en raison de la forte consommation à Ziguinchor (52 %). Ce pourcentage est de 70 % pour les tomates parce que la consommation est faible partout sauf Kaolack (34 %). Malgré sa part de marché relativement importante (54 %), le gombo est une spéculation, dont une grande partie est consommée, notamment à Kaolack (40 %) et à Matam (42 %). Les aubergines douces de Saint-Louis et les aubergines amères de Ziguinchor sont destinées à plus de 60 % au marché.

La valeur de la production des femmes dépasse celle des hommes dans toutes les régions à l'exception de Ziguinchor et Sédhiou. À Ziguinchor, la valeur de production des hommes pour l'aubergine amère et le gombo est plus élevée que celle des femmes. À Sédhiou, il s'agit du gombo. En termes de grandeur, la valeur de la production féminine (3 754 078 FCFA) est 26 fois supérieure à celle des hommes (146 565 FCFA) pour les tomates à Kaolack. Elle est 12 fois plus élevée pour l'oignon à Ziguinchor (1 575 331 FCFA pour la production féminine contre 133 837 FCFA pour la production masculine) et 5 fois plus élevée pour le gombo à Kaolack (1 143 579 FCFA pour la production féminine contre 212 309 FCFA pour la production masculine). Sauf à Kolda, c'est particulièrement sur le gombo et l'aubergine amère dans le sud, que les hommes sont plus performants que les femmes. En effet, la valeur de la production masculine de gombo est le double de celle des femmes à Ziguinchor. Les valeurs les plus petites pour les hommes (294 188 FCFA) et pour les femmes (146 253 FCFA) sont observées sur le gombo à Sédhiou. Sédhiou se distingue aussi par son rendement et sa production qui figurent parmi les plus faibles pour cette spéculation. Toutefois, la plus faible valeur de production de toutes les spéculations a été enregistrée parmi les hommes (212 309 FCFA) sur le gombo à Kaolack. La culture maraîchère est de loin la chaîne de valeur la plus profitable pour les hommes et les femmes, mais encore plus pour les femmes. C'est ce qu'indiquent les marges brutes à l'hectare pour les femmes (4 210 207 FCFA) et les hommes (4 006 718 FCFA). Pour ce qui est des ventes, 83 % des producteurs vendent directement sur les étals des villages, sur les marchés hebdomadaires ou dans les rues.

2.1.7 Chaîne de valeur des petits ruminants

Caractéristiques socio-démographiques

L'étude de référence dans la zone d'influence de l'activité Dooleel Mbay a visé 1 855 ménages élevant de petits ruminants dans les huit régions du projet. Toutefois, l'élevage de petits ruminants est essentiellement développé dans quatre régions qui représentent 49 % des ménages. Ces régions sont dans l'ordre d'importance Kaolack (351 ménages), Kolda (330), Saint-Louis (289) et Sédhiou (225). La région de Matam, que l'on considère comme une zone d'élevage, compte l'un des plus faibles nombres de ménages d'éleveurs (171) devant Ziguinchor (155). Globalement, ces ménages sont à 94 % dirigés par des hommes âgés de 53 ans et à 6 % par des femmes âgées de 56 ans. Les ménages ayant à leur tête des hommes sont tous composés de femmes et d'hommes adultes. Les ménages dirigés par des femmes comptent 83,5 % de femmes et d'hommes adultes et 16,5 % de femmes adultes uniquement. La taille moyenne du ménage s'élève à 11 personnes pour les hommes et à 9 personnes pour les femmes. La majorité des hommes chefs de ménage (57 %) sont âgés entre 45 et 64 ans. Les chefs de ménage âgés de 30 à 44 ans représentent 23 % tandis que les chefs de ménage âgés de 65 ans ou plus, 19 %. Tout comme les hommes, la plupart des femmes chefs de ménage (54 %) sont âgées entre 45 et 64 ans. Cependant, le pourcentage de femmes chefs de ménage entre 30 et 44 ans (18 %) est inférieur à celui des hommes (23 %). Les chefs de ménage de 65 ans ou plus sont plus élevés chez les femmes (27 %). Ces données permettent de déduire qu'en général, les chefs de ménage masculins sont plus jeunes que les femmes. Ces caractéristiques sont identiques chez les producteurs. Elles montrent que l'élevage des petits ruminants est dominé par les hommes (54 %) âgés de 30 à 64 ans. En revanche, la proportion d'éleveurs âgés de 15 à 29 ans est plus élevée chez les femmes (20 %) que chez les hommes (5 %). Le pourcentage de personnes de 65 ans ou plus est de 10 % pour les hommes et de seulement 3 % pour les femmes.

Education : En matière d'éducation, 65 % des femmes chefs de ménages sont analphabètes. Seulement 13 % et 11 % viennent respectivement du daara (école coranique) et de l'école primaire, même s'ils n'ont pas fini le cycle. Dans 51 % des cas, les hommes chefs de ménage proviennent du daara et dans 12 % de l'école franco-arabe. Le taux d'analphabétisme parmi les hommes est relativement bas (20 %). On retrouve les mêmes caractéristiques chez les producteurs. Ce sont 48 % d'hommes et 39 % de femmes issus de l'école coranique. Le pourcentage d'élèves ayant fait l'école élémentaire est faible. Le pourcentage est le même (11 %) pour les hommes et les femmes. Il convient de noter qu'un petit nombre d'élèves, en particulier les femmes (9 %) ont pu atteindre le collège par rapport à 7 % d'hommes.

Financement

Sources et types de crédit : Le crédit en espèces est le type de crédit le plus commun, surtout parmi les femmes (52 %). En ce qui concerne les hommes, le crédit en espèces (48 %) est combiné avec le crédit en nature (10 %). Très peu de femmes (6 %) font usage du crédit en nature. Le crédit en nature pour les hommes provient principalement de la famille et des amis (20 %). Les autres sources incluent les banques et autres structures de crédit formelles (16 %) et les prêts informels (15 %). La microfinance, qui représente 10 %, est aussi importante que les tontines chez les hommes. Les tontines sont la première source de financement pour les femmes (36 %), suivies par le crédit formel (11 %). Une minorité de femmes (8 %) s'adressent aux organismes de microfinance. Le montant du crédit octroyé aux femmes (528 978 FCFA) est deux fois celui des hommes (265 092 FCFA). Ces crédits sont utilisés, entre autres, pour l'achat d'animaux, d'intrants comme les aliments du bétail et pour les soins vétérinaires.

Epargne : La banque mobile, véhicule commun pour l'épargne des éleveurs, est plus utilisée par les hommes (24 %) que par les femmes (20 %). En outre, 9 % des hommes utilisent aussi les banques et d'autres structures formelles, tandis qu'un petit nombre de femmes (1 %) confient leur épargne à ces structures formelles. La thésaurisation (3 %) est la seconde méthode d'épargne la plus répandue pour les femmes, mais à très petite échelle (3 %). Les hommes utilisent aussi la thésaurisation comme troisième alternative selon le même degré (3 %) que les femmes.

Sources de revenus : En général, l'élevage des petits ruminants est intégré dans les ménages et constitue une source de revenu facile à mobiliser. Néanmoins, la principale source de revenu demeure l'agriculture, bien que son pourcentage du revenu total varie d'un ménage à l'autre. En effet, pour 62 % des ménages dirigés par les femmes, les revenus agricoles représentent moins de 50 % du revenu total. Parmi les hommes chefs de ménage, c'est un peu moins de 1/3 des ménages qui se trouvent dans cette tranche de revenus. Les revenus agricoles sont plus importants chez les hommes que chez les femmes. Près de 30 % des ménages dirigés par des hommes et 24 % des ménages dirigés par des femmes ont un revenu agricole compris entre 50 et 75 % du revenu total. Le pourcentage de ménages dont le chef est un homme (39 %) dans la tranche supérieure de 75 à 100 % est presque le triple de celui des femmes (14 %). En dehors de l'agriculture, la deuxième source de revenus est le cheptel (10 %). Les sources de revenus sont plus variées chez les femmes et incluent les transferts de migrants (19 %) et l'élevage (11 %). On trouve d'autres sources de revenu non précisées (11 %) aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Production et accès au marché

Les ménages achètent environ 2 fois plus de moutons que de chèvres pour l'élevage dont l'embouche ovine entre autres. Les données montrent que les apports de la reproduction sur le cheptel des ménages est de 69% pour les chèvres et, à un degré moindre, de 62% pour les moutons. À Matam, c'est 4 fois plus (21 moutons par ménage contre 5 chèvres par ménage). Ziguinchor est la seule région où le rapport s'inverse en faveur des moutons (85 vs 75 chèvres). Les ménages tendent à offrir davantage de chèvres (13) que de moutons (8) en cadeau ou à d'autres fins. En termes de ventes, les ménages vendent autant des chèvres que de moutons. Mis à part Kolda et Ziguinchor, les moutons

gènèrent 3 fois plus de revenus que les chèvres. La proportion est de 1 à 4 à Matam et de 1 à 5 à Saint-Louis. Chez les femmes, le ratio est de 1 à 2 sauf à Sédhiou, où il est de 1 à 1. À Saint-Louis, il est de 1 à 3. Les hommes tirent deux fois plus de revenus (254 547 FCFA) que les femmes (106 302 FCFA) de la vente de petits ruminants, en particulier à Saint-Louis, Kolda et Sédhiou. Les points de vente sont les marchés de village et en particulier les marchés hebdomadaires, qui sont très communs dans les régions d'intervention de l'activité Dooleel Mbay. Les ventes sont échelonnées tout au long de l'année mais sont plus importantes durant la période de soudure et les fêtes religieuses.

En fonction de la région, le marché pour un petit ruminant peut être plus développé que l'autre. Ainsi, le marché ovin semble plus développé dans les zones de Saint-Louis et de Sédhiou. En ce qui a trait aux chèvres, le marché semble être plus développé à Fatick, Kaffrine, Ziguinchor et Matam. L'autoconsommation des moutons est légèrement plus élevée que celle des chèvres en raison des fêtes religieuses et des cérémonies sociales qui valorisent davantage les moutons que les chèvres. Le déstockage lié à la mort, aux pertes, aux vols et aux dons est très élevé pour les deux petits ruminants. Il est particulièrement marqué au sud et affecte davantage les chèvres que les moutons. En plus des fêtes et des cérémonies religieuses et sociales, on peut penser au vol transfrontalier frontalier du cheptel, qui est un défi majeur dans ces régions.

2.2 POSITIONNEMENT DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LES CHAINES DE VALEUR

La description et l'analyse de cette section et des parties qui vont suivre utilisent les données de la caractérisation et celle de l'enquête qualitative citée dans l'introduction. Le positionnement considère la chaîne de valeur comme un continuum qui va de la production au marché. Ce continuum est organisé autour de certaines fonctions majeures (approvisionnement, production, récolte et commercialisation) d'amont en aval. Le positionnement vise à déterminer la présence et le rôle des femmes et des jeunes dans ces différentes fonctions ainsi que les étapes auxquelles ils interviennent.

2.2.1 Les femmes

Les données de la caractérisation ont montré que cinq des sept chaînes de valeur sont dominées par les hommes. Les chaînes de valeur où les femmes sont massivement actives sont le riz pluvial et le maraîchage. Le degré de participation des femmes aux différentes fonctions, la nature des décisions qu'elles peuvent prendre et le contrôle qu'elles peuvent exercer dépendent de leur position dans le ménage. Lorsqu'elle agit comme chef de ménage, la femme a des responsabilités étendues et participe à toutes les fonctions de la chaîne de valeur. Ces fonctions vont de l'approvisionnement en intrants à la commercialisation. Ce statut lui confère le privilège d'accéder facilement aux ressources productives comme la terre et d'accroître son stock d'actifs. Ces actifs sont par exemple le nombre de parcelles, les plantations de manguiers, les superficies à cultiver, etc.

Cependant, lorsqu'elle agit comme simple productrice, elle a moins accès aux intrants, aux services et facteurs de production. Le principal facteur de production est la terre dans les céréales et le maraîchage. Elle éprouve aussi des difficultés pour exécuter à temps les opérations culturales tels que le labour, le désherbage et la récolte. Ces difficultés sont exacerbées pour les femmes mais aussi pour les hommes dans les situations où le statut de réfugié ou de personne déplacée se superpose au genre. C'est le cas en Casamance où les séquelles du conflit déteignent sur les niveaux d'accès et d'usage des ressources et des services pour les populations de retour dans leurs villages. C'est le cas aussi dans le nord pour les populations victimes du conflit sénégal-mauritanien de 1989 qui ont le statut de réfugiés. Dans la chaîne de valeur des céréales et de la mangue, les obstacles à l'accès à la terre et aux plantations poussent la majorité des femmes à se concentrer dans la transformation et la commercialisation en aval de ces chaînes de valeur. Dans une chaîne de valeur comme la mangue où les plantations appartiennent à des hommes chefs de famille, les femmes sont employées comme main-

d'œuvre pour la cueillette, notamment le ramassage et le tri. Dans le riz irrigué, elles interviennent dans le décorticage du paddy et la commercialisation du riz. Dans cette chaîne de valeur, les femmes, en petit groupes ou individuellement (comme propriétaires) gèrent des unités de décorticage et des rizeries notamment dans la zone du delta (Richard Toll, Ross-Bethio, Saint-Louis, etc.).

En tant que chefs de ménage ou simple productrices, les femmes participent aux différentes fonctions de la chaîne de valeur d'amont en aval à l'instar des hommes. Dans la fonction approvisionnement en crédit, elles font preuve d'originalité en recourant aux tontines. Les tontines sont des mécanismes endogènes de financement qui viennent s'ajouter aux instruments classiques. Dans la fonction de transformation des céréales, des fruits et des légumes qu'elles dominent, elles innovent en utilisant massivement les nouvelles technologies comme Tik-Tok ou les groupes WhatsApp pour promouvoir leurs produits.

L'existence de groupes communautaires de femmes tels que les « Debbo Galle »⁵ dans les régions Feed the Future renforce le positionnement des femmes dans toutes les chaînes de valeur. Ces groupes améliorent le leadership des femmes dans les ménages et la communauté à travers une participation accrue aux prises de décisions concernant l'approvisionnement en intrants, la production et la commercialisation. Dans une chaîne de valeur comme les petits ruminants, les Debbo Galle constituent des espaces d'échange d'expérience sur les pratiques d'élevage et de mutualisation des efforts des femmes. Les Debbo Galle sont aussi un espace d'échange sur la nutrition et l'alimentation des ménages, notamment des enfants.

En résumé, le positionnement des femmes dans les chaînes de valeur est fonction de leur statut dans le ménage, de l'accès aux moyens financiers qui leur garantit l'usage de certains facteurs comme la terre et des services nécessaires. La participation à un groupe de soutien tels que les groupements de producteurs améliore le positionnement des femmes dans les chaînes de valeur.

2.2.2 Les Jeunes

Si l'on utilise la définition usuelle adoptée au Sénégal qui considère comme jeunes les personnes âgées de 15 à 35 ans,⁶ les données de l'étude de base et celles de l'enquête qualitative ne permettent d'identifier cette catégorie d'âge. En effet, selon l'étude de référence, les chefs de ménage tout comme les producteurs ont une moyenne d'âge de plus de 50 ans. La tranche d'âge 18–35 ans est à cheval sur les moins de 30 ans et la catégorie 30–44 ans chez les chefs de ménage. Elle est incluse dans les catégories 15–29 ans et les 30–64 ans chez les producteurs.

Cependant, les estimations indirectes à partir de ces données permettent d'avoir des indications sur le pourcentage des jeunes dans les chaînes de valeur. En utilisant la catégorie d'âge 15–29 ans de cette étude, on remarque une présence des jeunes, surtout des femmes, dans la chaîne de valeur du mil à Kaffrine (16 %) et Kaolack (8 %). De même, les jeunes hommes de cette tranche d'âge sont actifs dans le maïs à Fatick et à Kaolack (6 %) et à Sédhiou (8 %). Ce qui est remarquable dans cette chaîne de valeur est la forte proportion de jeunes femmes (31 %) à Kolda, malgré leur présence marginale (3 %) dans cette chaîne. Kolda se distingue également dans le riz pluvial avec une proportion relativement importante de jeunes femmes (15 %) et de jeunes hommes (26 %) par rapport à Sédhiou (5 %). La présence des jeunes dans la mangue est marginale. Les plantations sont détenues par des hommes chefs de ménage âgés de 45 à 64 ans. Par contre dans le maraîchage, 22 % des femmes et 8 % des hommes ont entre 15 et 29 ans. La proportion de jeunes dans la chaîne de valeur des petits ruminants est plus élevée chez les femmes (20 %) que chez les hommes (5 %).

⁵ La mise en place de ces groupes a été appuyée différents projets financés par l'USAID tels que Yajeende et Kawolor.

⁶ *Politique l'emploi et promotion de l'emploi des jeunes*, Note Technique, Groupe Consultatif PSE, 2014.

Comme le montrent ces chiffres, la présence des jeunes dans les chaînes de valeur est limitée. Les principales limitations sont les difficultés d'accès au crédit, à la terre et à la formation technique. Suivant un constat général, les banques au Sénégal n'adoptent pas une politique d'octroi de crédit sensible au genre ou à la catégorie d'âge. Le critère déterminant est la solvabilité. Or, les responsables des crédits et de suivi de bon nombre de banques intervenant dans l'agriculture estiment que les femmes sont les plus solvables que les jeunes. Des responsables de La Banque Agricole dans le nord ajoutent que la cause de rejet de beaucoup de demandes de crédits des jeunes qui veulent se lancer dans le maraîchage est dû au manque de formation technique.

Outre leur présence limitée dans l'agriculture, ces obstacles influencent par ricochet le positionnement des jeunes dans les différentes chaînes de valeur.

Dans la chaîne de valeur des céréales, les jeunes interviennent comme une main d'œuvre au titre du ménage ou comme prestataires. C'est ce que souligne la Présidente de la Coopérative de Wakh Ngouna.

« Pour la première fois que je cultivais, j'ai cultivé un demi hectare, cette année-ci, j'ai cultivé plus de dix-sept hectares. J'ai des jeunes chez moi, c'est avec eux que je pars cultiver, ça c'est déjà un exemple pour les motiver. Car ils voudront tout le temps faire comme moi, cultiver chaque année plus. C'est un modèle pour eux. »

Pour motiver ces jeunes à s'établir à leur propre compte comme exploitants ou exploitantes, elle ajoute

« En plus nous n'arrêtons pas de leur dire que leur avenir est là dans le pays, dans le village. Quand l'état nous a donné un tracteur, j'ai dit clairement qu'on va le donner aux jeunes, ça les incite à mieux aimer l'agriculture, et on les accompagne encore à avoir une parcelle clôturée. »

La production de riz et le maraîchage dans le nord sont exigeants en main-d'œuvre jeune pour presque toutes les opérations culturales et de poste-récolte. Une partie de cette main-d'œuvre vient des autres régions du Sénégal et des pays frontaliers comme la Guinée Bissau et le Mali. Une frange de ces jeunes s'active dans le transport et l'acheminement des semences et des intrants pour les organisations faitières qui offrent ces services à leurs adhérents. Dans le riz irrigué, les jeunes ayant un certain niveau de formation trouvent un emploi comme conducteurs d'engins ou agents de vulgarisation et d'encadrement des groupements de producteurs. L'intervention des organisations faitières telles que les Sections villageoises et les Unions hydrauliques dans la gestion des surfaces aménagées en riz et en maraîchage et dans la gestion de l'eau offre une opportunité pour les jeunes (hommes et femmes) de mettre en place leurs propres entreprises agricoles. Ces entreprises épousent généralement la forme de groupement d'intérêt économique (GIE), et réalisent des chiffres d'affaires avoisinant 30 millions de FCFA ou plus.

Le développement du marché de l'aliment de volaille rend attractif la culture du maïs dans les régions comme Kaolack, Fatick et Kolda. Les programmes appuyés par l'État et les partenaires au développement tels qu'Agri-Jeunes et les Domaines Agricoles Communautaires (DAC) incitent et accompagnent les jeunes à devenir des entrepreneurs agricoles.

Le rajeunissement des chefs de ménage, du fait de la dynamique démographique globale du pays (ce qui signifie que des personnes plus jeunes deviennent chefs de ménage), offre l'opportunité aux jeunes de se trouver dans positions privilégiées de contrôle au sein des chaînes de valeur. De plus, les jeunes assurent la gestion de beaucoup d'entreprises familiales ou privées, Ils gèrent aussi de beaucoup de groupements ou de coopératives dans toutes les différentes chaînes de valeur.

3. ANALYSE DES CONTRAINTES A L'INCLUSION DES FEMMES ET DES JEUNES

3.1 CONTRAINTES SYSTEMIQUES

Par contraintes systémiques on entend ici les contraintes propres au système socio-culturel et au système de production. Ces contraintes sont communes à toutes les chaînes de valeur. Ces contraintes sont : la terre, la charge de travail des femmes, la gouvernance, le financement et l'insertion sociale des victimes de violence. Bon nombre des contraintes systémiques ont été déjà brièvement évoquées dans les conclusions et recommandations de l'analyse stratégique de genre du programme « Croissance économique ».

3.1.1 La terre

Obstacles socio-culturels et alternatives

L'accès à la terre est fondamental pour mettre fin à la dépendance économique des femmes qui est un des facteurs explicatifs des violences basées sur le genre dans les ménages et le reste de la société. Les contraintes d'accès au foncier ont été soulevées partout au cours des entretiens comme étant un problème commun et récurrent pour toutes les chaînes de valeur. Cependant, l'accès à la terre ne se pose pas de la même manière dans les différentes chaînes de valeur. Dans les céréales traditionnelles (mil, maïs, le riz pluvial) et la mangue, le problème se pose en termes d'accès pour les femmes et les jeunes. Le principal obstacle ici est le système d'héritage qui privilégie les hommes au détriment des femmes (héritage patrilinéaire). Le système est bâti autour du chef de ménage qui est un homme d'un certain âge qui centralise, gère les actifs du ménage ou de la famille et agit au nom des autres membres du ménage ou de la famille. Les décisions concernant l'accès aux terres de culture, la distribution ou le partage des parcelles privilégient les hommes. Le système d'héritage peut profiter aux femmes lorsqu'elles sont chefs de ménage. Dans la plupart de cas, il s'agit de femmes veuves qui héritent des terres de leurs maris défunts.

Les alternatives dont disposent les femmes pour contourner ces obstacles socio-culturels sont l'emprunt de terre auprès du mari ou des autres hommes du ménage, de la famille voir du village. Le second est la location de terres. La location des terres est très en vogue dans le centre (Bassin Arachidier) et dans le nord. Les coûts varient de 20 000–30 000 FCFA par campagne en agriculture pluvial à 75 000–100 000 FCFA par hectare et par campagne dans la riziculture irriguée. Une troisième alternative, appuyée par des partenaires au développement, notamment des ONG est de signer des conventions de partenariat entre les collectivités territoriales et les coopératives ou groupements de producteurs. Ces conventions ont pour but d'attribuer aux producteurs, notamment les femmes, des terres de culture par délibération. Ce mode d'accès à la terre est commun dans les régions couvertes par l'activité Dooleel Mbay. Bon nombre de périmètres maraîchers villageois ou communautaires qu'exploitent les femmes sont le fruit de ce mode de cession de terre. La présence des femmes dans des positions exécutives au sein des collectivités territoriales comme à Richard Toll et à Rosso,⁷ facilite les négociations et la signature desdites conventions.

Reduction des surfaces et pression foncière

Une fois résolu le problème de l'accès, le problème de la terre dans les chaînes de valeur du riz irrigué et du maraîchage se pose en termes de petitesse des superficies. Par exemple, en riziculture irriguée à Matam, la surface moyenne est de 0,37 ha pour un ménage de 9 personnes dirigé par un homme et de 0,42 ha pour un ménage de 6 personnes dirigé par une femme. Les superficies sont de 1,33 ha pour

⁷ Dans les communes de Richard Toll et de Rosso/Sénégal, dans le delta de la vallée du fleuve Sénégal, les vice-présidents sont des femmes.

un ménage de 10 personnes pour les femmes et 0,68 ha pour des ménage de 11 personnes pour les hommes à Saint-Louis. Dans le maraîchage, les surfaces sont encore plus petites avec 0,12 ha chez les femmes à Ziguinchor.

Dans les chaînes de valeur du nord et du centre, la réduction des superficies est en cours depuis plusieurs années. Elle rend ardue l'accès au foncier pour les femmes et les jeunes. Les raisons qui conduisent à la réduction des superficies ne sont pas les mêmes dans ces deux zones. Dans les chaînes de valeur du mil et du maïs, il s'agit d'un remembrement des terres lié au croît démographique des ménages qui provoque un rétrécissement des superficies au cours des générations. La dégradation des terres aidant, les ménages se retrouvent avec des surfaces cultivables plus petites au fil des années. Par contre dans le nord, le processus est plus complexe. Dans une localité comme Mbane par exemple, il s'agit d'une pression sur les terres provoquée par l'allocation de grandes superficies à des investisseurs nationaux et étrangers. L'envahissement du typha (jacinthe d'eau) aidant, les surfaces cultivables s'amenuisent et le centre d'intérêt se déplace du riz vers le maraîchage. Malheureusement, le typha empêche également une utilisation optimale de l'eau pour le maraîchage. Selon les femmes, cette contrainte d'eau a provoqué de grosses pertes sur la tomate. Dans le delta, les femmes leaders de groupement et d'entreprises se font l'écho de la raréfaction des terres pour le riz irrigué. Il semble que le problème soit lié au découpage administratif dans le cadre de la décentralisation qui fait que certaines communes ont plus de terre que d'autres.

La pression sur la terre génère des conflits qui rendent l'accès plus difficile pour les groupes vulnérables et limitent l'inclusion sociale. Dans certaines zones de la Casamance, ces conflits opposent des populations déplacées ou réfugiées qui sont retour dans leurs villages et des populations nouvellement installées (ou autochtones) qui ont occupé les terres ou champs de culture délaissés. Pour les femmes comme pour les hommes, la situation devient compliquée lorsque les personnes déplacées ou réfugiées n'ont plus de pièces d'état civil pour prouver leur identité sénégalaise.

3.1.2 La charge de travail des femmes

Différences entre régions et chaînes de valeur

Selon l'étude de référence, le pourcentage des femmes travaillant moins de 10,5 heures par jour est faible dans nombre de chaînes de valeur au niveau de certaines régions. Il s'agit du maïs et du riz pluvial dans le sud particulièrement à Sédhiou et à Ziguinchor. Le maraîchage dans le sud et dans le centre (Fatick) se trouve aussi dans ce lot. La charge de travail des femmes découle d'une division sexuelle des tâches dans le ménage qui charge les femmes des travaux domestiques en plus des activités agricoles. En effet, les travaux domestiques combinées aux tâches de production agricole obligent les femmes à travailler 1,5 fois plus que les hommes par jour (12 heures pour les femmes ; 8 heures pour les hommes). Ce fait est attesté par les membres du « *GIE Kharitou Dieukeuram* » de Richard Toll. Les disparités régionales de cette division sexuelle du travail sont notoires. Dans le centre, le travail se concentre sur le 1/3 de l'année environ pour l'agriculture. Dans le nord, le temps de travail des femmes est plus important dans la riziculture irriguée avec la double culture durant la saison des pluies et la contre saison chaude. S'y ajoute la production maraîchère sur une très grande partie de l'année. Dans la chaîne de valeur du riz pluvial dans le sud, il a été constaté un temps de travail égal entre les hommes et les femmes. Selon la coordonnatrice de l'Association *Kabonkétoor* (signifie se pardonner mutuellement en diola), cette division du travail est culturelle et spécifique à la Casamance. Dans la région de Ziguinchor et les communautés diola, les hommes prennent en charge une bonne partie des opérations culturales qui sont dévolues aux femmes dans d'autres régions.

Pénibilité des travaux et besoins d'équipement

Comme l'a montré la caractérisation, la plupart des opérations comme le désherbage, le semis, le repiquage et la récolte sont manuelles. Toutes ces opérations, singulièrement le désherbage, le repiquage et la récolte, absorbent de la main d'œuvre et du temps. Les femmes et les jeunes

rencontrés, ont émis la demande d'équipements et de matériels pour alléger ces opérations. Ils suggèrent, pour ce faire, la mise en place d'un crédit pré-campagne. Ce crédit peut consister à appuyer l'extension ou le transfert de technologies d'une région à une autre. À ce titre, nous pouvons citer, entre autres, la traction animale répandue dans la région de Kaolack, l'utilisation de semoirs mécaniques à Kolda ou encore la mécanisation de la récolte et des opérations post récolte comme le battage et le décorticage du paddy dans le nord. Il en va de même pour l'égrenage du maïs et du mil dans le centre.

3.1.3 Gouvernance des chaînes de valeur : participation des femmes et des jeunes aux organisations

Adhésion et niveau de structuration des chaînes de valeur

Comme le montre la caractérisation, le taux d'adhésion des producteurs à un groupe à caractère économique varie d'une chaîne de valeur à une autre. Par groupe, l'on peut entendre une coopérative, un GIE, une association villageoise ou de quartier ou une organisation faîtière. Une organisation faîtière peut être un groupement, une fédération ou une interprofession. Le taux d'adhésion est une indication du niveau de structuration de la chaîne de valeur. Plus il est élevé, mieux la chaîne de valeur est organisée. Ce niveau d'organisation est faible dans l'ensemble sauf dans la chaîne de valeur du riz irrigué où 47 % des hommes et 57 % des femmes sont membres d'un groupement. Le maraîchage suit avec 32 % des hommes et 14 % des femmes. La mangue est la troisième chaîne où 15 % des hommes et 18 % des femmes ont adhéré à un réseau. La chaîne de valeur des petits ruminants lui emboîte le pas avec un niveau d'adhésion identique (12 %) chez les femmes et les hommes. Les céréales sèches (mil, maïs) et le riz pluvial sont les chaînes de valeur où la participation globale à un réseau est la plus faible. Pour ce qui est des femmes spécifiquement, leur taux de participation à un groupe est, par ordre d'importance, plus élevé dans le riz irrigué, la mangue, le maraîchage, le mil (13 %) et les petits ruminants.

Malgré leur taux d'adhésion, plus important que celui des hommes dans la mangue et le mil, les femmes sont en général faiblement représentées dans les organisations de producteurs. Cette représentation est inférieure à 10 % dans le riz pluvial et nulle comme dans la chaîne de valeur du maïs. De toutes les chaînes de valeur, le riz irrigué est de loin la chaîne de valeur la plus structurée. Ce résultat n'est pas surprenant. En effet, le riz irrigué est la filière où l'État a le plus incité les acteurs à s'organiser pour les besoins de mise en œuvre de sa nouvelle politique agricole à partir de 1984. Depuis lors, cette chaîne de valeur a connu la création et une augmentation sans précédent des GIE. Le GIE est une organisation typique de la vallée du fleuve Sénégal. Il était à l'époque plus approprié pour le crédit agricole. La plupart des organisations faîtières de la vallée telles que les unions hydrauliques, les fédérations ou les sections villageoises ont pour base les GIE. À cela, il faut ajouter que la demande de cette chaîne de valeurs en intrants et services variés et la multiplicité des acteurs et des prestataires exige un niveau d'organisation sophistiqué.

L'expérience du riz irrigué a déteint sur les niveaux d'organisation de la chaîne de valeur du maraîchage surtout chez dans le nord. Néanmoins, les femmes participent moins que les hommes dans les organisations professionnelles de producteurs, y compris dans les chaînes de valeur où elles sont majoritaires.

Types d'organisation, participation et services offerts aux femmes et aux jeunes

L'étude qualitative de mars 2023 corrobore les analyses ci-dessus en fournissant des informations supplémentaires sur la participation des femmes et des jeunes dans les organisations mixtes (**Tableau I**).

Tableau I. Participation des jeunes et des femmes dans les organisations mixtes

Taille de l'organisation de production	Les jeunes	Les femmes
Moins de 100 membres	41 %	72 %
De 100 à 1 000	38 %	15 %
+ de 1 000	30 %	41 %

Source : Enquête qualitative, mars 2023.

Dans ce tableau, les organisations peuvent être réparties en trois catégories suivant leur effectif. La première catégorie comprend les organisations qui ont moins de 100 membres. La seconde couvre les organisations ayant entre 100 et 1 000 membres. La troisième catégorie est constituée des organisations de plus de 1 000 membres. La deuxième et la troisième sont exclusivement composées d'organisations faïtières.

Les femmes sont majoritaires (72 %) dans les organisations de moins de 100 membres tandis que les jeunes sont plus nombreux (38 %) dans les organisations intermédiaires de 100 à 1 000 membres. Dans le premier cas, il s'agit généralement d'associations féminines qui dans certaines régions se sont spécialisées dans la transformation des fruits et des céréales. Le leadership féminin s'exerce de manière exclusive dans ces organisations. Les hommes, membres de ces organisations, sont affectés à des tâches de soutien comme la manutention ou la conduite d'engins. Il faut noter également l'existence d'organisations faïtières propres⁸ aux femmes qui comptent des centaines voire des milliers d'adhérentes. Le rayon d'actions de ces organisations faïtières couvre plusieurs régions. Les femmes utilisent ces organisations faïtières pour accéder aux intrants et aux services en amont et en aval des chaînes de valeur. Les subventions sur les semences et les engrais pour le Réseau des Femmes Agricultrices du Nord (REFAN) de même que le co-financement avec l'appui de l'État d'une unité de transformation du paddy de 10 tonnes sont des services qui bénéficient aux membres de ce réseau des femmes. Il est important de noter que certaines organisations créées au début par des femmes sont devenues par extension des organisations mixtes avec l'adhésion de jeunes. Dans la seconde et la troisième catégorie, il s'agit d'organisations faïtières mixtes où la gestion et le leadership sont exercés par des hommes. Les jeunes participent à ces organisations en tant qu'exploitants. Les femmes sont faiblement représentées dans les organes de décision ou de régulation de ces organisations. C'est le cas par exemple de nombre d'interprofessions dans les céréales. En plus de l'accès aux intrants, les femmes bénéficient du soutien des organisations mixtes pour la formation et l'appui techniques ainsi que l'harmonisation des prix et la mise en marché des produits.

Maîtrise des effectifs des organisations

Les organisations faïtières propres aux femmes comme les organisations mixtes restent confrontées au problème de la connaissance et le suivi de leurs effectifs. Ce manque de maîtrise de leurs effectifs indique un déficit organisationnel mis en relief par les producteurs de Dinguiraye : « nous n'avons pas de siège, nous n'avons pas de bâtiment et la centralisation des documents ne se fait pas bien. Les gens commencent à venir vers nous. Il nous fait au moins un petit local où on pourra centraliser notre coopérative et tout ». Les focus groupe ont confirmé ce déficit en révélant que seul huit (8) des soixante (60) organisations enquêtées connaissent leurs effectifs.⁹ L'absence ou une mauvaise tenue de bases de données des membres est au cœur de ce problème. Elle indique une autre facette du déficit de structuration des chaînes de valeur qui rend ardu le suivi, l'évaluation de la participation et de la représentativité des femmes et des jeunes dans les organisations. Elle constitue aussi un obstacle au

⁸ Le REFAN dans le riz, le maraichage et l'élevage et la FEPROMAS pour la culture du maïs dans la région de Kaolack peuvent être cités comme exemples.

⁹ Ce sont : GIE Casa Ecologie, GIE Takou Liguéy Khor, FEPROMAS, COPEX Sud, GIE Kharitou Dieukeuram, Coopération des Acteurs de la Filière Mangué, COPROSEM, la Coopérative Rurale des Agropasteurs pour le Développement.

renouvellement des organes exécutifs de ces organisations dominés parfois par des personnes âgées et inamovibles, même dans les organisations de jeunes.

3.1.4 Financement

Aperçu global

L'examen du financement des chaînes de valeur fait ressortir une grande diversité des sources de crédit suivant les régions. Cette diversité des sources va des banques formelles telle que La Banque Agricole aux institutions de microfinance en passant par le crédit en nature. Une innovation de taille révélée par l'étude est l'utilisation à grande échelle des tontines par les femmes pour financer l'agriculture (lato sensu) et l'élevage des petits ruminants. Toutes les chaînes de valeur de l'activité Dooleel Mbay utilisent les tontines. Cependant, toutes les régions n'utilisent pas les tontines. Les femmes ont recours aux tontines moins pour l'importance des montants qu'elles peuvent mobiliser que pour la simplicité des procédures et la flexibilité des conditions de prêt qui réduisent les coûts de transaction. Les tontines se révèlent rapides dans l'octroi des crédits et s'adaptent aux besoins de financement des femmes. Toutefois, les tontines ne sont pas sécurisées et ne sont pas utilisées de manière optimale pour lever des montants significatifs auprès des banques et des structures de microfinance. Les hommes utilisent les tontines à une échelle plus réduite dans les chaînes de valeur de la mangue (7 %) et du maraîchage (12 %).

Bien que bon nombre d'institutions de microfinance aient créé des lignes étoffées de crédit d'investissement (et pas seulement des crédits de campagne), la microfinance est confrontée à un problème d'accessibilité physique dans certaines régions.¹⁰ De plus, l'insuffisance de l'éducation financière, les frais, les taux d'intérêt et la durée du crédit rendent les prêts de la microfinance inaccessible aux producteurs, notamment les femmes et les jeunes. Par ailleurs, même si leurs taux d'intérêt sont moins élevés que ceux des institutions de microfinance, les banques classiques exigent des conditions et des garanties que les producteurs ont du mal à satisfaire. Le crédit en nature dans le riz irrigué et la tomate au nord est un mécanisme éprouvé qui garantit les intrants aux producteurs en début de campagne. Ces derniers remboursent en nature suivant les conditions établies d'accord partie avec les bailleurs (les gros producteurs et les industriels).

Mesures d'incitation de l'État

Pour surmonter ces obstacles et inciter les jeunes et les femmes à s'investir davantage dans l'agriculture, l'État a mis en œuvre des politiques et déployé des programmes pour leur venir en aide. Parmi les mesures de politique, il y a des lignes de crédit dédiées que gèrent certaines banques comme la Banque Nationale pour le Développement Économique (BNDE)¹¹ et La Banque Agricole. Ces programmes de financement sont, dans beaucoup de cas, appuyés par des partenaires au développement. Certains de ces programmes financent en priorité le fonds de roulement qui constitue un besoin crucial pour la plupart des entreprises et exploitations de jeunes et de femmes. Suivant les cas, ces programmes consentent aussi des crédits d'investissement pour soutenir le développement des entreprises. Le programme de financement de la DER/FJ (Délégation à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes) renforce et amplifie les efforts visant à rendre le crédit accessible dans toutes les régions du Sénégal. La DER/FJ est une initiative de l'État du Sénégal. Son programme nano crédit¹² est bien connu des femmes dans les zones de l'activité Dooleel Mbay. Cependant, les conditions de prêt et les montants alloués dans le cadre de ce programme ne satisfont pas entièrement les besoins des femmes. Entre, autres griefs, les femmes se plaignent des lenteurs dans l'octroi, de la faiblesse des montants et de la durée du crédit. En réalité, la DER/FJ est une composante d'un écosystème plus

¹⁰ Peut-on penser au Agency Bank (banque mandataire) pour étendre la présence géographique des institutions de microfinance dans les zones du projet où elles n'existent pas ou sont peu nombreuses ?

¹¹ On peut penser ici au programme « Suxali », dédié aux femmes et aux jeunes et aux femmes.

¹² Le nano crédit typique est un montant de 300 000 FCFA pour 3 mois avec un taux d'intérêt de 5 %.

exhaustif que l'État a mis en place pour soutenir l'emploi des jeunes et des femmes dans l'agriculture et le développement rural. Cet écosystème comprend un dispositif de financement, de formation technique et professionnelle et d'accompagnement pour la création ou le maintien d'entreprises. Il est sous-tendu par des stratégies adossées à des mesures législatives. Parmi les mesures importantes, il y a la loi sur les start-ups de 2019, la Stratégie d'Inclusion Financière 2022–2026, la Stratégie numérique 2016–2025 et la loi d'orientation de la formation professionnelle et technique de 2015. L'écosystème comprend aussi d'autres programmes et des structures qui traduisent ces politiques, dont l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANPEJ), Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique (3 FPT), l'Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME), etc. Il a abouti à la création d'institutions de formation professionnelle et technique aux métiers de l'agriculture dans les régions. Ces outils ne sont pas utilisés de manière optimale par les jeunes et les femmes pour résoudre leurs problèmes de financement et d'appui technique afin d'améliorer leur insertion dans ces chaînes de valeur.

3.1.5 L'inclusion sociale des victimes de violence

En superposant la carte des chaînes de valeur du projet et celle des violences basées sur le genre au Sénégal, on remarque que l'Activité dans sa partie sud intervient dans les zones de prévalence des mutilations génitales féminines ou excision. Malgré les efforts de plaidoyer, ces pratiques existent encore surtout dans les régions de Kolda et de Sédhiou. Les mutilations génitales féminines constituent la toile de fond des interventions dans ces zones. Leur impact sur la santé des femmes (exemple les cas de fistule) peut avoir des répercussions sur l'inclusion sociale. De même, les hommes, les femmes et les jeunes victimes des mines sont nombreux en Casamance. Les efforts d'inclusion doivent viser aussi des groupes vulnérables tels que les jeunes migrants de retour de l'émigration clandestine ainsi que les femmes et les filles victimes de maltraitance ou de traite des personnes. Une analyse, précédée d'une collecte de données sur les groupes vulnérables, devrait aboutir à envisager les segments et les fonctions des chaînes de valeur dans lesquels l'insertion de ces personnes est envisageable.¹³

3.2 CONTRAINTES PAR CHAÎNE DE VALEUR

L'activité Dooleel Mbay appuie les chaînes de valeur dans des environnements écologiques et des conditions d'infrastructures et de marché qui diffèrent suivant les zones d'intervention. L'analyse des contraintes par chaîne de valeur a pour but de faire ressortir les spécificités de genre et les obstacles à l'inclusion sociale.

3.2.1 Les céréales

En dépit des différences révélées par la caractérisation, les nombreuses similitudes constatées nous autorisent à considérer les céréales comme une chaîne de valeur globale avec des composantes. En plus des contraintes systémiques (voir ci-dessus), la chaîne de valeur des céréales fait face à plusieurs défis.

Approvisionnement en intrants

Semences : L'une des principales difficultés notées est l'accès à des semences en qualité et quantité suffisantes et à temps. Pres de 79 % des producteurs, hommes et femmes, utilisent leurs propres réserves. Le riz irrigué est la composante où le recours au marché local des semences (47 %) a réduit l'usage des stocks personnels à 35 %. Le problème avec les stocks personnels de semences est qu'elles ne sont pas certifiées. La proportion de producteurs qui utilisent de semences certifiées est de 17 %

¹³ Par exemple, l'USAID avait appuyé l'insertion des victimes de mines dans le petit commerce en Casamance. Le partenariat avec les organisations, notamment des ONG actives dans l'insertion des victimes de mines et des personnes handicapées peut faciliter la tâche ici.

et le volume total des semences certifiées rapporté à la quantité totale de semences est du même ordre. Les femmes participent peu à la production, à la démultiplication et à la distribution de semences certifiées. Dans une composante comme le riz pluvial où elles sont majoritaires, les données du REPROSENER (Réseau des Producteurs des Semences Nerica) montrent que les organisations semencières sont composées et dirigées essentiellement par des hommes. La répartition des distributeurs de semences selon le genre souligne la même tendance avec une domination des hommes (82 % contre 18 % de femmes). De plus, la certification dans le cadre de ce réseau se concentre sur les variétés de riz de plateau cultivées par les hommes au détriment des variétés de bas-fond cultivées par les femmes.

De manière générale, l'accès limité des femmes et des jeunes aux semences touche toutes les céréales. Il a été évoqué dans les focus group, particulièrement dans le centre où les participants ont mis en exergue des pratiques frauduleuses de certains opérateurs semenciers. Cette pratique consiste à vouloir satisfaire la demande en offrant des semences « tout venant ». ¹⁴ Or l'usage des semences « tout venant » détruit le capital semencier. Il réduit également la productivité comme le soulignent les producteurs de Kolda : « Par exemple, cette année on a cultivé 5 hectares hybride de maïs et le rendement était de 5 à 7 tonnes par hectare contrairement aux variétés locales ou non certifiées qui ont des rendements qui se situent entre 3 à 4,5 tonnes par hectare pour les plus chanceux ».

Par ailleurs, le prix de cession des semences certifiées aux producteurs coûte cher malgré la subvention de l'État. En utilisant comme proxy le maïs certifié, le prix de cession pour la campagne 2023–2024 ¹⁵ est de 300 FCFA/kg malgré la subvention de 52 %. Ce prix n'est pas à la portée des femmes et des jeunes. Pour les coopératives qui officient comme opérateurs semenciers, les longs délais de remboursement affectent leur trésorerie et leur capacité de reprendre le cycle d'approvisionnement de leurs membres. C'est ce que résument les propos des producteurs de Latmingué (zone de Kaolack) ci-dessous :

« Pour les notifications et facturations, l'État doit vraiment nous aider car lui seul peut nous aider en remboursant à temps pour nous permettre d'emprunter encore. Il y a des facturations de 2020, 2021 et 2022 que l'État n'a pas encore payées. La coopérative marche, mais lentement. »

Engrais : S'agissant des engrais (NPK et urée), près de 20 ans de subvention ont fini par créer une dépendance, particulièrement pour les petites exploitations familiales où se trouvent la majorité des femmes et des jeunes. L'accès aux semences et aux engrais constitue un casse-tête annuel. En effet, 77.7 % des producteurs considèrent cet accès comme étant le plus grand risque de la production céréalière. Les engrais sont chers malgré la subvention. Au regard des quantités insuffisantes subventionnées par an, les engrais profitent à un faible nombre de ménages avec des quantités estimées à 3 sacs d'engrais par ménage, peu importe la taille de celui-ci ou des superficies emblavées. De plus, la sélection des ménages bénéficiaires par les commissions locales de cession est opaque. ¹⁶ En réponse à ce manque de transparence, les mêmes producteurs de Latmingué réclament que « l'engrais subventionné et la semence subventionnée soient donnés aux coopératives qui les acheminent à la base ». Les difficultés d'accès expliquent l'insuffisance des quantités de NPK et d'urée sur le maïs relevées dans quatre des six régions où cette céréale est produite. Ces régions où les quantités sont inférieures à la norme de 200 kg/ha recommandée par la recherche sont Kaffrine, Sédhiou, et Ziguinchor pour le NPK

¹⁴ « Les semences tout venant sont des semences non certifiées, sans garantie de germination, sans moyen de s'assurer de leur pureté et sans moyen de savoir quelle variété se trouve dans le sac. »

<https://www.topcropmanager.com/use-bin-run-soybeans-at-your-own-risk-21503/>

¹⁵ Circulaire 00958 de Mai 2023, Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire.

¹⁶ *Subvention des Intrants agricoles au Sénégal, Analyse de trois modes d'intervention à l'aide d'un modèle de ménage agricole*, Commission Européenne, 2020.

et Kolda pour l'urée. Le manque d'accès aux engrais rend cette chaîne de valeur moins attractive pour les femmes et les jeunes.

Il convient de noter des différences entre d'une part le système d'approvisionnement en intrants du riz irrigué et de l'autre le reste des céréales. À cause de sa forte orientation vers le marché, des grandes quantités commercialisées et de son rôle dans la stratégie d'autosuffisance alimentaire du pays, le riz irrigué a entraîné le développement d'un secteur privé dynamique. Ce secteur privé est constitué de prestataires de services qui assurent une couverture appropriée de la vallée du fleuve Sénégal. Il faut ajouter à cela la diversité et la qualité de l'appui de l'État et des partenaires au développement. En revanche, dans les chaînes de valeur du mil, du maïs et du riz pluvial, le circuit d'approvisionnement n'est pas rodé, les prestataires sont peu nombreux et les appuis réduits. De surcroît, la faiblesse des quantités commercialisées n'est pas de nature à favoriser le développement d'un secteur privé d'envergure.

Les autres contraintes des céréales incluent la salinisation des rizières en Casamance et les oiseaux granivores, particulièrement sur le riz irrigué. Il y a aussi les attaques de parasites ou d'insectes sur le riz. Les producteurs dans la vallée craignent les inondations des rizières durant la campagne de contre saison chaude. Ces inondations sont dues aux pluies précoces du fait de la longueur du cycle des variétés utilisées durant cette campagne. Enfin la variation des prix du marché, singulièrement des prix de vente, est une source de préoccupation pour 57.8 % des producteurs.

Production et agrégation

La plupart des opérations culturales dans les céréales se font encore à la main. Le désherbage est manuel dans 65.8 % des cas et revient cher. Par exemple, le coût journalier de la main d'œuvre pour le désherbage dans la chaîne de valeur du riz pluvial en Casamance est de 2 500 FCFA par personne, sans compter la restauration. Les producteurs qui utilisent une houe, tractée par une charrue en général, représentent 23,7 %. Les herbicides ne sont utilisés que dans 10,5 % des cas, surtout sur le riz irrigué et sur le maïs à Kolda. La récolte aussi se fait à la main par 90 % des producteurs. La mécanisation est infime (5,5 %). De même le battage ou l'égrenage sont manuels à 66,7 %. Pourtant le battage et l'égrenage sont les opérations culturales qui ont le plus recours à la mécanisation dans le riz irrigué et à petite échelle dans le maïs et le mil. Mais le niveau ne dépasse pas 33,3 %. L'ensemble de ces opérations prennent beaucoup de temps et sont pénibles. Les femmes et les jeunes ressentent ces contraintes surtout lorsqu'ils sont propriétaires de leurs exploitations. Ils émettent une forte demande en services de mécanisation qui reste insatisfaite. Par exemple, les moissonneuses et batteuses font l'objet d'une forte demande durant les périodes de récolte. Cette demande est souvent accompagnée de spéculation sur les coûts de location de ces engins durant ces périodes. Le besoin d'allègement des tâches de désherbage a été soulevé par les femmes et les jeunes dans la riziculture pluviale et la riziculture irriguée. La demande en services d'exhaure ou d'irrigation a été notée aussi dans les zones où la production agricole dépend des eaux souterraines. Il s'agit du maraîchage ou des cultures comme le maïs.

Concernant le groupage de la production, les meilleurs exemples d'agrégation notés sur les céréales sont les coopératives dans le centre. Les coopératives constituent des unités de centralisation qui protègent contre les spéculations sur les prix et servent de boucliers contre le diktat des commerçants bana-bana. Les femmes et les jeunes membres de ces coopératives éprouvent moins de difficultés du fait de l'existence de ce mécanisme de mutualisation qui les appuie dans l'accès au crédit, aux intrants et aux marchés. C'est pourquoi l'appui à la structuration des coopératives dans les céréales est important pour attirer et encadrer les jeunes dans l'agriculture en leur facilitant la production, la transformation et la commercialisation.

Stockage, transport et transformation

Les greniers traditionnels sont surtout utilisés dans le sud pour stocker le riz pluvial singulièrement à Ziguinchor (47,9 %) et pour le maïs à Sédhiou (21,4 %). Les méthodes de stockage ont évolué pour prendre la forme d'abris personnels (51,4 %) avec un usage important de pesticides pour conserver les récoltes, notamment de maïs et de mil dans le centre.

Le transport ne pose pas de problème majeur pour la récolte avec les pistes de production et l'accessibilité des champs dans la plupart des zones de cultures céréalières. Cependant, l'acheminement des produits transformés en dehors des leurs zones peut poser un problème.

La transformation des céréales locales est en général artisanale et se fait à la main. Elle est 95 % une activité féminine. Les hommes qu'on retrouve dans cette fonction s'occupent des tâches de logistique comme le transport et le stockage ou de la gestion administrative. Les femmes sont confrontées aux défis des « 3 M » comme elles les résumant elle mêmes : la matière première, le matériel de transformation et le marché. S'agissant de la matière première, le prix du kilogramme de céréales (mil, maïs) varie en fonction de la rareté sur les marchés. De 250 à 300 FCFA, le kilogramme peut atteindre 500 à 600 FCFA selon les périodes de l'année. Pour ce qui est du matériel, les femmes ont recours, parfois, aux moulins à mil à usage public. Mais les tamis ne permettent pas toujours d'avoir le calibre souhaité suivant que le produit recherché est la mouture de graines ou le couscous par exemple. De plus, les résidus sur les tamis empêchent d'obtenir la pureté voulue. Ces deux facteurs détériorent la qualité du produit final. Du point de vue organisationnel, la transformation est réalisée par des unités structurées en GIE ou en groupements féminins pour la plupart. Dans des régions telles que Kaffrine, la chambre de commerce appuie ces groupements pour former des réseaux mieux structurés en vue de faciliter leur accès aux marchés.

Commercialisation et distribution

La demande en produits dérivés des céréales locales ne cesse de croître surtout en milieu urbain et péri-urbain. Le mode d'écoulement le plus fréquent est la vente directe sur les marchés. Le premier obstacle est l'emballage. Le matériel d'emballage n'est pas disponible dans les villages. Ce faisant, les femmes commandent ou se rendent dans les grandes villes comme Ziguinchor (en Casamance) ou surtout à Dakar pour obtenir ces matériaux. La seconde contrainte est la labélisation des produits qui connaît des lenteurs dans la délivrance des codes FRA et des codes-barres. Ces codes sont nécessaires pour pouvoir exposer dans les foires, vendre sur les grandes surfaces et exporter. La troisième contrainte est le coût élevé de la promotion commerciale des produits. La solution que les femmes ont trouvée à ce problème est d'utiliser les applications des technologies de l'information et de la communication, notamment les statuts et groupes de discussion dans WhatsApp pour faire connaître leurs produits. Néanmoins, l'écoulement demeure un problème pour certaines transformatrices en dehors des foires et des cas de commande. Les femmes du Réseau Keur Ahmad Yacine se font l'écho de cette situation :

« La vente c'est par période, comme par exemple la période de foire, sinon la vente c'est petit à petit. Nous avons d'énormes problèmes d'accès au marché. On a des problèmes d'unité de transformation et des problèmes d'autorisation de mettre nos produits sur le marché et des problèmes d'extension de nos produits, on a aussi des problèmes d'emballage (...) Mais le problème logistique est un problème fondamental. Chaque année, on travaille pour les transporteurs. Et à la fin, il ne nous reste absolument rien du tout. Mais si on règle le problème de logistique, la coopérative a au moins une ou deux camionnettes. Là on pourra gagner plus d'argent, beaucoup d'argent même. »

3.2.2 Maraîchage

Approvisionnement en intrants

Semences : Contrairement aux céréales, le marché est la source d'approvisionnement en semences pour 67 % des producteurs. Ce service est assuré par des magasins d'intrants établis dans les communes ou les grands centres. Ce sont des semences certifiées. Néanmoins, 24 % des producteurs ont recours aux réserves personnelles pour le gombo dans le sud. Il s'agit, par ordre d'importance, de Ziguinchor (46 %), de Sédhiou (43 %) et de Kolda (32 %). À Ziguinchor, 33 % des producteurs utilisent aussi des stocks personnels pour l'aubergine amère. À Kaolack, dans le centre, l'usage des réserves personnelles est moindre. Il est de 27 % pour la tomate et de 19 % pour le gombo. L'usage des réserves personnelles de semence de maraîchage est insignifiant dans le nord. Par conséquent, le volume des semences certifiées rapporté à la quantité totale de semences est de 47 %. Il est 3 fois plus élevé que dans la chaîne de valeur des céréales.

Système d'approvisionnement : À l'instar des semences, les engrais, les herbicides et les produits phytosanitaires sont également fournis par le marché. La nature de l'accès des femmes et des jeunes aux intrants est fonction de l'importance de la chaîne de valeur dans le système de production de la zone considérée. Dans le delta et la vallée du fleuve Sénégal où le maraîchage, y compris en décrue, est la seconde activité de production agricole après la riziculture, l'accès aux intrants ne pose pas de problèmes majeurs en général. Dans cette zone, le maraîchage a beaucoup bénéficié de la chaîne d'approvisionnement du riz irrigué en intrants, surtout les engrais et les produits phytosanitaires. Cependant, pour les producteurs qui sont loin des grands centres dans le Fouta, il se pose la question du transport sur de longues distances.

Dans le centre, outre la distance, il y a l'insuffisance du nombre de fournisseurs. Pour une aire aussi vaste, deux grands fournisseurs d'intrants ont été identifiés. Cette situation fait de l'accès géographique une contrainte plus importante que l'accès financier. Des revendeurs peuvent exister en fonction des zones. Mais la limitation de la gamme de produits et des intrants qu'ils offrent en fonction du calendrier culturel obligent les producteurs, surtout les femmes, à trouver des alternatives. Par exemple, des alternatives peuvent consister à se rabattre sur la matière organique à la place des engrais chimiques et/ou à utiliser ses propres réserves de semences. À défaut, les femmes affirment qu'il faut parcourir de longues distances pour se rendre dans les chefs-lieux d'arrondissement, de département ou de région afin d'acheter des intrants. Les jeunes sont quasi absents du maraîchage dans cette zone. À juste titre, les femmes soulignent que la chaîne de valeur du maraîchage n'a pas bénéficié du même soutien que l'arachide dans ces régions du centre.

Contrainte de l'eau : L'accès à l'eau (eau de surface, eau souterraine) et aux systèmes d'irrigation plus performants sont déterminants pour le maraîchage dans le centre. Toutefois, l'eau y est une contrainte de taille. Les femmes et les hommes estiment que la réforme de l'hydraulique rurale à travers la délégation de service public a déstructuré la dynamique communautaire qui existait autour du maraîchage. La réforme mise en œuvre par l'Office des Forages Ruraux (OFOR) consacre l'avènement de sociétés privées tels qu'AQUATECH dans la gestion et la fourniture de l'eau. Le maraîchage qui était pratiqué à côté des points d'eau est en voie de disparition. Dans les endroits où les forages sont possibles, leur réalisation coûte chère. Ils ne sont pas à la portée des femmes et des jeunes.

Production et agrégation

Pertes de récolte : En dépit de sa productivité élevée, le maraîchage est la chaîne de valeur où les pertes de récolte sont considérables. Elles varient de 3 à 15 %. Elles sont importantes singulièrement sur l'oignon à Saint-Louis (15 %), sur la tomate dans la même zone (8 %), à Kaolack (6 %) et à Ziguinchor (6 %). Sur le gombo, des pertes notoires ont été enregistrées à Sédhiou (5 %). Les pertes sur l'aubergine amère à Ziguinchor sont de 7 %. Différentes causes peuvent expliquer ces pertes de

récolte. Elles peuvent être dues à des attaques parasitaires durant la phase de croissance et/ou de maturation. Elles peuvent être liées aussi à des difficultés de stockage et de conservation particulièrement pour l'oignon et la tomate. L'exemple de la tomate, une culture à valence féminine, est illustratif. Du nord au sud, les responsables de zone estiment que la production de cette spéculative est de loin la plus abondante de toutes les cultures maraîchères. Mais les quantités perdues sont énormes.

Manque d'équipement de production : À l'instar des céréales, une bonne partie des tâches dans le maraîchage sont manuelles et pénibles. Les femmes se plaignent de la lourdeur des arrosoirs et du temps consacré à l'irrigation. Suivent le semis, le repiquage et le désherbage qui sont faits à la main. La récolte, dernière tâche du cycle de production, est manuelle. Elle peut s'étendre sur plusieurs semaines voire plusieurs mois selon la spéculative. Les équipements de production pour alléger ces opérations sont rares. Ce sont les coopératives et les organisations faitières qui en disposent dans certaines zones et les louent à leurs membres. Mais durant les périodes critiques en cours de campagne ou au moment de la récolte, les femmes et les jeunes ont difficilement accès à ces équipements. De surcroît la vétusté et l'inadaptation aux conditions climatiques de certains équipements et matériels soulignées par le Secrétaire général de l'Association des Jeunes Agriculteurs de Casamance (AJAC), section des Kalounayes (commune d'Ounonck) accentue le problème. Il en résulte une restriction de la disponibilité et une mise en cause de leur qualité. Pour améliorer la production dans certaines zones du centre, une coopérative comme la Coopérative des Producteurs de Semences (COPROSEM) de Wakh Ngouna qui abrite un GIE de femmes a mis en place un champ d'école pour leur apprendre les techniques de production maraîchère. La Présidente estime que *« les femmes commencent à sortir leur localité de la faim et de la pauvreté et que leur coopérative est parvenue de plus en plus à atteindre l'autosuffisance alimentaire grâce à leur modèle de champs d'école qui a permis aux différents membres d'avoir une autonomie économique »*. Ce modèle crée une émulation chez les jeunes et les pousse à adhérer et à s'investir dans le maraîchage.

Groupage : Les groupages concernent surtout la tomate et l'oignon et sont le fait des groupements et des réseaux. Les femmes très dynamiques dans cette production assurent une agrégation des productions en leur sein et les revendent aux industriels. Elles reconnaissent que les petites productrices n'ont pas de difficultés à ce niveau bien que la tomate soit une denrée qui se dégrade très facilement. L'Interprofession de l'Oignon au Sénégal (IPOS) qui est un réseau d'organisations de producteurs est un exemple intéressant du point de vue de sa composition et de son fonctionnement. Pour résoudre les problèmes liés à la production, à la transformation et à la commercialisation, l'IPOS a intégré des commerçants comme membres en plus des producteurs. Pour le groupage, l'IPOS a créé des centres par zone dans la vallée avec un suivi du tonnage par centre.

Stockage, transport et transformation

Le stockage et la transformation des produits sont des problèmes aigus dans la chaîne de valeur du maraîchage. Ces problèmes causent de grosses pertes surtout sur la tomate dans le sud et le centre. Dans ces zones, les pertes sont dues au manque d'équipements de collecte, de conservation et de transformation adéquats. Comme le reconnaissent bon nombre de responsables, ce manque résulte d'une insuffisance organisationnelle des producteurs pour trouver des structures de stockage. Cette situation est paradoxale dans les zones où existent des magasins de stockage non utilisés. Des claies de séchage ont été introduites, notamment dans le nord pour faciliter la conservation de l'oignon en cas de mévente. Dans cette zone, le stockage et la transformation de la tomate posent moins de problème parce que la production est destinée à l'industrie. Cette industrie est dominée par trois grandes entreprises que sont la SOCAS, *Takamul Food* et Agroline. Ces trois grandes firmes fournissent le crédit pour les intrants aux producteurs à travers le Comité National de Concertation sur la Filière Tomate Industrielle (CNCTI) et des banques comme La Banque Agricole. En retour, les producteurs remboursent en nature. Dans le sud et le centre qui n'ont pas cette opportunité, une bonne partie de la production est consommée ou transformée pour échapper à la dégradation du produit. Cette

transformation créée de la valeur ajoutée (exemple, la pâte de tomate) qui permet de vendre le produit dérivé à des prix intéressants sur les marchés locaux. Toutefois, cette transformation se fait suivant des procédés artisanaux. Les femmes ont émis un besoin d'appui qui à terme les encouragera à accroître les superficies consacrées à cette spéculation.

Le gombo comme les aubergines sont écoulés au fur et à mesure de leur production. Pour les quantités de gombo qui nécessitent un stockage, le produit est découpé en tranches puis séché par les femmes dans les régions de Matam, de Sédhiou et de Ziguinchor. Ce procédé facilite la conservation du gombo. Il en fait aussi un condiment utilisable pour l'autoconsommation durant toute l'année. Le transport est assuré par les hommes en général.

Commercialisation et distribution

Dans presque toutes les régions du projet, la vente directe sur les marchés locaux généralement par les femmes est la plus courante. Cependant, la commercialisation peut être assurée par les organisations de producteurs. Dans ces cas, ces organisations achètent surtout les récoltes des petits producteurs et productrices qui ne sont pas affiliées à des organisations pour les revendre. Ces cas sont toutefois rares selon les focus groupes. Excepté les situations où les productions de grande échelle sont confrontées à des problèmes d'écoulement comme l'oignon, les organisations faitières interviennent généralement dans l'acquisition d'intrants, l'aménagement et l'irrigation. La vente est laissée aux producteurs eux-mêmes.

L'exemple d'une production d'envergure comme l'oignon mérite d'être approfondi un peu. L'IPOS, à l'aide d'un système d'information sur les prix identifie les opportunités d'écoulement sur le territoire national et appuie ses membres dans la préparation de lettres-de voiture pour l'acheminement des oignons vers les marchés. L'IPOS représente aussi ses membres au comité oignon de l'Agence de régulation des marchés (ARM) où se décide la régulation de la concurrence entre l'oignon importé et l'oignon produit localement. Les efforts de l'IPOS ont substantiellement contribué à réduire les contraintes à la commercialisation.

L'enclavement a été évoqué comme frein à la commercialisation de la patate douce et du gombo dans des zones comme Nguidjilone dans la vallée. Cette situation profite aux commerçants bana-bana du Sénégal et de la sous-région. Ces derniers ont les moyens de se rendre dans ces zones et y imposent leurs prix. En l'absence d'une organisation des producteurs dans ces cas pour trouver des alternatives au diktat de ces bana-bana, il ne reste aux producteurs, surtout aux femmes, que le choix de céder à perte leurs productions.¹⁷ Cette observation corrobore les résultats de l'étude de l'Initiative Prospective Agricole et Rural (IPAR), 2021,¹⁸ qui montrent que l'organisation de la commercialisation révèle souvent des dynamiques de pouvoir qui excluent les femmes de la gestion des infrastructures d'écoulement et de la négociation des prix de vente. Pourtant, des cas similaires évoqués dans la même zone du nord ont trouvé une solution grâce à une bonne organisation zonale des producteurs qui supporte une harmonisation des prix. Il s'agit de l'exemple avec les commerçants maliens avant l'embargo de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) rapporté au cours des entretiens de groupe. Compte tenu de la forte demande de produits maraîchers en provenance du Sénégal, des camions maliens se déplaçaient jusque dans les champs pour acheter des récoltes maraîchères suivant un prix convenu par l'ensemble des producteurs dans les différentes zones ciblées. L'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication, à l'instar de

¹⁷ Une présidente d'un groupement a évoqué ce cas avec un commerçant guinéen à Nguidjilone. Elle a relaté qu'elle a failli tomber en syncope à l'annonce du prix modique que le bana-bana lui avait proposé. Mais n'ayant pas de moyens de transport ni de conservation de sa récolte, elle finit par lui céder sa production.

¹⁸ IPAR-Projet COPSA. (2021). *Rapport de l'étude de cas sur les effets de la COVID-19 sur les activités de production, de transformation et de commercialisation de produits horticoles, avicoles et halieutiques menées par les femmes dans les Niayes.*

la commercialisation des céréales, est une solution dans les zones enclavées et éloignées de cette chaîne de valeur

Dans le centre, les coopératives ont fait appel à des conventions pour résoudre les problèmes de financement et de commercialisation. L'exemple de la convention tripartite de la COPROSEM de *Wakh Ngouna* mérite une attention. Cette convention signée avec une banque et une agro-industrie permet aux producteurs de se financer et de vendre leur production sans difficulté. Ils exposent la structuration de ce partenariat en ces termes : « Avec la convention tripartite, la banque finance, nous produisons et l'agro-industrie achète notre production au poids et nous paie notre argent ».

Les femmes reconnaissent unanimement le caractère lucratif du maraîchage, son rôle dans la diversification des revenus et dans l'amélioration de l'alimentation des ménages. Elles déplorent toutefois le manque d'équipement de production, de stockage et de transformation. Elles mettent un accent particulier sur le manque de soutien à cette chaîne de valeur dans le centre et dans le sud.

Un domaine d'intérêt qu'elles évoquent est l'usage de l'énergie solaire pour réduire les charges de production (le pompage et l'irrigation) tout en améliorant la compétitivité. Ce besoin a été clairement et succinctement exprimé en prenant l'exemple de la tomate :

« Les produits récoltés avec le système solaire seront des produits très compétitifs, vous faites de la tomate avec l'énergie solaire, si vous vendez le kilogramme de la tomate à 300 francs, vous comparez à celui qui a mis du carburant et vend à 300 francs, vous gagnez plus, même si vous avez les mêmes chiffres d'affaires, les charges d'exploitation sont nulles en matière d'eau pour ce qui concerne celui qui utilise du solaire. C'est pourquoi je dis qu'il y a de la tomate compétitive. »

Le besoin d'appui aux organisations de producteurs et de structuration des fonctions de stockage et de transformation particulièrement pour la tomate sont ressortis dans tous les entretiens.

3.2.3 Mangue

Approvisionnement en intrants et facteurs de production

Les plantations de manguiers dans le sud sont classées en général dans la catégorie des vergers traditionnels. La caractéristique de ces vergers est le manque d'entretien qui se traduit par l'enherbement et l'absence d'émondage des sujets. L'absence d'irrigation, la faible densité et l'utilisation quasi inexistante de fertilisants sont aussi des caractéristiques. Les plantations dépendent de la pluie et 90 % d'entre elles ne sont pas entretenues.¹⁹ La conséquence est l'envahissement des plantations par la mouche de la mangue, les maladies fongiques (anthracnose) et les insectes ravageurs (termites et fourmis). La mouche fait des ravages sur les récoltes et réduit les chances d'exportation de la mangue de Casamance. Le ramassage des mangues tombées visant à réduire les risques d'infestation est peu fréquemment appliqué. Ce système de production est caractéristique des vergers pluri-variétaux, Dans ce type de système, les fruits sont destinés au marché domestique. Il entretient le cycle de reproduction de la mouche et est aussi favorable au développement des insectes et des maladies. Les produits phytosanitaires et les pièges à mouche sont les principaux intrants. La Direction de la Protection des Végétaux (DPV) offre un accompagnement technique et appuie l'accès à ces pièges et aux produits phytosanitaires. Cependant, les pièges à mouche se révèlent inefficaces. Or, les pièges à mouche ne capturent que les mâles qui sont moins nocifs que les femelles. De plus, ils ne sont pas posés à temps et leur utilisation se fait à petite échelle. En effet, pour qu'ils aient un impact, ces pièges doivent être utilisés en même temps par une masse critique de producteurs dans une zone donnée. Même si ces conditions d'utilisation étaient réunies, l'enherbement des plantations et l'envahissement du sol par les mangues pourries n'assurent aucun succès d'élimination de la mouche. Pour trouver une

¹⁹ *Défauts et défis de la filière mangue en Casamance*, Reportage vidéo, ISRA, septembre 2021.

alternative, l'Institut Sénégalaise de Recherche Agronomique (ISRA) appuie le développement d'un système de production intensif avec des vergers modèles, surtout dans la région de Ziguinchor. Ce système intensif supporté par un dispositif adéquat d'approvisionnement en intrants (irrigation, sylviculture, produits phytosanitaires, fertilisants, etc.) a pour but de professionnaliser l'exploitation de la mangue. Mais la majorité des vergers sont détenus par des hommes (chefs de ménage) d'un certain âge. Ces derniers ne voient pas la nécessité de se tourner vers ce nouveau système intensif qui profite à tous les acteurs de la chaîne de valeur dont les femmes et les jeunes. Ce manque de vision est mis en exergue par un exploitant de l'entente de Diouloulou. « Vous savez, la mangue, comme les plantes, c'est comme un être humain, elle a besoin de nourriture et d'eau à tout moment. Quand vous laissez un manguier à la seule eau de pluie, sa capacité s'amenuise comparée à un manguier arrosé sur une longue période. Si on avait fait suffisamment de recherche et favorisé l'aménagement et l'irrigation de vergers, tous ces jeunes et femmes auraient une situation meilleure qu'actuellement. » L'accès des femmes aux plantations, même dans le cadre d'une gestion concertée, rencontre une forte résistance des hommes comme l'illustre le Directeur Régional de l'agriculture : « Cette dimension du genre est récusée par une bonne partie des hommes âgés contrairement aux jeunes qui sont sensibles à la dimension équité ». Selon lui, « beaucoup d'homme assimilent l'intégration des femmes à une remise en question de la place des hommes ». Les hommes confondent l'équité de genre à un favoritisme féministe et se plaignent que quand un projet arrive, c'est en général pour les femmes.

Le développement des pépinières pour la fourniture de jeunes plants de manguiers tout comme le greffage sont des intrants importants dans la chaîne de valeur de la mangue, notamment dans les Niayes. En revanche, dans le sud, la dépendance de la pluie et le manque d'irrigation ne sont pas de nature à encourager l'offre de ces services.

Production et agrégation

Selon une étude de l'IPAR (2020)²⁰ citant d'autres sources, la production brute de mangues au Sénégal varie de 110,000 et 150,000 tonnes par an. Si avec l'Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations (ASEPEX), on estime que 60 % de cette production vient de la Casamance, cela veut dire que le sud produit entre 66,000 et 90,000 tonnes de mangues par an. En dehors de quelques industriels, cette production provient essentiellement des ménages. La moisson de la mangue donne lieu à une division du travail entre les hommes et les femmes. Du fait de la haute taille des manguiers (plus de 10 m), les hommes se chargent de la récolte qui exige de grimper ou de secouer les branches pour faire tomber les fruits. Les hommes peuvent utiliser aussi une gaule munie d'un objet tranchant pour cueillir les mangues. Les femmes et les enfants se chargent du ramassage. La récolte est organisée par ménage, voire par famille. Contrairement aux céréales et au maraîchage, le groupage de la récolte par des organisations faîtières de producteurs est quasi inexistant. Autrement dit, il n'y a pas suffisamment de réseaux de mutualisation qui incitent les producteurs à agréger et à stocker la production au niveau local afin de résister à la tentation de brader la récolte qui profite aux commerçants bana-bana. La mangue est saisonnière. Sa récolte, surtout celle des variétés commerciales (Kent et Keitt), à partir de mi-juillet, se chevauche avec les travaux agricoles dans les rizières. À défaut de trouver une alternative, ce chevauchement peut alourdir la charge de travail des femmes. Dans bon nombre de zones de la Casamance, la chaîne de valeur de la mangue souffre de l'insécurité des mines qui rend très risquées les opérations de récolte et de ramassage. Les effets combinés de la mouche, du système de production inadéquat et de l'insécurité rendent la mangue de Casamance moins compétitive que celle des Niayes qui est la seconde zone de production au Sénégal.

²⁰ Le COVID-19 et la Chaîne de valeur de la mangue : Effets, Stratégies d'adaptation et Recommandations. IPAR, 2020.

Stockage, transport et transformation

Le stockage et la conservation ont été pendant longtemps les maillons faibles de la chaîne de valeur de la mangue. Ils ont constitué un handicap pour la transformation et l'exportation. Pour résoudre ces problèmes, les investissements du secteur privé ont été d'un apport décisif. C'est ainsi que CASAGRI/SARL a construit, au port de Ziguinchor, une chambre froide d'une capacité de 15 000 tonnes destinées principalement à la mangue. La plateforme économique de Bignona est un investissement similaire. Elle ambitionne de réduire les pertes, de conditionner les fruits pour l'exportation et surtout de conserver la matière première indispensable pour la transformation au-delà de la période fatidique des quatre mois (juin-septembre). Bien qu'installées dans la région de Ziguinchor, ces infrastructures profitent à toute la Casamance. Elles sont complétées par des initiatives de même nature (pas nécessairement de même échelle) dans les régions de Kolda de Sédhiou. La levée des contraintes de stockage et de conservation réduit les risques et encourage le secteur privé à investir une autre fonction cruciale de la chaîne de valeur qu'est l'exportation. À cet égard, l'exemple de GAYAR/SARL, une société d'exportation de la mangue gérée par un jeune mérite d'être cité.

Le transport constitue un problème majeur. Ce problème est dû à l'enclavement de certaines zones de production, aux longues distances dans la zone sud et à la localisation des grands marchés qui sont en dehors de la Casamance. Le transport est organisé de différentes façons. Il y a un transport qui est assuré par les commerçants bana-bana qui se rendent dans les lieux de production pour acheter les fruits. Il y a le transport sur commande, à partir de Dakar et des grands centres du nord et de l'ouest. Il y a enfin le transport vers les lieux de conditionnement et pour l'exportation qui porte souvent sur de grosses quantités. Le premier type de transport mobilise des camionnettes. Les femmes, les jeunes et bon nombre de ménages producteurs de mangues en proie à l'urgence d'écouler préfèrent ce premier type de transport.

Le second type, en fonction des quantités, peut se faire au moyen des transports en commun ou de camionnettes affrétées à cette fin. Il convient de remarquer que les petits producteurs et les femmes commerçantes ne disposent pas de moyens propres de transport. Ils utilisent beaucoup les transports en commun (bus, cars, camionnettes). Dans les cas de commande, l'arrangement est de faire supporter les coûts du transport par les clients. De même, l'évacuation du produit vers les marchés permanents et les marchés hebdomadaires est assurée par ces transports en commun.

Le troisième type engage les gros porteurs et le bateau. Il faut souligner ici, la situation des acteurs (producteurs, commerçants) qui mobilisent des quantités importantes de mangues mais ne disposent pas de moyens de transport. La citation ci-dessous d'un entrepreneur illustre la nature du problème et les frais encourus.

« On va commencer par les problèmes de logistique, ça nous casse vraiment la tête. Quand on commence la campagne, les chauffeurs commencent à m'appeler parce qu'ils gagnent énormément d'argent. Je ne prends pas aussi n'importe quel camion, le camion doit répondre aux normes du transport. Et comme on est présent dans toute la région, si on doit prendre le produit à "Kadic" pour Cap Skiring, je paie au chauffeur 50 000 par jour plus 20 litres de gasoil, ce qui me revient entre 65 à 70 000 francs par jour. Il me faut au minimum 3 véhicules parce que pour faire 20 pieds à l'export chaque jour, il te faut 30 tonnes de mangues en brute. Et pour ces 30 tonnes de mangues, il te faut 5 à 6 équipes de collecteurs sur le terrain. »

La transformation de la mangue est l'apanage des femmes. Elle porte aussi sur des fruits forestiers comme le « maad » et le « ditakh ». La transformation est faite par des centaines de petites unités féminines qui sont installées dans les capitales régionales et dans les grands centres urbains en Casamance. Les capacités de transformation varient de quelques kilogrammes à une vingtaine de tonnes. La première contrainte est la disponibilité de la première matière qui empêche cette activité de couvrir toute l'année. Outre Ziguinchor, les initiatives du secteur privé visant à résoudre les

contraintes de stockage et de conservation de la mangue doivent s'étendre davantage aux grandes régions de production que sont Kolda et Sédhiou. Les partenaires au développement appuient ce secteur qui a un potentiel énorme de création d'emplois pour les femmes et les jeunes. L'État aussi a une grande ambition pour ce secteur de la transformation. L'objectif, dans le cadre de l'opérationnalisation du PSE à travers le projet Agropole du sud, est de faire passer le taux de transformation de la mangue de 2 à 20 %. L'éventail des produits dérivés de la mangue démontre la créativité des femmes de s'adapter aux besoins spécifiques des différents segments du marché. Ces produits comprennent le jus, le nectar, le sirop, le vinaigre, la conserve, le « *thiacry* » et la mangue séchée. La seconde contrainte est le caractère artisanal de la transformation. Dans la plupart des unités, la transformation se fait manuellement avec un matériel sommaire composé de casserole, de balance, de tamis, et d'épulpeurs. Peu d'unités ont des fours ou des séchoirs aux normes pour sécher la mangue. Les hommes assurent, en général l'approvisionnement et les femmes se chargent de la fonction de transformation proprement dite et de l'écoulement.

À l'instar des céréales et du maraîchage, la troisième contrainte de la chaîne de valeur de la mangue est l'accès à l'emballage. Cet emballage est essentiellement constitué de bouteilles et de bocaux qui ne sont pas disponibles dans les zones de transformation. Pour relever ce défi, les femmes recyclent les bouteilles d'eau minérale après leur usage.

Commercialisation et distribution

Les femmes sont majoritaires dans le commerce de détail. Ce commerce de détail cible les marchés permanents, les marchés hebdomadaires et le commerce le long des routes et des rues. Ces femmes s'approvisionnent dans les marchés de gros ou de demi-gros à l'intérieur et à l'extérieur de la Casamance. Ces marchés sont dominés par les commerçants bana-bana qui sont des hommes en général. Ils viennent des autres régions du Sénégal, comme Dakar, Diourbel (avec Touba), Kaolack, etc. Ils affrètent leurs propres logistiques et se rendent dans les zones de production pour négocier directement avec les producteurs. Ces négociations peuvent porter sur l'entièreté d'une plantation et sont sanctionnées, dans bon nombre de cas, par un contrat de vente bord champ. Les prix proposés dans ces contrats désavantagent les producteurs qui n'ont pas d'infrastructures de stockage et veulent se débarrasser de leurs productions pour échapper à la mouche. Ainsi par exemple, le kilogram de mangue acheté à 150 FCFA est revendu à Dakar à 700–1 000 FCFA. Dans une ville comme Dakar, la vente de la mangue a donné naissance à un réseau de distribution de jeunes charretiers qui vendent le kilogram à 700 FCFA. Le circuit de la mangue séchée se développe de plus en plus mais reste encore marginal comparé à celui du produit brut.

Comme décrit plus haut, la commercialisation des produits dérivés de la mangue est une activité essentiellement féminine. Elle est tributaire de la disponibilité d'une chaîne de froid, notamment des réfrigérateurs, pour pouvoir conserver les produits, surtout la pulpe de mangue. Une des unités rencontrées durant le travail de terrain a mobilisé sept réfrigérateurs à cet effet. Pour amoindrir les charges d'électricité, certaines unités ont recours à l'énergie solaire. Mais à cause de mauvaises expériences vécues dans l'utilisation de cette énergie, les femmes se rabattent sur l'énergie produite par la SENELEC (Société publique d'électricité) avec laquelle elles envisagent un partenariat. Bien que le coût de cette électricité soit élevé, les femmes préfèrent sa fiabilité pour pouvoir honorer les commandes. Pour résoudre ce problème de chambre froide, des femmes et des jeunes se sont adressés aux structures de financement. Une des femmes a rapporté ceci : « *On a parlé avec nos partenaires financiers et ils m'ont répondu que ce n'est pas évident qu'on rentabilise la chambre froide. J'ai tellement insisté, ils m'ont dit non, après ils m'ont demandé de faire un devis. Je l'ai fait et c'était à hauteur de 25 millions, après j'ai introduit au niveau de la banque pour 10 millions (...) apparemment ils n'étaient pas chauds, ils sont un peu réticents.* »

Cette réticence des institutions financières peut se comprendre à la lumière des risques élevés qui font que les pertes de production peuvent parfois atteindre 70 % et réduire drastiquement les

quantités disponibles, notamment pour l'exportation. Ainsi 79 % des exportations sénégalaises de mangues en 2019 sont issues de la zone des Niayes. L'exportation des mangues vers l'extérieur, surtout l'Union européenne, est faite par des entreprises privées comme GAYAR/SARL. Elle est aussi assurée par des Coopératives, des GIE et des associations. Dans ces cas, ces organisations ont leur propre clientèle et la commercialisation s'effectue dans leurs réseaux. C'est l'exemple de COPEX/SUD qui exporte de la mangue en France, en Hollande et en Angleterre. Le problème de l'emballage en carton reste un goulot d'étranglement. La Rochette, qui est la seule firme qui fabrique ce genre d'emballage, est installée à Dakar.

La commercialisation de la mangue et des fruits forestiers se fait facilement à Ziguinchor et à Dakar. Cette facilité est due à la disponibilité de moyens pratiques comme les chariots et les sachets.

Le système de production inadéquat, le déficit de structuration, l'insuffisance des infrastructures de stockage et de conservation et les contraintes liées à la transformation rendent la mangue de Casamance moins compétitive que celle des Niayes

3.2.4 Petits ruminants

Approvisionnement en facteurs de production (crédits et intrants)

L'accès à l'aliment de bétail est la contrainte structurelle la plus importante pour les femmes et les jeunes qui pratiquent cette forme d'élevage intensif. Il s'agit de l'élevage domestique qui est intégré au ménage et l'élevage communautaire pratiqué par les GIE et associations de femmes. La première forme est courante en milieu rural. L'espèce élevée montre, en général, une ligne de démarcation entre les hommes et les femmes. Les caprins sont dans la plupart des cas élevés par les femmes tandis que les ovins sont élevés par des hommes. La reconversion de la dot en cheptel est souvent l'origine des animaux pour les femmes comme en milieu sérére.

L'élevage pratiqué par les organisations et groupements féminins a pour objectif d'augmenter les actifs des femmes. Comme à Richard Toll, les femmes disposent d'un enclos. Elles se partagent les charges pour recruter des jeunes garçons qui se chargent du gardiennage et de l'entretien. Cette forme d'élevage peut comprendre un volet d'embouche qui concerne plus les ovins que les caprins. Dans sa forme sophistiquée, ce type d'élevage peut conduire les groupements de femmes à contracter des prêts pour élargir la taille des troupeaux et à se munir d'assurance contre le vol.

L'élevage intensif des petits ruminants est également confronté au problème de l'accès aux soins vétérinaires. Ce service relève de la responsabilité des structures de l'État, surtout dans les zones d'élevage. Mais dans la plupart des régions du centre et du nord, les soins vétérinaires sont fournis par des prestataires privés qui suppléent les agents techniques de l'État. Mais l'insuffisance de ces prestataires, l'éloignement et l'enclavement de certaines zones entraînent une couverture géographique inadéquate en milieu rural. Les techniciens d'élevage et les agents vétérinaires de l'État sont inaccessibles en cas d'urgence. Le recours aux auxiliaires vétérinaires pour pallier ces problèmes ne s'est pas révélé concluant comme l'affirme le Président du Collège des jeunes de la FEPROMAS / Kaolack. En effet, ces auxiliaires ont du mal à assurer ces soins. De surcroît, le coût des produits, y compris les vaccins, et des prestations peut être un frein à l'accès de ces services pour les femmes et les jeunes. Il en résulte une morbidité et une mortalité du cheptel pourtant évitable. Les femmes rencontrées au cours des entretiens de groupe ont rapporté des cas fréquents de mortalité due au tétanos à la naissance faute de vaccin. Des ravages de la grippe ovine ont été soulignés aussi et finissent par décourager les femmes et les jeunes.

Malgré les efforts des services départementaux de l'élevage, la morbidité et la mortalité du cheptel reste un défi. Un président d'un groupement d'éleveurs s'en désole en disant que « *le taux de mortalité que nous subissons dans nos troupeaux ne figure pas dans les rapports des agents parce que, au cas échéant, l'État va leur demander s'ils font une descente sur le terrain* ».

En attendant de trouver une réponse politique à l'insuffisance de la couverture géographique et de l'accès aux soins vétérinaires et aux vaccins, les éleveurs recommandent d'appuyer la fabrication locale de l'aliment de bétail. De même, l'appui à la fabrication de pierres à lécher pour améliorer la qualité et la productivité du cheptel a été recommandée.

Production et agrégation

La typologie de l'élevage des petits ruminants fait apparaître en gros trois catégories. La première catégorie est un élevage en stabulation complètement intégré au foyer. Cet élevage concerne surtout les ovins. Il utilise un enclos ou des piquets pour maintenir sur place les animaux. Cet élevage est surtout pratiqué par les hommes pour les besoins du ménage lors des fêtes religieuses ou cérémonies sociales. L'entretien est assuré, en priorité, par les garçons avec de la paille. Cet élevage utilise beaucoup les fanes d'arachide (le foin), provenant des champs des femmes et des hommes, et d'autres résidus de récoltes. En réalité, les femmes participent beaucoup à l'alimentation avec les résidus de nourriture. La seconde catégorie concerne les petits troupeaux villageois ou communautaires. Ces troupeaux résultent d'un groupage qui consiste en une mise ensemble des ovins et caprins de plusieurs ménages dans un village. Les caprins sont en général élevés par des femmes. Ces petits troupeaux sont confiés à un berger. Les ménages contribuent aux charges (salaire du berger) proportionnellement au nombre de bêtes qu'ils ont dans le troupeau. Les pâturages naturels à base de biomasse et de ligneux sont la source de l'alimentation. Les résidus des champs agricoles après les récoltes sont aussi appréciés par les animaux. La troisième catégorie est l'élevage extensif. Cet élevage est pratiqué par des nomades, dans la plupart des cas des peulhs, établis dans le *Dieri*, sur les hautes terres loin des zones de culture. La taille des troupeaux est plus grande que celle des troupeaux villageois et les animaux résident de manière permanente en brousse. Cet élevage est associé à une transhumance du nord au sud à la recherche de pâturages.

En parallèle à l'élevage traditionnel des ovins, il existe un élevage des moutons de race pour lequel il y a un engouement des jeunes. Cet élevage est une variante de la première catégorie. La différence est qu'il est destiné au marché et utilise beaucoup plus les aliments de bétail industriels que le foin. L'élevage communautaire des femmes emprunte des éléments à la première et à la seconde catégorie. En plus d'un enclos où sont parqués les animaux, le système est basé sur une contribution aux charges et un partage équitable des gains et des profits. Les présidentes et les secrétaires généraux des groupements se chargent de la gouvernance de ce système. Les hommes qui sont membres de ces organisations se chargent des activités d'approvisionnement en eau et en aliment. Ils assurent aussi les soins vétérinaires. L'exemple de la méthode d'élevage communautaire vulgarisée par l'ONG Heifer International a été citée par les organisations. Elles considèrent que cette méthode peut servir à améliorer l'élevage des petits ruminants. Le groupage peut s'avérer nécessaires pour le gardiennage et le transport vers les grandes agglomérations lors des grandes fêtes et cérémonies religieuses comme la Tabaski, le Magal et les Gamous.

Dans cette chaîne de valeur, les organisations faïtières ont certes un rôle de solidarité et de facilitation de l'accès aux intrants. Mais elles fonctionnent plus comme des structures corporatistes chargées de défendre les intérêts de leurs membres. Ces intérêts sont en amont le soutien à la production locale d'aliments de bétail dans des zones éloignées et parfois difficiles d'accès comme dans le Fouta en se servant des céréales et des résidus de récolte. Cette production favorise l'intégration de l'élevage et de l'agriculture qui est perçue à Ndrame Escalé, à Diouloulou, à Ndioum et dans d'autres endroits comme une option pour remplacer les engrais chimiques par la fumure animale. Cette intégration aura pour résultat d'accroître la production de viande et de lait.

Des initiatives ont été prises par les services étatiques en vue d'inciter et d'appuyer les jeunes dans l'élevage des petits ruminants. C'est l'exemple de la collaboration avec iPhone/ Sénégal pour un projet qui fait bénéficier les jeunes de brebis au niveau de plusieurs localités. Des initiatives similaires ont été

prises par le passé sans grand succès parce que les bénéficiaires ont manqué d'esprit d'entrepreneuriat qui a consisté à attendre tout du projet.

En définitive, la productivité de la chaîne de valeur des petits ruminants souffre de son caractère d'activité secondaire par rapport à l'agriculture dans la plupart des zones. Cette tendance explique un faible engagement des jeunes et des femmes. Ensuite, l'absence de coopératives pastorales dynamiques entraîne une faible structuration de cette chaîne de valeur.

Stockage, transport et transformation

Le vol de cheptel constitue une contrainte récurrente. Ce vol a été noté dans toutes les zones du projet comme une contrainte majeure. Dans ces conditions, le stockage équivaut à la recherche de la sécurité qui structure toutes les interventions. La première de ces interventions est la construction, sur fonds propres, de bergeries par les jeunes où sont gardés les animaux. C'est l'exemple du Collège des jeunes de la FEPRMAS à Kaolack. La seconde est la généralisation d'enclos sécurisés parmi les organisations de femmes. Ces enclos sont dotés d'un personnel pour assurer l'entretien et le gardiennage. Les jeunes salariés recrutés pour ces tâches sont parfois membres de ces organisations. La troisième est une initiative de diffusion d'une bonne pratique de lutte contre le vol qui a été développée dans les zones frontalières avec le Mali, la Guinée Bissau et la Guinée Conakry comme l'explique le GIE *Nafore* de Kolda. Ce système consiste « à systématiser le déplacement des animaux d'un endroit à un autre en tenant le chef de village informé au préalable. Ce dernier délivre un quitus d'appropriation qui doit être présente chaque fois que de besoin le long du trajet. Le défaut de présentation de ce quitus équivaut à une confiscation du cheptel ». Cette pratique communautaire institutionnalisée s'applique plus aux bovins. Le transport des petits ruminants des zones d'élevage vers les zones de consommation se fait au moyen de camions et de camionnettes. Les zones d'élevage se situent dans le sud (Kolda) et dans le nord (Saint-Louis/Matam) et dans le centre (Kaolack). Ce transport pose un problème lorsque ces zones d'élevage sont enclavées ou éloignées.

Commercialisation et distribution

La féminisation de l'élevage des petits ruminants va de pair avec une prédominance des femmes dans la vente de lait surtout des bovins. La vente du lait permet aux femmes de subvenir à leurs besoins. Certaines d'entre elles utilisent les revenus pour acheter puis revendre des moutons. En revanche, la commercialisation des bêtes est faite par les hommes. Les hommes spécialisés dans le commerce des petits ruminants s'approvisionnent auprès des femmes qui font de l'élevage à domicile ou auprès des groupements de femmes qui font de l'élevage communautaire. Le circuit du commerce des petits ruminants se caractérise par la multiplicité des intermédiaires. Des opérateurs connus sous l'appellation de « *Tefankes* » se spécialisent dans le groupage, le transport et l'écoulement à Dakar et dans les grandes villes. Pour éviter les intermédiaires qui renchérissent les coûts, les femmes dans le cadre de l'élevage communautaire assurent elles-mêmes la commercialisation. Les marchés de prédilection sont les foirails installés dans les zones péri-urbaines des grands centres (Dakar, Touba, Thiès, Kaolack, etc.), les marchés hebdomadaires et les marchés permanents des villages ou des quartiers. À la veille des grandes fêtes comme la tabaski, il y a un afflux de moutons venant des pays limitrophes et le commerce ambulant prend de l'ampleur. Ce commerce est le fait des hommes.

Les femmes estiment que la commercialisation des petits ruminants est facile parce qu'elles peuvent vendre à tout moment. Toutefois, elles soulignent que c'est l'acquisition des animaux qui est difficile parfois.

L'approche communautaire est perçue comme une bonne méthode pour mieux développer la chaîne de valeur. Elle permet de sécuriser, de pérenniser et de viabiliser le système de production. Cependant, la faiblesse de la présence et du dynamisme de coopérative d'éleveurs des petits ruminants au niveau local est un handicap pour une professionnalisation de la chaîne de valeur. Cette professionnalisation

passer par la multiplication de petites entreprises d'élevage de petits ruminants qui facilitent et l'intégration massive de jeunes et femmes.

4. AUTONOMISATION DES FEMMES

4.1 CARACTERISTIQUES ET MESURE

Pour évaluer le degré d'autonomisation des femmes, l'étude de base a utilisé le Women's Empowerment In Agriculture Index (WEAI). Le WEAI a été développé dans le cadre de l'initiative Feed the Future pour mesurer l'efficacité et l'impact des programmes de cette initiative pour ce qui est de l'insertion des femmes dans l'agriculture. Le WEAI est le fruit d'une collaboration entre l'USAID, l'IFRI et l'Université d'Oxford à travers son programme OPHD (Oxford Poverty and Human Development). Le WEAI est un indice qui mesure l'autonomisation et l'inclusion des femmes dans le secteur de l'agriculture. Au-delà d'une simple participation, l'autonomisation est illustrée par la capacité des femmes à prendre des décisions et à exercer un contrôle sur l'utilisation des ressources et processus du ménage et sur la gestion de leur propre vie au quotidien. La caractéristique principale du WEAI est d'identifier des obstacles à l'autonomisation des femmes et de proposer des solutions pour surmonter ces difficultés. Pour ce faire, le WEAI suit et mesure l'autonomisation dans cinq domaines définis.²¹ Ces domaines sont : la production, les ressources, les revenus, le leadership et l'utilisation du temps. Dans chacun de ces domaines, le WEAI se concentre sur l'évaluation de l'accès, de la prise de décision, de l'appropriation et du contrôle que les femmes exercent dans ces domaines. Se fondant sur ces cinq domaines, l'étude de référence de l'activité Dooleel Mbay a utilisé six indicateurs pour évaluer le niveau de participation des femmes dans les prises de décision du ménage. Ces indicateurs sont : (1) la production, (2) la détention d'actifs, (3) l'accès au crédit, (4) l'utilisation des revenus, (5) l'adhésion à un groupe et (6) l'utilisation du temps libre.

4.2 ETAT DES LIEUX PAR CHAÎNE DE VALEUR

L'étude de référence montre qu'en considérant les cinq domaines ci-dessus, le niveau global d'autonomisation des femmes dans la zone du projet est de 0,52 ou 52 %. Ce chiffre cache des disparités selon les chaînes de valeur et les régions. L'analyse ci-dessous met en exergue ces disparités.

4.2.1 Chaîne de valeur du mil

Pour l'ensemble des domaines considérés, l'autonomisation des femmes est au-dessus du seuil de 20 % en dessous duquel on considère généralement qu'il n'y a pas d'autonomisation. Globalement, la possession d'actifs est le seul domaine où l'autonomisation des femmes semble satisfaisante (81,2 %) même si Kaffrine a besoin d'efforts pour être au même niveau que Fatick et Kaolack. Les domaines dans lesquels cette autonomisation est la plus faible sont le contrôle sur et l'usage des revenus (39 %) et l'insuffisance de la participation des femmes dans la prise de décisions concernant la production (42,4 %). Cette autonomisation est particulièrement faible à Kaffrine dans les deux domaines susmentionnés (36,2 % et 32,8 %) et pour l'adhésion à un réseau ou groupement de producteurs. Par ailleurs, l'autonomisation des femmes mérite d'être améliorée dans tous les domaines considérés à commencer par Kaolack pour atteindre le niveau de Fatick en matière de possession d'actifs (91 %).

4.2.2 Chaîne de valeur du maïs

En dehors de Fatick pour la possession d'actifs (95,7 %), l'adhésion à un réseau ou à un groupe à caractère économique (83,5 %) et la charge de travail (86,3 %), les régions de la chaîne de valeur du

²¹ Pour de plus amples informations, voir l'article "The Women's Empowerment in Agriculture Index", OPHI Working Paper no 58, February 2013.

mais exigent des efforts substantiels pour atteindre un niveau satisfaisant d'autonomisation des femmes. L'adhésion à un réseau ou à un groupe économique (33,7 %) est le premier domaine d'actions prioritaires. Cette adhésion est particulièrement faible à Kolda (11,6 %), nettement en dessous du seuil de 20 % et à Kaffrine (37 %). Le second domaine prioritaire est le contrôle sur et l'usage des revenus (39,3 %). Le redressement doit particulièrement viser les trois régions du sud et les deux régions de Kaolack et de Kaffrine. La participation des femmes à la prise de décisions concernant la production (43,7 %) est le troisième domaine prioritaire. Cette participation est singulièrement faible à Sédhiou (29,9 %) et à Kaolack (37,5 %). De même, l'accès au crédit est faible dans le sud, particulièrement à Ziguinchor (8,6 %). Pour ce qui est de la disponibilité d'un temps libre que les femmes peuvent consacrer aux loisirs ou à l'entretien des relations (capital social), la région de Fatick où 86,3 % des femmes travaillent moins de 10,5 heures par jour doit être donnée en exemple. Il faut noter dans l'ensemble que le relèvement du niveau d'autonomisation des femmes est nécessaire dans toutes les régions pour atteindre 80 %.

4.2.3 Chaîne de valeur du riz irrigué

Excepté pour la possession d'actifs (82,7 %) à Matam et pour la disponibilité d'un temps libre (85,9 %) Saint-Louis, l'autonomisation des femmes dans la riziculture irriguée demeure un défi. Le domaine dans lequel ce défi se pose le plus est le contrôle et l'usage des revenus (27 %). Ce contrôle est plus faible à Saint-Louis (18,8 %) qu'à Matam (37,2 %). De même, la participation des femmes à la prise de décisions concernant la production (27 %) est du même ordre à Saint-Louis (18,8 %) qu'à Matam (37,6 %). Même si le taux global d'accès au crédit est de 50 % pour les deux régions, il est singulièrement faible à Matam (17 %) par rapport à Saint-Louis (69,1 %). Au total, sur les six domaines, l'autonomisation des femmes dans les deux régions n'est pas satisfaisante dans deux domaines (production et utilisation des revenus). Elle est juste (50 %) pour l'accès au crédit.

4.2.4 Chaîne de valeur du riz pluvial

À l'exception de l'adhésion à un groupe qui est de 80,1 % à Ziguinchor, l'autonomisation des femmes dans la riziculture pluviale où elles sont majoritaires est un enjeu pour la performance de cette chaîne de valeur. Les actions doivent viser d'abord à accroître le contrôle des femmes sur et l'usage des revenus, à augmenter leur niveau de participation à la prise de décisions concernant la production. De ce point de vue, Kolda mérite une attention particulière dans ce domaine. Cette région a aussi besoin d'un appui pour la structuration de la chaîne de valeur parce que le niveau d'adhésion à un réseau ou à un groupe est le plus faible (20 %) de toutes les régions. Il en est de même pour la charge de travail des femmes à Sédhiou et à Ziguinchor

4.2.5 Chaîne de valeur de la mangue

Pour réaliser l'autonomisation des femmes dans la chaîne de valeur de la mangue, il faut agir sur l'amélioration du contrôle sur et l'utilisation des revenus (33,6 %) et accroître la participation des femmes aux décisions du ménage concernant la production (35 %). À l'externe, la structuration de la chaîne de valeur est indispensable pour réduire les pertes de la production, protéger les petits producteurs contre le diktat des bana-bana et résoudre les contraintes de la transformation. Cette structuration passe par la mise en place ou le renforcement de plateformes spécialisées au niveau local. Ces plateformes peuvent porter sur la transformation et la commercialisation de la mangue où s'activent la majorité des femmes. Ces plateformes complètent l'interprofession de la mangue où les adhérents sont en général des hommes. Pour avoir un impact, cette structuration nécessite le relèvement du niveau d'adhésion actuel des producteurs (46,3 %), notamment des femmes à ces plateformes spécialisées.

4.2.6 Chaîne de valeur du maraîchage

Le maraîchage et le riz pluvial sont les chaînes de valeur où la présence des femmes est plus marquée. Cependant, leur autonomisation tarde à se réaliser. Les performances de Kaolack (88,7 %) et Kaffrine (87,7 %) sur le plan de l'accès au crédit attirent l'attention. Celles de Saint-Louis (83,2 %) et de Kaffrine (92,2 %) concernant l'allègement de la charge de travail sont aussi remarquables. Pour le reste, les obstacles à l'autonomisation des femmes persistent dans tous les domaines et dans toutes les régions. Ces obstacles se situent en priorité dans le contrôle sur et l'utilisation des revenus. On les remarque aussi dans la participation des femmes aux décisions de production. Ces deux domaines méritent une amélioration à Fatick, à Ziguinchor et à Saint-Louis. L'accès au crédit à Matam (20,2 %) et à Sédhiou (38,3 %) et la charge de travail des femmes à Ziguinchor méritent la même attention. La chaîne de valeur du maraîchage a certainement progressé de façon remarquable en matière de possession d'actifs (74,7 %). Il reste à augmenter ces progrès pour atteindre la barre des 80 % considérée comme le niveau acceptable d'autonomisation

4.2.7 Chaîne de valeur des petits ruminants

Quatre des huit régions de la chaîne de valeur des petits ruminants ont atteint l'autonomisation des femmes en ce qui a trait à la possession d'actifs. Ces régions sont Fatick (91,1 %) et Kaolack (90 %) au centre, Kolda (80,1 %) au sud et Matam (85,1 %) au nord. Les efforts doivent avoir pour but d'augmenter la participation des femmes à la prise de décisions concernant l'utilisation des revenus (45,6 %) et la production (48,5 %). L'utilisation des revenus enregistre un faible pourcentage, en particulier à Saint-Louis (33,1 %), à Kaffrine (39,9 %), à Matam (46,3 %) et dans les régions de Sédhiou et de Kolda. Dans ce sillage, le niveau de Ziguinchor sur cet indicateur est juste (50,6 %) et mérite d'être relevé. La participation des femmes à la prise de décision en matière de production (48,5 %) exige une intensification des efforts.

4.3 PLAN D'AUTONOMISATION DES FEMMES

4.3.1 Focus, organisation et horizon temporel

Les plans d'autonomisation des femmes est organisé par domaine et par chaîne de valeur. Il se focalise sur l'identification et la levée des obstacles au niveau des ménages, des familles et de la communauté à travers un changement de comportement et de mesures d'accompagnement. Ces obstacles relèvent de pratiques d'ordre socio-culturelles ou autres. Pour qu'il ait un impact, ce plan doit aller de pair avec la mise en œuvre des recommandations générales et spécifiques qui relèvent pour la plupart d'un changement de politiques. Le plan est bâti à partir des données de référence contenues dans les tableaux 3.74, 3.75 et 3.76 du rapport de l'étude de base. Le plan contient deux composantes : une composante de mise à niveau et une composante de niveau de satisfaction. La première composante vise à élever le pourcentage d'autonomisation dans tous les domaines à 50 %²² qui est considéré comme le seuil minimum. La seconde composante vise à atteindre pour chaque domaine 80 %²³ qui est le seuil d'autonomisation satisfaisante. Le plan a un horizon de 2024 pour la première composante de mise à niveau et 2026 pour la seconde composante. La colonne 5 présente les régions de concentration des interventions par ordre de priorité. À la fin de 2024, une évaluation mi-parcours

²² Les analyses du rapport de l'étude de base conduisent à considérer 50 % comme le seuil à partir duquel on peut parler d'autonomisation.

²³ La cible de 80 % est une référence citée dans la littérature. Il correspond à la réalisation de l'autonomisation dans quatre des cinq domaines du WEA. Chaque domaine a un poids (voir The Feed the Future, 2012_WEA Brochure). Cette cible de 80 % adresse aux régions où le domaine a 50 % ou plus. Elle est réaliste parce qu'il y a des régions qui ont dépassé cette cible dans certains domaines.

du WEAI devrait être envisagée pour faire le point de l'autonomisation. Une seconde évaluation est à envisager vers la fin du projet.

5. CONCLUSION

En définitive, cette étude sur le genre et l'inclusion sociale a établi sur une base empirique l'écart entre hommes et femmes relatif à la participation et à l'accès aux opportunités économiques que l'analyse de genre avait identifié pour le programme « Croissance économique » au niveau stratégique du CDCS.

La cartographie des chaînes de valeur de l'activité Dooleel Mabay montre une forte domination des hommes. Les femmes ne sont majoritaires que dans le riz pluvial et le maraîchage. Les ménages sont les unités de l'exploitation agricole. Ils sont dirigés par des hommes et des femmes âgées de plus de 50 ans. La taille des ménages varie en fonction des chaînes de valeur et du genre. Malgré les similitudes surtout dans les chaînes de valeur céréalière, il existe des différences entre hommes et femmes pour l'accès aux intrants et aux facteurs de productions en fonction de régions. Dans l'ensemble des chaînes de valeur, les hommes ont recours à diverses sources allant des institutions formelles, y compris la microfinance, aux prêts informels octroyés par des proches en passant par le crédit en nature. Les femmes utilisent les tontines comme source principale de financement. Cependant, les tontines ne sont pas utilisées dans toutes les régions. De même, les hommes bénéficient plus des semences certifiées que les femmes. Très peu d'entre elles sont membres des organisations de production et de distribution de semences. Dans le centre où le système d'approvisionnement en intrants est moins performant, les femmes déplorent le faible accès aux semences et aux engrais. Il en est de même pour l'accès à l'aliment de bétail et aux soins vétérinaires pour la chaîne de valeur des petits ruminants. Par ailleurs, l'agriculture est la principale source de revenus pour les hommes et les femmes. Mais les transferts migratoires constituent des revenus additionnels très importants pour bon nombre de femmes dans toutes les chaînes de valeur.

Les contraintes systémiques et les contraintes internes aux chaînes valeur sont des déterminants fondamentaux du positionnement des femmes et des jeunes dans les fonctions majeures. Il s'agit pour les femmes, de l'accès à la terre, y compris l'accès aux plantations de manguiers, de la charge de travail et de l'appartenance à un groupe de soutien tel qu'un groupe de producteurs. Pour les jeunes, il y a la terre, le crédit et la formation technique. Ces contraintes confinent les femmes dans les fonctions de transformation et de commercialisation en aval des chaînes de valeur. La transformation des céréales, de la mangue et des légumes est l'apanage des femmes. Cependant, cette transformation est artisanale et les femmes ont des obstacles pour avoir les emballages nécessaires pour la mise en marché. L'utilisation des téléphones portables et des applications des technologies de l'information et de la communication a facilité la promotion des produits et la vente en ligne. Mais, la lenteur dans la labélisation constitue un frein pour élargir la gamme des marchés. De plus, le relativement enclavement de certaines zones de production, les difficultés de transport et l'insuffisance du groupage rendent les femmes et les jeunes vulnérables au diktat des commerçants bana-bana. Il s'y ajoute pour la mangue et les légumes, notamment la tomate, le manque d'infrastructures de stockage et de conservation que le secteur privé essaie de combler. La vente directe sur les marchés permanents, les marchés hebdomadaires, les foires et sur les étals le long des routes et des rues est la plus répandue. Les jeunes sont relégués dans des emplois de soutien (conduite d'engins, encadrement, transport, etc.). De plus, ils travaillent à l'instar des femmes comme main-d'œuvre d'appoint pour les travaux agricoles. Cependant, avec l'appui de l'État et des partenaires, bon nombre de jeunes mettent en place leurs propres exploitations agricoles.

Les chaînes de valeur de l'activité Dooleel Mbay sont en général peu structurées, Ce manque d'organisation constitue un obstacle à l'autonomisation des femmes.

6. RECOMMANDATIONS

6.1 RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Faire le point de la mise en œuvre des mesures contenues dans la circulaire N° 0989 de juin 2018 avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire et les points focaux genre et appuyer toute action complémentaire pour une exécution effective.
- Adopter le décret qui améliore les quotas des femmes contenus dans la circulaire N° 0989 de juin 2018.
- Faciliter l'accès des femmes et des jeunes à la terre à travers une réforme dédiée qui va au-delà des allocations ponctuelles dans le cadre des projets prioritaires du PSE et des programmes spécifiques.
- **Appuyer l'allègement de toutes les tâches agricoles manuelles.** Cet allègement peut résulter de : (1) encouragement de l'échange d'expériences et de transfert de technologies d'une chaîne de valeur et d'une région à une autre, (2) appui aux artisans locaux pour la fabrication d'équipement et de matériels agricoles, (3) soutien à l'obtention et à la gestion de matériels et d'équipements agricoles par les organisations faïtières et la location de ce matériel et équipement à leurs membres notamment les femmes et les jeunes, (4) faciliter l'obtention d'un agrément pour les importateurs de matériels agricoles.
- Sécuriser les tontines en dématérialisant la manipulation de l'argent et en ouvrant des comptes de dépôt dans les institutions financières accessibles aux femmes (les institutions de microfinance, les banques, etc.).
- Optimiser les tontines en utilisant ces comptes de dépôt pour mobiliser des ressources substantielles auprès des institutions de financement.
- Appuyer la promotion commerciale et la vente en ligne des produits en renforçant l'usage des technologies de l'information et de la communication, par exemple Tik-Tok, WhatsApp, que les femmes utilisent déjà pour faire connaître leurs produits.
- **Concevoir et mettre en œuvre un programme de renforcement organisationnel des associations de producteurs dans la zone du projet.** Ce programme peut se fixer les tâches suivantes : (1) mettre en place de bases de données des membres avec une désagrégation par sexe, par âge, par statut (handicapés, déplacés, réfugiés) ; (2) appuyer l'adhésion des femmes et des jeunes aux associations locales et faïtières et assurer leur représentation active dans les organes exécutifs de ces associations ; (3) gérer le patrimoine de ces associations ; (4) mettre en place des infrastructures permanentes de stockage et de groupage ; et (5) harmoniser les prix de vente des produits.
- **Collecter des données sur les groupes vulnérables dans les chaînes de valeur et envisager l'appui approprié :** jeunes migrants de retour de l'émigration irrégulière, les femmes et les filles victimes de maltraitance ou de traite des personnes, les handicapés, les réfugiés, les victimes des mines et les personnes déplacées.

6.2 RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES PAR CHAÎNE DE VALEUR

6.2.1 Céréales

- Faciliter l'accès des femmes et des jeunes aux semences certifiées en appuyant la production en quantité et en qualité suffisantes de prébase par l'ISRA, la production, la multiplication et la distribution des semences de base par les organisations semencières.
- Appuyer la création d'organisations semencières féminines par chaîne de valeur.
- Faciliter l'accès aux engrais, produits phytosanitaires et aux services en amont et en aval pour améliorer l'inclusion des femmes, des jeunes et des autres groupes vulnérables (refugiés, personnes déplacées, handicapés) dans les chaînes de valeur.
- Evaluer et améliorer le circuit d'approvisionnement des semences et des intrants dans le centre et dans le sud en encourageant l'émergence et l'implication d'un secteur privé local composé de jeunes.
- Appuyer les femmes dans la lutte contre la salinisation des rizières et dans l'obtention de semences de riz certifiées dans la riziculture pluviale.
- Faciliter aux femmes et aux jeunes l'accès aux marchés et à la commande publique.

6.2.2 Céréales, mangues et maraichage

- **Appuyer l'émergence d'un secteur privé local pour la fabrication et la distribution des emballages en commençant par le centre et le sud :** Aider les jeunes à mettre en place des entreprises locales de fabrication d'emballages (sacs, sachets en papier, bouteilles, bocaux) à partir des matériaux de recyclage ou à ouvrir dans ces régions des magasins locaux de recyclage et de vente d'emballage en récipients (bocaux et bouteilles).²⁴
- Appuyer la modernisation des unités de transformation des céréales, de la mangue, des légumes (notamment la tomate) et des fruits.
- Appuyer l'accélération de la délivrance des codes FRA et des codes-barres pour faciliter la participation des femmes aux foires, la vente dans les grandes surfaces et l'exportation.
- Appuyer la lutte contre les ravageurs et les maladies sur les céréales, le maraichage et la mangue.

6.2.3 Mangue

- Appuyer l'ISRA et les producteurs dans la mise en place d'un système de production intensif à travers des vergers modèles pour résoudre le problème de la mouche.
- Encourager les investissements privés dans la mise en place d'infrastructures de stockage et de conservation dans les régions de Sédhiou et de Kolda.
- Appuyer la mise en place de mécanismes mutualistes de groupage et de commercialisation dans les zones de production pour contenir le diktat des commerçants bana-bana.
- Améliorer la conduite des plantations actuelles en les entretenant (désherbage, taille) et en les irriguant.

²⁴ Pour ce faire, s'inspirer de l'exemple d'ECOKAF, une entreprise de jeunes à Kaffrine spécialisée dans la fabrication de sacs à partir des matériaux de recyclage.

6.2.4 Maraîchage

- Réduire les pertes post-récolte en appuyant les infrastructures de stockage, de conservation et de transformation surtout de la tomate dans le centre et dans le sud.

6.2.5 Mangues et maraîchage

- Appuyer le groupage et la commercialisation de la mangue et des produits maraichers en appuyant la vente en ligne par la mise en relation avec des incubateurs/ start-ups spécialisés dans l'accès au marché.²⁵
- Encourager les investissements dans la mise en place de structures de stockage et de conservation de la production en facilitant l'accès à des équipements ayant une faible empreinte carbone.

6.2.6 Petits ruminants

- Faciliter l'accès à l'aliment de bétail, aux vaccins et aux soins vétérinaires dans les zones.
- Former des jeunes et les aider à s'installer dans les zones d'intervention comme auxiliaires prestataires privés de soins et de services vétérinaires.
- Appuyer l'installation d'unités locales de fabrication d'aliments de bétail et de pierres à lécher.
- Appuyer la lutte contre le vol de cheptel.

²⁵ Sooretul est un exemple de start-up (<https://shop.sooretul.com/>)